

# LES SOCIÉTÉS DE L'OCDE EN TRANSITION

L'avenir du travail et des loisirs

OECD



OCDE

PARIS



# **LES SOCIÉTÉS DE L'OCDE EN TRANSITION**

L'avenir du travail et des loisirs

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973) et le Mexique (18 mai 1994). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Also available in English under the title:

OECD SOCIETIES IN TRANSITION:  
THE FUTURE OF WORK AND LEISURE

© OCDE 1994

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France

## Avant-propos

Les perspectives de l'emploi à long terme dans la zone OCDE ne sont pas encourageantes. La plupart des organes gouvernementaux et des instituts de recherche qui établissent des projections à long terme du marché du travail tablent sur des niveaux de chômage élevés : ils se situent actuellement aux alentours de 35 millions, soit 8½ pour cent de la main-d'œuvre de l'OCDE, et ne feront que se confirmer au cours de la prochaine décennie. Par ailleurs, des millions de personnes seront sous-employées ou, découragées par l'absence d'offres d'emploi, auront quitté le marché du travail. Dans les années à venir, la plupart des emplois connaîtront d'importantes transformations, tout comme l'organisation même du travail. Ces transformations considérables ne se répercuteront pas seulement sur les loisirs et l'enseignement, mais aussi sur la vie familiale et communautaire. Les sociétés de l'OCDE sont-elles suffisamment souples pour faire face à ces contraintes sans porter atteinte à la cohésion sociale ?

Pour étudier ces questions et ajouter une dimension sociétale à long terme aux travaux sur *L'étude de l'OCDE sur l'emploi* alors en cours, l'OCDE a organisé début 1994 une conférence dans le cadre du «Forum pour l'avenir». Cette conférence avait pour objectif d'étudier les tendances à long terme de l'emploi et du chômage ainsi que les possibilités et les risques dont l'évolution du travail et de la société peuvent être porteurs pour les pays de l'OCDE au cours des prochaines décennies.

La conférence s'est déroulée en quatre sessions. La première a évalué les perspectives à venir, notamment dans la zone OCDE ; elle a accordé une attention particulière aux forces motrices et aux hypothèses qui sous-tendent les projections récemment effectuées par un certain nombre d'instituts de recherche. La seconde session a été consacrée à une évaluation des endroits où le nombre d'emplois sera sans doute amené à s'étoffer ou à diminuer, à l'évolution des emplois et des profils de poste qui se dessineront au cours des prochaines années, et aux enjeux qui en découlent pour l'enseignement et la formation ainsi que pour les orientations prises au niveau des gouvernements d'une manière plus générale. La troisième session a étudié l'évolution du rapport entre travail, loisirs et activités extra-professionnelles et en quoi ces activités se trouvent affectées par un glissement des valeurs sociétales. La session finale a porté sur la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE, les contraintes pesant sur les structures sociales traditionnelles et les transformations récentes de l'organisation sociale qui pourraient avoir une incidence favorable sur l'évolution future des sociétés de l'OCDE.

La présente publication contient l'ensemble des contributions à la conférence, ainsi qu'une introduction du Secrétariat. Le présent ouvrage est mis à la disposition du public sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.



## Table des matières

Perspectives à long terme des pays de l'OCDE en matière d'emploi et de cohésion sociale : aperçu général par <i>Barrie Stevens et Wolfgang Michalski</i> . . . . .	7
Perspectives à long terme de la croissance et de l'emploi par <i>Emilio Fontela</i> . . . . .	27
Workforce 2005 : Perspectives de l'emploi aux États-Unis et en Europe par <i>Alan Reynolds</i> . . . . .	49
Nouvelles valeurs et notion d'accomplissement dans la perspective de la philosophie sociale par <i>Hans Lenk</i> . . . . .	89
Avenir de la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE par <i>Christian Lutz</i> . . . . .	105
<i>Annexe</i> : Liste des participants . . . . .	133





# **Perspectives à long terme des pays de l'OCDE en matière d'emploi et de cohésion sociale : aperçu général**

*par*

***Barrie Stevens et Wolfgang Michalski***

Secrétariat de l'OCDE,

Unité consultative auprès du Secrétaire général

La cohésion sociale est de plus en plus mise à rude épreuve dans les pays de l'OCDE, ne serait-ce qu'en raison des taux de chômage actuels. Abstraction faite des nombreux travailleurs sous-employés, en retraite anticipée ou non pris en compte par les statistiques, quelque 35 millions de personnes en moyenne seront sans emploi dans la zone OCDE en 1994. Depuis le début des années 70, le chômage suit en effet une courbe ascendante dans la plupart des pays de l'OCDE. Ce sont la Communauté européenne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont connu la plus forte croissance tendancielle du chômage et les problèmes de chômage longue durée les plus aigus; le taux de chômage moyen est aussi relativement élevé en Amérique du Nord, mais sa progression tendancielle durant la période considérée est restée modeste; dans les pays de l'AELE, le chômage est en nette augmentation depuis 1990. Il n'est resté généralement faible qu'au Japon, où une reprise semble à présent se dessiner.

Il est très probable qu'à plus lointaine échéance, les facteurs économiques internationaux et nationaux qui pèsent tant sur les marchés du travail des pays de l'OCDE – et de fait sur la société en général – seront encore à l'œuvre. Il n'est dès lors pas étonnant que les divers instituts de recherche et organisations internationales continuent de tabler, dans un avenir prévisible, sur des taux de chômage encore élevés. Or les prévisions à long terme sont par nature incertaines. Elles ont pour principal objet de mettre en relief les risques auxquels l'économie et la société seront exposées et les possibilités qui s'offriront à l'avenir, ainsi que la nécessité d'examiner les diverses orientations envisageables. Les prévisions ne sauraient cependant être considérées comme inéluctables. L'avenir, somme toute, se construit.

## **1. Perspectives à long terme de la croissance et de l'emploi**

Si l'on considère l'ensemble des prévisions de divers instituts (Bureau of Labor Statistics aux États-Unis, CEPII et OFCE en France, Institut für Arbeitsmarkt-und

Berufsforschung en Allemagne, Office de planification centrale aux Pays-Bas, Prognos en Suisse, Centre de recherche économique au Japon, par exemple), la population active des pays de l'OCDE devrait augmenter, dans les 10 à 15 prochaines années, à un rythme annuel moyen inférieur à 1 pour cent, c'est-à-dire beaucoup plus lentement que lors des deux dernières décennies. En chiffres absolus, on s'attend à de grandes disparités d'un pays et d'une zone à l'autre de l'OCDE. Alors qu'aux États-Unis, la croissance nette de la population active entre 1992 et 2005 devrait être de l'ordre de 24 millions de personnes (soit une augmentation totale de 19 pour cent sur la période considérée), le Japon ne comptera que quelque 4 millions d'actifs supplémentaires (soit une progression nette totale de 6 pour cent seulement). Durant la même période, l'Europe communautaire pourrait voir sa population active augmenter d'environ 10 millions de personnes (soit un accroissement de 6 à 7 pour cent).

Ces prévisions sont très sensibles aux variations des hypothèses sur lesquelles elles reposent, en particulier de celles relatives aux effectifs de la population d'âge actif – elle-même souvent tributaire, en grande part, des migrations – et des taux d'activité. S'agissant de la croissance de la population active des États-Unis prévue pour le milieu de la prochaine décennie par le Bureau of Labor Statistics (BLS, Bureau des statistiques pour l'emploi), plusieurs scénarios fondés sur des hypothèses différentes donnent des estimations qui font apparaître un écart de 9 millions d'actifs, soit plus de 7 pour cent de la population active actuelle. Le BLS estime cette divergence imputable, pour près des deux tiers, aux différentes hypothèses avancées quant à l'afflux de travailleurs migrants ; pour les pays où l'immigration (légitime et illégitime) est forte et fluctuante, il est bien évidemment délicat de prévoir quel sera l'effectif de la population active.

Depuis plusieurs décennies, la question des taux d'activité n'a cessé de se complexifier. D'une manière générale, les taux d'activité ont considérablement augmenté chez les femmes mais baissé chez les hommes, et notamment les hommes âgés. La notion même d'activité est devenue de plus en plus floue avec la progression de l'emploi à temps partiel et les formes d'emploi atypiques. Cette complexité ne diminue cependant en rien l'importance que revêt l'évolution des taux pour les prévisions relatives à l'emploi. Dans les années 80, la croissance de la population active des pays de l'OCDE était due pour un sixième à la hausse du taux d'activité. Enfin, dans une récente analyse des perspectives à long terme des marchés du travail de la Communauté européenne, Eurostat élabore pour la fin de la prochaine décennie deux scénarios «non dénués de réalisme» dont les résultats font apparaître un écart de près de 10 millions de travailleurs. Les calculs effectués montrent que, pour la Communauté européenne tout au moins, les effets des variations des taux d'activité sur les effectifs de la population active pourraient en fait l'emporter sur tout autre effet de la croissance démographique.

La progression des taux d'activité dépend elle-même de multiples facteurs, notamment des politiques gouvernementales en matière de retraite, de l'évolution des mentalités à l'égard du travail rémunéré, de la progression du travail à temps partiel et temporaire, des réformes de l'enseignement secondaire et tertiaire et du service militaire. Elle dépend aussi, dans une très large mesure, du niveau de l'activité économique, une économie florissante incitant les personnes jusqu'alors inactives à chercher du travail et une récession décourageant bon nombre de travailleurs de se mettre en quête d'un emploi.

Les prévisions à long terme relatives à la croissance économique dans les grandes zones de l'OCDE établies par les divers instituts de recherche, sont assez concordantes. On s'attend à des performances plutôt modestes. Les taux de croissance prévus pour les années 90 et la première moitié de la prochaine décennie se situent entre 2 et 2½ pour cent par an aux États-Unis et en Europe, mais se chiffrent aux alentours de 3 pour cent au Japon, soit une croissance globale pour l'ensemble de la zone OCDE estimée à 2½ pour cent environ. Ces chiffres, certes très approximatifs, sont un peu inférieurs aux prévisions établies il y a deux ou trois ans, ce qui s'explique sans doute par les résultats économiques généralement médiocres des pays de l'OCDE depuis le début des années 90 et reflète les perspectives à court terme qui s'annonçaient sombres au moment où les projections ont été établies.

Compte tenu des performances économiques généralement médiocres prévues jusqu'en 2005 ou 2010 et des résultats assez peu satisfaisants enregistrés ces dernières années par de nombreux pays de l'OCDE dans le domaine de l'emploi, surtout en Europe, de nombreux instituts (en particulier l'Institute for Economic and Social Research et l'Institute for Employment Research au Royaume-Uni, le CEPII et l'OFCE en France et Prognos en Suisse) brossent un tableau pessimiste du marché du travail pour les années à venir. Ils s'attendent en général à ce que le taux de chômage se stabilise aux alentours de 11 pour cent dans la Communauté européenne jusqu'à la fin de la décennie, et prévoient la persistance de taux encore plus élevés en France et en Italie (12 à 14 pour cent) ainsi qu'en Espagne et en Irlande (15 à 18 pour cent). Dans certains pays nordiques aussi, les taux de chômage demeureront vraisemblablement assez élevés durant la période considérée (12 à 13 pour cent en Finlande, 7 à 8 pour cent en Suède). Aux États-Unis, le taux de chômage devrait fluctuer autour de 6 à 7 pour cent, celui du Canada autour de 10 pour cent, et au Japon, le taux pourrait dépasser 3 pour cent.

Outre les chômeurs, un grand nombre de personnes seront sous-employées, en ce sens qu'elles travailleront involontairement à temps partiel, suivront des formations d'attente ou auront quitté la vie active parce qu'il leur aura paru vain de continuer à chercher un emploi ou qu'elles auront été incitées à se retirer du marché du travail par une garantie de revenu généreuse comme celle qu'offrent les systèmes de retraite anticipée et les régimes de pensions d'invalidité. Les travailleurs découragés et ceux qui exercent une activité à temps partiel contre leur gré sont déjà nombreux (13 millions dans la zone OCDE, selon les estimations) et pourraient bien être une constante des années à venir. En ce qui concerne l'Allemagne, par exemple, on estime que d'ici l'an 2000 les travailleurs sous-employés pourraient constituer une « réserve latente » de 2.6 millions de personnes en plus des 3.3 millions escomptés de chômeurs déclarés. On évalue aussi à 2½ millions de personnes environ l'excédent de main-d'œuvre employé par des entreprises japonaises (soit l'équivalent d'environ 3.8 pour cent de la population active).

Bien que le chômage actuel et prévu soit, pour une large part, d'ordre structurel, il ne fait guère de doute que la conjoncture entre aussi en jeu. Une reprise soutenue pourrait donc offrir au moins un élément de solution. Les simulations du CEPII/OFCE indiquent, par exemple, que dans la Communauté européenne un taux de croissance de 5 pour cent par an pourrait ramener le taux de chômage moyen à 5 pour cent d'ici la fin de l'an 2000. En revanche, dans de nombreux pays, les taux annuels de croissance réelle requis pour atteindre cette moyenne générale semblent hors de portée, du moins dans l'état actuel des

choses : le taux de croissance devrait avoisiner presque 6 pour cent en France, dépasser 7 pour cent en Espagne et être bien supérieur à 8 pour cent en Irlande). Bon nombre de pays de l'OCDE sont confrontés à des contraintes macro-économiques qui, en raison d'une étroite interdépendance commerciale et financière, se renforcent mutuellement. Parallèlement, les gouvernements n'ont guère de marge de manœuvre sur le plan budgétaire pour stimuler la croissance. Les dépenses sociales et, à l'exception notable du Japon, la dette publique déjà lourde devraient s'accroître dans les grands pays de l'OCDE pour atteindre environ 50 pour cent du PIB au début du siècle prochain.

Des changements structurels continus permettront à certains pays et à certains secteurs de connaître une expansion ou un déclin plus rapides que d'autres. On observe une assez grande concordance entre les prévisions à long terme établies pour les pays Membres quant aux perspectives favorables du secteur tertiaire, en particulier des services de gestion, d'informatique et de traitement des données, des services comptables, juridiques, sanitaires et sociaux, et des activités de divertissement et de loisirs, y compris du tourisme. La part du secteur primaire et du secteur manufacturier dans le PIB continuera probablement de diminuer, essentiellement sous l'effet des baisses d'activité que subiront des secteurs tels que l'agriculture, l'exploitation minière, la chaussure, les textiles et l'habillement, les articles en cuir, la métallurgie, l'électro-ménager et, à l'exception, peut-être, du Japon, l'automobile et la bureautique. Toutefois, dans le secteur manufacturier, on prévoit une expansion très sensible d'un certain nombre d'activités, comme l'électronique, les produits chimiques, le matériel médical, les produits pharmaceutiques et cosmétiques, ainsi que de certains secteurs spécialisés comme le matériel de protection de l'environnement.

Dans l'étude des répercussions futures de ces tendances sur l'emploi, la distinction entre secteur manufacturier et secteur tertiaire est assez artificielle. De nombreux emplois du secteur manufacturier sont en fait des activités de service qui ne relèvent pas de la fabrication – telles l'ingénierie, l'esthétique industrielle, la vente et la commercialisation, la distribution, etc. Ils représenteraient non moins de 70 à 80 pour cent des emplois du secteur manufacturier dans des pays comme les États-Unis et l'Allemagne. L'évolution future de l'emploi dans le secteur manufacturier est donc très incertaine. Une concurrence soutenue (fondée sur la technologie et les salaires) de la part des pays en développement et entre les pays de l'OCDE eux-mêmes pourrait entraîner, dans les années à venir, un nombre appréciable de relocalisations des activités manufacturières qui toucheraient aussi bien les emplois de production traditionnels que les emplois de service liés à la production.

Si les services ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux sont manifestement appelés à connaître une expansion, le secteur des services exportés des pays de l'OCDE sera vraisemblablement confronté à une situation beaucoup plus difficile. On pourrait, par exemple, imaginer un scénario parfaitement plausible selon lequel l'effet conjugué du marché unique et des gains de productivité rapides qui en résulteront entraînerait des délestages de main-d'œuvre massifs en Europe, dans la banque, les assurances, les services financiers et les transports. De même, le traitement de l'information à l'étranger pourrait connaître une expansion spectaculaire à mesure que se développeront les infrastructures permettant la transmission électronique des données entre pays industrialisés et pays en développement. Selon certains experts, dans quelques années, non moins de

70 pour cent de toutes les opérations de traitement de l'information pourraient être relocalisées dans des pays comme Singapour, Taïwan, les Philippines et l'Inde.

Quant aux perspectives d'ensemble de l'économie mondiale, cependant, il existe aussi des motifs d'optimisme. En Asie et en Amérique latine apparaissent des pôles de croissance vigoureuse qui, en se développant, devraient offrir des débouchés considérables. D'autre part, la conclusion positive des négociations d'Uruguay et de l'ALENA ainsi que la consolidation du Marché unique européen ont donné une impulsion vitale à l'économie mondiale pour le long terme. Par ailleurs, il importe de ne pas sous-estimer la dynamique interne des économies de l'OCDE : les progrès de la technologie des produits et des procédés, le développement de systèmes de production et de prestations de services plus souples, l'adoption de modes d'organisation du travail plus novateurs et d'une stratégie de relocalisation pourraient aider les pays Membres à conserver et renforcer leur compétitivité à l'échelon international. L'orientation vers une production spécialisée et à la demande, pourrait notamment leur permettre de retrouver certains des avantages comparatifs qu'ils ont perdus, pendant les dernières décennies, au profit des pays en développement ; les petites et moyennes entreprises sont à cet égard prometteuses. Enfin, l'évolution démographique devrait exercer une influence très positive sur le développement économique des prochaines décennies en créant de nouveaux marchés de produits et de services pour répondre aux besoins d'une population vieillissante mais aisée.

## **2. Profil des emplois futurs**

Les résultats des prévisions à long terme établies pour les pays de l'OCDE ces dernières années font apparaître une assez grande convergence entre de grandes catégories professionnelles pour lesquelles la demande sera vraisemblablement forte au cours des quelque dix prochaines années (professions intellectuelles et scientifiques, techniques et administratives, pour les dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise) ou faible (agriculteurs, ouvriers et manœuvres). Il existe toutefois d'importantes variations à l'intérieur de ces grandes catégories.

Aux États-Unis, où l'on s'attend à la création de 24 millions nets d'emplois entre 1992 et 2005, les gains d'emplois les plus nombreux se produiront probablement dans certaines professions liées aux services aux particuliers. Étant donnée l'évolution de la structure démographique du pays, cinq professions sur les dix qui connaîtront l'expansion la plus rapide concernent la prestation de soins médicaux : aides-soignants à domicile, auxiliaires de vie et aides ménagères, kinésithérapeutes et rééducateurs-assistants et auxiliaires médicaux. En chiffres absolus, les infirmières agréées et les aides-soignants, le personnel de salle, etc. pourraient représenter plus de 1.3 million d'emplois nouveaux. Mais on s'attend aussi à une forte augmentation du nombre d'emplois liés au développement des technologies de l'information et des ordinateurs, notamment des emplois d'analyste-système et d'informaticien. On prévoit des tendances à peu près similaires dans d'autres pays de l'OCDE comme l'Australie, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Japon.

Les plus fortes réductions d'emplois semblent devoir toucher les exploitants et travailleurs agricoles, les ouvriers du textile, de l'habillement et du cuir, les ouvriers

assemblant des matériels électriques et les employés de bureau occupés à des tâches administratives routinières. Là encore, on retrouve à peu près la même tendance dans de nombreux pays.

L'évolution des profils d'emplois soulève d'importantes questions quant aux qualifications requises pour occuper les emplois créés, ainsi que maintes autres caractéristiques de la main-d'œuvre future. La grande majorité des prévisions établies à cet égard laissent présager des évolutions qui s'inscrivent depuis longtemps dans une logique : même si les classifications des professions comportent une part d'arbitraire, un très grand nombre d'emplois appelés à connaître une expansion rapide seront créés dans des professions hautement qualifiées et bien rémunérées, tandis que les réductions les plus significatives toucheront vraisemblablement certaines professions peu qualifiées et faiblement rémunérées. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il faille s'attendre à une pénurie généralisée d'emplois peu qualifiés. Il se peut au contraire que dans le secteur des biens non marchands et en particulier dans celui des services personnels, la croissance de l'emploi soit considérable. Aux États-Unis, par exemple, les professions de vendeur, de caissier, de travailleur en cuisine, de serveur et de serveuse pourraient représenter au total d'ici l'an 2005, 2.6 millions d'emplois supplémentaires et parallèlement les professions de gardien, jardinier et préposé à l'entretien de terrains de jeux 700 000 autres.

Si l'on établit un rapprochement entre ces prévisions générales et l'évolution de la structure démographique, sociale et ethnique de la population active des pays de l'OCDE, on voit apparaître une série de problèmes épineux.

Premièrement, la structure démographique des pays de l'OCDE est en train de changer. Dans la plupart des pays, les 10 à 15 prochaines années verront moins de jeunes arriver sur le marché du travail. Aux États-Unis, la proportion d'actifs âgés de 25 à 34 ans diminuera d'environ 5 pour cent d'ici 2005 ; au Japon, la part de jeunes de 15 à 29 ans que comptera la population active devrait tomber de 23 pour cent en 1990 à 17.5 pour cent en 2010 ; dans la Communauté européenne, la proportion des moins de 35 ans chutera en moyenne de 40.4 à 36 pour cent d'ici à la fin de la décennie, et subira une baisse bien plus marquée de l'ordre de 7 points aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique. Parallèlement, les pays de l'OCDE connaîtront un vieillissement de leur population active, la fraction de travailleurs âgés devant augmenter considérablement jusque dans le courant de la prochaine décennie. Il faut s'en réjouir car ces personnes sont qualifiées et expérimentées, gagnent et épargnent plus, paient davantage d'impôts, etc. Face à la transformation rapide de l'éventail des profils d'emplois et des qualifications requises, les pays Membres disposeront d'un nombre plus restreint de jeunes pour reconstituer la réserve de compétences, et d'une main-d'œuvre plus âgée qui se caractérisera sans doute par une mobilité, une capacité d'adaptation et d'apprentissage moindres, voire une plus grande résistance au changement.

Deuxièmement, on constate dans certains pays une répartition entre emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés d'une part, et emplois hautement qualifiés et à haut salaire, de l'autre, répartition qui est accentuée (ou se traduit) par un accroissement des écarts de gains et, du moins aux États-Unis, par une réduction de la fraction de la population qui se situe dans les tranches de revenu intermédiaires. De nombreux observateurs associent ce phénomène à l'«érosion» des emplois manuels et non manuels tradi-

tionnels assortis d'un salaire intermédiaire. Dans le passé, ce type d'activité offrait des perspectives de carrière et un revenu raisonnablement prévisible et stable qui constituaient le fondement des décisions caractéristiques de la classe moyenne en matière d'achat de biens de consommation durables et d'investissement. Mais, point peut-être plus important encore, ces emplois étaient les principales voies d'accès à la mobilité de génération en génération. Ce qui est préoccupant, c'est que ces voies d'accès à la mobilité sociale verticale se ferment progressivement, phénomène qui se répercute tant sur la stabilité de la société que sur son évolution.

Enfin, la taille des groupes ethniques et la présence d'étrangers entre autres, témoignent d'une diversité croissante de la population active des pays de l'OCDE. Aux États-Unis, par exemple, la proportion de Noirs et d'Hispaniques, actuellement de l'ordre de 18 pour cent, continuera d'augmenter pour atteindre 22 pour cent en 2005. Certes, le niveau moyen et le nombre moyen d'années de scolarité de ces groupes ont augmenté, mais ceux-ci ont encore tendance à être les moins instruits et à occuper un nombre disproportionné d'emplois dans des secteurs et des professions déjà en net déclin, et sont donc plus menacés que les autres par l'évolution des conditions d'emploi et des qualifications requises. On constate en outre, et bien que ce point soit controversé, que le niveau de qualification des immigrants arrivés aux États-Unis et au Canada entre les années 60 et les années 80 a baissé par rapport à celui des natifs d'Amérique du Nord, phénomène essentiellement imputable à la composition nouvelle des vagues d'immigrants (qui comptent une proportion croissante de personnes originaires de pays en développement pauvres). Les dernières statistiques sont un peu plus encourageantes : ainsi, environ 24 pour cent des immigrants arrivés aux États-Unis après 1980 sont au moins titulaires d'une licence, contre 19 pour cent avant 1980. Ces progrès pourraient cependant n'être que de peu de poids face au nombre croissant d'immigrants, légaux ou illégaux, sans qualification ou peu qualifiés qui, du fait de la diminution du nombre d'Américains n'ayant pas fait d'études secondaires, constituent une forte proportion des actifs ayant abandonné leurs études.

Cette juxtaposition des projections et des problèmes fait ressortir, entre autres enseignements, la nécessité d'un effort de grande ampleur sur le front de l'enseignement et de la formation, et ce pratiquement dans tous les pays de l'OCDE. Sachant l'évolution que connaîtra la composition de la population active au cours des années à venir, conjuguée à l'internationalisation croissante de l'économie, aux nouveaux progrès de la technologie et à la diffusion de modèles d'organisation du travail nouveaux et novateurs fondés sur des réseaux et sur une plus grande autonomie des individus, il faudra investir beaucoup dans le capital humain pour pouvoir répondre aux exigences des emplois futurs en matière de compétences et de qualifications. Les institutions, structures et pratiques éducatives seront donc confrontées dans les dix années à venir à des défis spécifiques à long terme.

En premier lieu, il est de plus en plus manifeste que la diversité et la complexité des pressions qui pèsent sur les systèmes d'enseignement et de formation des pays de l'OCDE ne font que croître, tendance qui ira elle aussi en s'accroissant. Dans de nombreux pays, de larges fractions de la population, et surtout certains groupes ethniques peu instruits, devront être la cible de programmes d'enseignement destinés à leur inculquer les mécanismes fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul. Les qualifica-

tions intermédiaires et les formations supérieures très spécialisées continueront néanmoins d'être recherchées. A cela s'ajoutent les besoins grandissants de formation complémentaire et d'éducation permanente des travailleurs âgés car à l'avenir, beaucoup de gens se trouveront confrontés à la nécessité de changer d'emploi et même éventuellement de profession plusieurs fois au cours de leur vie active. A l'autre extrémité de la pyramide des âges, il y a nécessité de faciliter le passage de l'école à la vie active, de donner aux jeunes un bagage général qui facilite plus tard leur mobilité et leur adaptabilité, qui leur donnent les bases voulues pour pouvoir s'adapter aux nouveaux modes d'organisation du travail et les préparent d'une manière générale à l'avènement de la «société de l'apprentissage». Ces progrès auront vraisemblablement eux-mêmes pour effet d'accroître la demande de formation hors des structures d'enseignement traditionnelles : auto-apprentissage à l'aide de divers moyens et sources de connaissances, télé-enseignement, conseil et orientation professionnels, apprentissage dans le cadre d'un travail d'équipe, etc. Face à ces perspectives, les responsables de l'enseignement verront peut-être leur rôle consister de plus en plus à faire en sorte que des activités éducatives aussi diverses s'inscrivent dans un cadre général qui soit efficace, concurrentiel et avant tout transparent.

Il faudra aussi trouver un meilleur équilibre entre qualifications théoriques et qualifications professionnelles. Si un nombre appréciable de jeunes des pays de l'OCDE ont certes difficilement accès à une formation de base et à l'enseignement secondaire, on note cependant depuis 10 à 15 ans une tendance générale à la prolongation des études au-delà de l'enseignement secondaire. Les capacités d'accueil ne se sont pas développées au même rythme : elles ont augmenté plus rapidement dans l'enseignement théorique dispensé par les universités que dans l'enseignement technique et professionnel. Or, selon les prévisions relatives aux professions établies pour un certain nombre de pays, les qualifications techniques et professionnelles seront d'une grande importance dans les années à venir. Les chiffres pour les États-Unis, par exemple, laissent prévoir une croissance rapide, entre 1992 et 2005, des professions exigeant au moins un premier titre universitaire (analyste-système, informaticien, psychologue, analyste de gestion, etc.) Ils annoncent aussi une forte expansion de multiples professions nécessitant une formation professionnelle : professions para-juridiques (86 pour cent), auxiliaires médicaux (71 pour cent), techniciens et manipulateurs de matériel radiologique (63 pour cent), etc. En Allemagne, on s'attend à ce que la proportion de travailleurs ayant suivi un apprentissage, reçu une formation ultérieure, ou possédant des qualifications techniques supérieures, qui était de 66 pour cent à la fin des années 80, passe aux alentours de 70 pour cent d'ici l'an 2000.

Enfin, le changement des modalités de travail conduit à s'interroger sur l'accès à la formation. Ces dernières années, de nombreux pays ont vu s'accroître la progression des emplois atypiques – travail à temps partiel ou temporaire, contrats à durée déterminée, certaines formes de travail indépendant, etc. Cette tendance semble devoir se poursuivre. Ainsi au Royaume-Uni, l'emploi à temps partiel qui touchait déjà environ 22 pour cent de la population active en 1990, devrait concerner 700 000 travailleurs de plus entre 1991 et l'an 2000. Plusieurs autres pays s'attendent aussi à une forte croissance des emplois atypiques. Or, l'expérience des dix dernières années environ montre *i)* qu'il existe un lien entre le volume de formation qualifiante dont un salarié a bénéficié auprès de son



employeur et son ancienneté dans l'emploi, *ii*) qu'une rotation trop rapide des effectifs ne favorise pas l'amélioration des compétences des salariés et *iii*) que les travailleurs ayant un bon niveau d'instruction et de formation initiales tirent généralement davantage profit d'une formation complémentaire que les travailleurs sans qualifications ou peu qualifiés. De toute évidence, un effort soutenu et de grande ampleur s'impose afin d'améliorer et d'élargir l'accès à la formation.

Il est peu probable que l'on puisse réaliser des progrès dans n'importe lequel de ces domaines sans accroître les incitations dont ont besoin les principaux acteurs présents sur le marché de l'enseignement et de la formation. Il faudra encourager les établissements à diversifier leur choix de formation de manière à ce que celles-ci répondent mieux aux exigences des employeurs comme des salariés. Il faudra inciter davantage les travailleurs à investir dans leur propre formation en veillant à ce que la formation dispensée leur permette autant que possible d'améliorer leurs revenus au cours de leur carrière. Les entreprises elles-mêmes se montreront vraisemblablement plus disposées à offrir une formation si elles sont autorisées à traiter l'accumulation de capital humain comme un investissement, au même titre que les équipements, notamment par des dispositions prévoyant que les investissements consacrés à la formation du personnel seront déductibles de l'impôt.

### **3. Nouvelles conceptions du travail et des activités extra-professionnelles**

Abstraction faite des problèmes classiques relatifs au marché du travail, il convient d'analyser de plus amples phénomènes de société qui permettront peut-être à toutes les catégories de la population de participer activement et de façon constructive à la société des années 90 et du début du XXI<sup>e</sup> siècle. En premier lieu, les pays de l'OCDE sont appelés à connaître une prospérité croissante dans les années à venir. Même dans l'hypothèse d'une croissance économique simplement modérée, le revenu disponible par habitant augmentera vraisemblablement de 25 pour cent en termes réels entre 1990 et 2005 aux États-Unis, tandis qu'au Japon, la croissance réelle des revenus disponibles des ménages entre 1990 et 2010 devrait être de l'ordre de 30 pour cent. On s'attend à des hausses du même ordre de grandeur dans de nombreux pays d'Europe. A cela s'ajoute la perspective pour de nombreuses familles d'hériter des richesses accumulées par la génération de l'après guerre.

Face à une plus grande prospérité, il est concevable que les salariés soient de plus en plus disposés à envisager de travailler moins. Les pays industrialisés enregistrent une baisse séculaire du nombre moyen des heures de travail effectuées : en Europe, par exemple, le temps effectivement consacré au travail est tombé de quelque 3 000 heures par an il y a un siècle à 1 700 environ aujourd'hui. Bien que cette tendance à la baisse se soit ralentie ou stabilisée depuis plusieurs décennies, certains pays de l'OCDE s'attendent à une nouvelle diminution au début du siècle prochain. Au Japon, par exemple, on prévoit que le nombre moyen annuel d'heures de travail, qui est resté assez constant dans les années 80, tombera de 2 052, chiffre actuel, à 1 806 d'ici 2010. Même les pays où le nombre moyen d'heures de travail est déjà relativement faible, s'attendent à une évolu-

tion analogue. En Norvège, par exemple, le temps de travail par salarié devrait tomber d'environ 1 400 heures en 1991 aux alentours de 1 300 en 2010.

Par ailleurs, les résultats des sondages d'opinion – nationaux et internationaux – font apparaître une importante évolution dans la conception même du travail. Ils révèlent un changement d'attitude fondamentale dans les sociétés développées qui se détournent des valeurs matérialistes (comme la sécurité économique et matérielle) pour adhérer à des valeurs qualifiées de « post-matérialistes », comme le développement personnel, l'épanouissement, l'autonomie, le goût pour l'art et l'intellect. Ce changement va de pair avec une certaine distanciation par rapport au travail dans de larges fractions de la population – mais non dans son ensemble. Même les pays dotés d'une réelle éthique du travail n'ont pas échappé à cette évolution générale. On perçoit en Allemagne comme au Japon un détachement par rapport au travail. Au Japon, même si l'activité professionnelle est encore considérée par beaucoup comme très importante, elle est pour la première fois, comme l'atteste une longue série de sondages d'opinion, passée au second plan derrière la famille dans la hiérarchie des priorités. Bien sûr, cette tendance ne vaut pas pour toutes les catégories de la population.

Les sondages montrent dans l'ensemble une moindre valorisation du travail, notamment chez les jeunes. Il faudrait toutefois se garder d'en tirer des conclusions quant à l'échelle de valeurs que la jeune génération fera prévaloir dans la société au cours des années à venir. De fait, les jeunes sont souvent très conscients eux-mêmes des puissants facteurs économiques et sociaux qui les feront, avec l'âge, changer d'attitude face au travail. Selon un sondage récent, les jeunes Suédois attachent une assez grande importance à une activité professionnelle intéressante, mais pensent qu'ils lui attribueront une valeur encore plus grande dans 15 à 20 ans. Cette situation reflète en fait une constatation plus générale. Le changement d'attitude à l'égard du travail tient notamment à l'importance croissante attribuée à ses aspects qualitatifs. Une plus grande autonomie dans le travail, la possibilité de travailler en collaboration et en équipe et de suivre une formation permanente pèsent beaucoup dans l'appréciation portée sur le travail.

La prospérité grandissante ainsi que les attitudes nouvelles à l'égard du travail observées un peu partout ouvrent diverses voies dans la recherche de solutions à certains des problèmes d'activité et de société les plus pressants auxquels les pays de l'OCDE seront confrontés dans les années à venir. Ces deux facteurs favorisent une vaste réflexion sur les possibilités qu'offrent la réduction du temps de travail et le partage du travail. Ils donnent espoir que les activités non rémunérées seront plus largement admises dans la société, et laissent entrevoir la perspective que le travail comme les loisirs deviennent une source reconnue et respectée de développement personnel et d'épanouissement.

La question du partage du travail n'a pas suscité le même intérêt dans tous les pays de l'OCDE. Ce qui ressort du récent débat, c'est que divers facteurs économiques et politiques rendent plus viable la perspective d'un partage du travail. Premièrement, comme nous l'avons indiqué plus haut, la progression sensible des revenus réels de nombreux salariés à l'avenir aura tendance à accroître le nombre de travailleurs qui gagneront suffisamment pour pouvoir accepter un compromis entre salaire et temps de travail. Deuxièmement, certains salariés et syndicats semblent admettre avec plus de réalisme que le partage du travail implique celui des salaires et ne devrait pas entraîner de

hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre. En revanche, on note encore une vive résistance de la part de nombreux employeurs qui craignent que certaines formes de réduction du temps de travail nuisent à leur compétitivité, même si des ajustements de salaires correspondants sont opérés. On peut ici faire remarquer qu'un partage généralisé du travail, instauré par voie législative, a peu de chances de donner de bons résultats car il ne fera que rationner les activités lucratives et imposera des réductions de revenu aux travailleurs qui ne manqueront pas de susciter des résistances. Les solutions viables consisteraient plutôt à adopter des dispositions souples et librement consenties permettant à divers titres de réduire la durée du travail, en instaurant notamment des congés sous diverses formes (congé formation, congé parental, congé sabbatique), mensualisation ou annualisation du temps de travail.

Troisièmement, comme l'ont confirmé les sondages d'opinion évoqués plus haut, le partage du travail pourrait faire un plus grand nombre d'adeptes car les travailleurs tiennent de plus en plus à passer davantage de temps avec leur famille ou à s'adonner à des activités de loisirs. On n'en continue pas moins de douter non seulement de la possibilité d'un réel partage du travail et de ses répercussions éventuelles sur la croissance économique globale, mais aussi de sa capacité à s'attaquer aux sources mêmes du chômage. Étant donné les grands changements qui s'annoncent dans la société, ce serait peut-être une erreur que d'envisager la réduction du temps de travail et le partage du travail essentiellement comme des moyens d'en assurer une plus juste répartition, au lieu d'y voir des instruments de nature à modeler la société, de façon à ménager plus de temps libre pour mener des activités extra-professionnelles et chercher de nouveaux modes de développement et d'épanouissement. Ce dernier objectif aurait plus de chances d'être atteint si l'on assouplissait par exemple certaines réglementations de moins en moins justifiées en matière de modalités de travail, d'horaires d'ouverture des magasins etc. et si l'on renonçait à la division rigide de la semaine en jours ouvrables et week-end.

Dans les sociétés actuelles, un des obstacles majeurs à la réinsertion sociale des chômeurs, des travailleurs sous-employés, des personnes ayant pris une retraite anticipée, des travailleurs exerçant involontairement une activité à temps partiel, etc. tient à ce que le travail n'est pas seulement une source essentielle de revenu, mais aussi l'un des principaux moyens d'être reconnu et de jouir d'un statut social. Cette situation s'explique en partie par le fait qu'en dépit d'une prospérité croissante, les sociétés des pays de l'OCDE n'ont jusqu'ici pas pu ou pas voulu dissocier emploi rémunéré et acquisition des biens et services de première nécessité, en mettant par exemple en place des régimes universels de revenu minimum qui ne porteraient plus les stigmates des transferts sociaux. Les valeurs véhiculées par la société ont elles aussi leur importance. Si l'opinion publique reconnaissait davantage les activités ne relevant pas de la notion traditionnelle de travail rémunéré ordinaire – notamment les activités productives au service de la collectivité, le bénévolat, les activités destinées à améliorer la qualité de l'environnement, les soins aux enfants et aux personnes âgées, il serait beaucoup plus facile d'en tirer parti.

La marge de manœuvre dont disposent les pouvoirs publics pour favoriser une évolution des mentalités à cet égard n'est pas aussi limitée qu'il n'y paraît à première vue. Les soins aux personnes âgées en sont une bonne illustration. Dans de nombreux pays de l'OCDE, la proportion de personnes très âgées placées en établissement a fortement augmenté, tendance qui ne fera que s'accroître. On s'attend, par exemple, à ce

que le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus progresse de quelque 22 millions dans les pays développés entre 1985 et 2025. Parallèlement, les difficultés de financement des soins de santé vont très probablement s'aggraver encore. D'où la nécessité de s'intéresser de plus près aux soins à domicile. Un certain nombre de pays (l'Australie, le Danemark, la France, le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, par exemple) ont déjà pris des initiatives dans ce sens en accordant des allocations à ceux qui s'occupent des personnes âgées (généralement des membres de la famille) ou en augmentant les allocations existantes, en réduisant le rôle des services institutionnels comme substituts aux soins prodigués par la famille et en s'efforçant d'instaurer de nouvelles formes de partenariat entre les familles et les services d'aide.

Bien entendu, il n'est pas rare que les meilleures intentions se heurtent à des valeurs contradictoires. Le Japon en est un bon exemple. Dans ce pays, le taux de placement des personnes âgées en établissement a toujours été faible, la famille se chargeant de la plupart des soins. La perspective d'un rapide vieillissement de la population dans un avenir assez proche met en péril les systèmes de soins traditionnels. Selon des sondages d'opinion, le décalage s'accroît entre les opinions affichées et les comportements. Plus de 90 pour cent des Japonais d'âge moyen estiment qu'il incombe à la famille de s'occuper des parents grabataires – or, près de la moitié des grabataires sont en fait placés en établissement. Cette contradiction semble en partie imputable au déclin de la famille élargie, mais aussi au fait que les femmes ont de plus grandes ambitions professionnelles et sont plus nombreuses à travailler.

Pour beaucoup, le travail restera à l'avenir le principal instrument de développement personnel et d'épanouissement, mais la qualité de leurs activités connaîtra sans doute de profonds changements. Parallèlement à la diffusion, due à la technologie, de formules permettant une organisation souple de travail – télétravail, bureautique, réseaux multimédia, etc. – les gens auront tendance à valoriser fortement les aspects non matériels de leur travail, notamment une plus grande autonomie d'action et de décision, la possibilité de définir eux-mêmes leurs fonctions et leurs tâches, la volonté de travailler dans un climat de coopération, l'aménagement souple du temps de travail, etc. Pour ces travailleurs, la frontière entre travail et temps libre deviendra de plus en plus floue. En revanche, ceux qui ne seront pas en mesure de tirer pleinement parti de ces possibilités, ou même pas du tout, se rabattront peut-être sur les loisirs et autres activités extra-professionnelles pour pouvoir s'épanouir. En général ils seront aussi favorables à une réduction et à un aménagement plus souple du temps de travail, afin essentiellement de consacrer plus de temps à la vie de famille et aux distractions.

Toutefois, cette perspective d'une « société de loisirs » n'est pas sans poser problème. Si les tendances observées actuellement dans un certain nombre de pays se précisent, les moyens de s'adonner à des activités de loisirs seront très inégalement répartis, et ce pour deux raisons : *i*) certaines catégories sociales disposent de plus de temps libre que d'autres ; et *ii*) il existe une relation étroite entre la palette des loisirs envisageables, notamment les activités culturelles, et le niveau d'instruction. D'une manière générale, les personnes de 20 à 50 ans occupant un emploi constituent un groupe dont le temps libre est actuellement absorbé par une charge de travail croissante d'une part et par des études de l'autre, les femmes étant souvent soumises à d'autres contraintes en raison de leurs responsabilités familiales et de leurs tâches ménagères. Ce groupe

contraste fortement avec les personnes qui, parce qu'elles sont au chômage, sous-employées ou invalides ou qu'elles ont pris une retraite anticipée, disposent de beaucoup de temps libre sans avoir nécessairement les moyens de s'adonner à des loisirs favorables à leur développement personnel et à leur épanouissement.

Bien sûr, les retombées positives d'un accroissement du temps libre sur l'ensemble de la société dépendent beaucoup de la « qualité » des activités de loisirs ainsi que de leur généralisation. C'est en outre leur contenu qualitatif qui détermine avant tout le classement des distractions dans l'échelle de valeurs de la société. Tant que les loisirs resteront bien moins valorisés que le travail, leurs potentialités ne pourront être pleinement exploitées. Le système d'enseignement se trouve ainsi mis au défi non seulement de contribuer à créer une culture de loisirs appropriée, mais aussi de veiller, en développant chez les élèves la créativité et le sens des relations humaines, à ce que les individus puissent tirer pleinement parti des possibilités d'épanouissement que cette culture pourrait leur offrir.

#### **4. La cohésion sociale dans les pays de l'OCDE**

On s'accorde généralement à reconnaître que de nombreux dangers menacent la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE. Ces dangers sont souvent externes et, pour une large part, liés aux effets de l'interdépendance économique et culturelle croissante des pays. D'autres sont au contraire essentiellement inhérents aux pays de l'OCDE. Au premier rang de ces dangers figurent peut-être les niveaux élevés et persistants de chômage – notamment de longue durée – et de sous-emploi.

En deuxième lieu, dans la plupart des pays Membres, les dernières décennies ont été constamment marquées par la pauvreté qui, dans certains d'entre eux seulement, se révèle singulièrement insensible à l'amélioration des performances économiques globales. Depuis 1970 environ, les États-Unis connaissent une pauvreté persistante et croissante ; selon des indicateurs classiques (normatifs), quelque 35 millions de personnes, soit près de 14 pour cent de la population, vivent actuellement au-dessous du seuil de pauvreté. Ce qui est frappant dans ce pays, c'est que près de 60 pour cent des familles pauvres comptent au moins une personne occupée ; mais étant donné la baisse des salaires relatifs, notamment dans les emplois peu qualifiés, ces salariés ne gagnent pas suffisamment pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté. On estime en outre que non moins d'un tiers de toutes les personnes démunies vivent dans un état de pauvreté chronique. (Après trois ans, leur revenu est encore inférieur à la moitié du revenu médian de l'ensemble de la population). Les Noirs et les familles dont le chef est une femme sont particulièrement touchés. Toutefois le phénomène de la pauvreté persistante ou croissante ne concerne pas l'ensemble du continent nord-américain. Le Canada a beaucoup mieux réussi que son voisin en abaissant de 45 pour cent son taux de pauvreté (mesuré selon les définitions américaines) au cours des vingt dernières années, grâce essentiellement à l'amélioration des transferts sociaux.

D'après des études comparatives effectuées à l'échelon international, la pauvreté est dans l'ensemble nettement moins répandue en Europe qu'en Amérique du Nord, de même que les cas de pauvreté persistante. On estime que seule une faible fraction de la

population de la plupart des pays européens connaît de graves difficultés depuis plus de trois ans. Les minorités ethniques constituent des exceptions notables. Les caractéristiques des pauvres varient considérablement d'un pays d'Europe à l'autre. Dans certains pays, ce sont les retraités ou les très jeunes ménages qui sont les plus exposés. Dans d'autres, ce sont les familles monoparentales; ailleurs encore, la pauvreté frappe plus particulièrement les exploitants agricoles. Mais certaines caractéristiques se retrouvent dans toute la région. D'une manière générale, les ménages ayant des liens inexistantes ou très ténus avec le marché du travail (par exemple, les ménages à salaire unique) sont plus exposés à la pauvreté que la moyenne, tendance qui s'est accentuée, ces dernières années, avec la forte progression du nombre de chômeurs de longue durée. En outre, pour les familles non traditionnelles et/ou celles dont le chef est divorcé ou séparé, le risque est généralement supérieur à la moyenne.

Les perspectives médiocres de croissance économique, le mauvais état des finances publiques et les coupes auxquelles il faut s'attendre dans les dépenses de protection sociale rendent très difficile de réaliser des progrès notables dans la lutte contre la pauvreté au cours de la prochaine décennie.

Troisièmement, dans la mesure où dans certains pays la baisse des salaires réels, en particulier des travailleurs peu qualifiés, a contribué à enfermer les salariés dans le piège de la pauvreté, les disparités de gains croissantes apparaissent souvent comme une source de tensions supplémentaires qui pèsent sur le tissu social. Selon une récente étude de l'OCDE, sur dix-sept pays de l'OCDE, douze ont vu les écarts de gains se creuser dans les années 80. Toutefois, si l'accentuation des disparités a été assez prononcée aux États-Unis et au Royaume-Uni, elle a été généralement faible dans dix autres pays, tandis que dans les cinq autres, le degré d'inégalité est resté relativement stable, souvent dans le sillage des réductions enregistrées dans les années 70. L'accentuation des inégalités de gains n'est du reste pas toujours allée de pair avec un accroissement des disparités de revenu familial. Si tel semble effectivement avoir été le cas aux États-Unis et aux Pays-Bas (où les inégalités de revenu, compte tenu des transferts, se sont en fait aggravées plus vite que les inégalités de gains) et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, d'autres pays (l'Australie, le Canada et la France, par exemple) se sont en revanche efforcés de compenser les écarts de gains croissants par des transferts sociaux, quoiqu'au prix de lourdes dépenses budgétaires.

Ceci nous conduit à évoquer une quatrième source de pressions qui pèsent sur la cohésion sociale, à savoir la redistribution des revenus d'une génération à une autre. Sous l'effet notamment d'une extension de la couverture, de l'évolution démographique et du relèvement des prestations, les budgets sociaux des pays de l'OCDE (santé, indemnisation du chômage, pensions et autres prestations) ont connu une expansion spectaculaire. Les prochaines décennies verront le nombre de personnes âgées augmenter considérablement. Si l'on comptait environ 100 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en 1990, leur nombre devrait atteindre 115 millions d'ici la fin de la décennie, 130 millions en 2010 et 156 millions en 2020. La proportion de personnes d'âge actif capables d'assurer un soutien économique aux personnes âgées diminuera progressivement, de sorte que le rapport de dépendance économique des personnes âgées passera de 19 pour cent en 1990 à 28 pour cent en 2010 et à 37 pour cent dix ans plus tard. Certains pays

subiront cette pression plus tôt que d'autres. Au Japon et en Allemagne, par exemple, le rapport de dépendance économique sera déjà de 34 pour cent en 2010.

Ce sont les budgets relatifs aux pensions et aux soins de santé qui seront les plus touchés par ce phénomène démographique. Sans une hausse des cotisations, une réduction des prestations et une modification des droits en la matière, les contraintes qui pèseraient sur l'économie deviendraient intolérables. Mais de telles réformes supposent une redistribution significative de la charge financière aussi bien entre les générations qu'entre les différentes catégories sociales, redistribution qui pourrait susciter de vives controverses. On craint déjà dans certains pays d'Europe, que dans les années à venir la priorité aille au soulagement des maux chroniques des personnes âgées, au détriment des programmes de prévention destinés aux personnes plus jeunes. Par ailleurs, on constate dans les régions à forte densité de personnes âgées relativement aisées (en Floride par exemple) une désapprobation croissante, surtout chez les jeunes, de l'attitude et de l'influence des citoyens âgés au sein de la collectivité.

Cinquièmement, les sociétés de la zone OCDE se diversifient de plus en plus. Depuis quelques années, l'immigration a connu une forte augmentation. Rien qu'en 1991 et 1992, près de 2 millions d'immigrants seraient arrivés en Amérique du Nord et en Europe et l'accroissement prévu de la population des pays en développement devrait contribuer à maintenir les pressions migratoires émanant de certains pays jusque dans le courant du siècle prochain. Pour de nombreux pays Membres, l'immigration reste une source vitale de prospérité économique et de régénération, mais d'aucuns craignent que la capacité de ces mêmes pays à absorber les flux croissants d'immigrants ne soit en train de s'affaiblir.

La capacité d'absorption de plus en plus limitée des marchés du travail, surtout en période de basse conjoncture, semble à cet égard un obstacle de taille. Les données recueillies au Canada, par exemple, laissent à penser que si, avant 1965, il fallait généralement moins de quinze ans pour s'assimiler complètement, (c'est-à-dire pour que les immigrants perçoivent des gains égaux à ceux des travailleurs nés au Canada), l'assimilation totale est désormais de plus en plus longue et paraît hors de portée pour les immigrants des années 70 et 80. La forte baisse de la capacité d'assimilation depuis 1981 n'est pas imputée à une discrimination croissante, car elle vaut aussi bien pour les immigrants des États-Unis et d'Europe que pour ceux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. En outre, de récentes études effectuées aux États-Unis sur l'influence de l'immigration en provenance de pays pauvres montrent qu'elle entraîne un gonflement de l'offre de travailleurs peu qualifiés et contribue ainsi pour beaucoup à accroître globalement les inégalités de gains. Mais il est à craindre aussi que, d'une manière générale, les migrants et certaines minorités ethniques résidant déjà dans les pays d'accueil ne soient davantage exposés à la pauvreté. Selon des enquêtes récentes, en Allemagne, par exemple, la pauvreté risque d'être trois fois plus fréquente et persistante chez les résidents étrangers que chez les Allemands nés dans le pays.

Il ressort de ce bref survol qu'un certain nombre de facteurs de division se conjuguent pour marginaliser de larges fractions, quoique très hétérogènes, de la population des pays de l'OCDE. L'affaiblissement de la cohésion ne se limite pas au problème des démunis, comme en témoignent les évolutions d'autres domaines de la vie publique et

privée. On assiste ainsi depuis quelques années à un relatif déclin de l'influence des partis politiques en place et à la prolifération de groupes d'intérêts aux visées très étroites, ce qui fait craindre un grave affaiblissement de l'aptitude des pouvoirs publics à élaborer et à mener à bien des politiques cohérentes. En outre, le sentiment d'insécurité économique gagnant de nombreuses catégories sociales, les intérêts établis semblent profondément enracinés, ce qui rend plus difficile d'instaurer des changements visant à assouplir une grande partie de la réglementation et des conceptions traditionnelles, obstacles à l'évolution de la société.

L'individualisme s'est parallèlement beaucoup accentué, de même, semble-t-il, que la perte des valeurs traditionnelles chez de nombreux jeunes. On peut en voir des manifestations extrêmes aux États-Unis et au Royaume-Uni où le lien entre petite délinquance et chômage de longue durée chez les jeunes apparaît de plus en plus clairement. Corrélativement, les institutions qui jusqu'ici servaient de trame au tissu social ont subi de profondes transformations. Le rôle de la famille a évolué, les structures traditionnelles incarnant la solidarité et le consensus tels que l'Église, les syndicats et les partis politiques établis ont perdu de leur influence, et l'État protecteur est lui-même remis en question. Les symboles traditionnels d'identité personnelle semblent ainsi perdre du terrain, exacerbant la nécessité d'« appartenir » à une collectivité et de s'y impliquer, en même temps que s'amenuisent les moyens d'exprimer la souveraineté collective, de définir l'intérêt général et de structurer la solidarité.

C'est peut-être la famille qui a connu les bouleversements les plus spectaculaires des quarante dernières années. La famille élargie a pratiquement disparu et la famille traditionnelle biparentale à salaire unique est de plus en plus rare. Les taux d'activité féminine ont considérablement augmenté, de même que le nombre des familles monoparentales et celui des ménages d'une seule personne. Ces évolutions devraient même gagner les sociétés traditionnelles. Au Japon, par exemple, on s'attend à ce que le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 55 ans, actuellement de l'ordre 55 pour cent environ, dépassent largement 70 pour cent d'ici 2010; les quinze à vingt prochaines années verront certainement aussi s'accroître la proportion de ménages d'une personne qui passera de 21 à près de 28 pour cent, celle des familles élargies tomber de 13 à 8 pour cent et les taux de divorce augmenter d'environ 60 pour cent. Dans l'ensemble, les familles seront donc moins capables d'assumer certaines responsabilités sociales et notamment de s'occuper des personnes âgées.

Les sondages d'opinion révèlent une perte d'influence de l'Église dans de nombreux pays de l'OCDE, les fidèles se faisant plus rares et la population perdant confiance dans les institutions ecclésiastiques. Le nombre de travailleurs syndiqués a fortement baissé dans la zone OCDE, ce qui influe non seulement sur les mécanismes du marché du travail comme les négociations salariales et sur les écarts de gains, mais aussi sur les clauses des conventions collectives prévoyant des aménagements sociaux, comme l'indemnisation des travailleurs, les prestations d'assurance-maladie et les pensions, dont beaucoup bénéficient aux travailleurs non syndiqués. D'un autre côté, on note un désenchantement assez général à l'égard des partis politiques en place et de leur capacité à rendre compte de l'évolution des préoccupations fondamentales de l'opinion publique et de sa diversité croissante. Ce phénomène pose un problème majeur pour les catégories sociales marginalisées : en raison même de leur hétérogénéité, il leur est extrêmement difficile de se faire



entendre de ces partis politiques et, inversement, ces derniers ont du mal à proposer aux déshérités des mesures ciblées et pertinentes en leur faveur.

La principale institution responsable de la protection sociale et de la redistribution des revenus dans de nombreux pays, à savoir l'État protecteur, est elle-même aujourd'hui en état de siège. L'aide sociale est compromise par plusieurs facteurs : *i*) l'augmentation générale de la richesse qui a modifié l'équilibre entre ceux que la collectivité sert le mieux et ceux auxquels les formules privées sont les plus favorables ; *ii*) le coût grandissant des prestations de sécurité sociale et la perspective de nouvelles hausses sensibles entraînées par l'évolution démographique ; *iii*) l'érosion des formes d'aide faisant intervenir la collectivité ; et *iv*) tout particulièrement en période de croissance résolument faible, l'effritement de la base économique et de la confiance tendent à dissuader les agents économiques d'apporter leur appui à des systèmes sociaux collectifs. Les mutations économiques et sociales rendent de plus en plus difficile pour l'État d'assumer l'aide sociale, tant financièrement qu'institutionnellement, tandis que les institutions traditionnelles comme l'Église et la famille sont de moins en moins capables de prendre la relève.

Il importe toutefois de ne pas sous-estimer la dynamique interne des systèmes sociaux. Dans certains cas, des mécanismes démographiques auto-correcteurs peuvent jouer. C'est ainsi que les disparités commenceront peut-être à s'atténuer à nouveau lorsque la proportion de jeunes dans la population active aura diminué au cours des dix à quinze prochaines années, leur rareté relative exerçant une pression à la hausse sur leurs salaires dans certains pays. Le niveau moyen d'instruction de la main-d'œuvre augmentera à mesure que les travailleurs âgés et peu instruits prendront leur retraite, et celui de la plupart des minorités continuera de s'élever. À l'avenir, de nombreuses personnes d'un certain âge auront par ailleurs accumulé, au moment de leur retraite, des ressources non négligeables, au titre soit de pensions privées, d'assurances ou d'autres plans d'épargne, soit d'héritages. Aux États-Unis, par exemple, on estime que la génération du baby-boom héritera d'environ 10 mille milliards en dollars courants.

Sur le front du chômage, il n'existe manifestement pas de panacée pour résoudre les divers problèmes structurels auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE. Des progrès sensibles ne pourront être réalisés que grâce à un assortiment de dispositions individuelles dont beaucoup sortent du cadre des mesures classiques touchant le marché du travail et la politique sociale, et dont le succès reste en grande part tributaire de facteurs politico-économiques. Comme on l'a évoqué plus haut, ces mesures ne manqueraient pas notamment de se heurter à divers groupes défendant des intérêts bien ancrés. Dans certains pays, en Europe surtout, ces obstacles iront peut-être en s'atténuant du fait que la population a de plus en plus de difficulté à accepter les répercussions sociales de niveaux de chômage chroniquement élevés et se montre de plus en plus favorable à un remaniement politique qui fonde la solidarité non plus sur les revenus mais sur l'emploi.

Les difficultés financières suscitent des « stratégies de survie » de plus en plus diverses – modalités de travail complexes, emplois multiples à temps partiel, voire à temps complet, prolifération des activités dans le secteur non structuré, etc. – qui, conjuguées à la possibilité de bénéficier des prestations sociales offertes, permettent à de nombreuses personnes ayant de très faibles revenus de remédier à leur situation financièrement précaire. Parallèlement aux difficultés économiques qui persistent dans de nom-

breux pays, on observe donc des taux de mobilité relativement élevés chez les personnes qui veulent échapper à la pauvreté. Les comparaisons internationales laissent à penser qu'au cours d'une année donnée, la proportion de familles situées dans les tranches de revenu les plus faibles qui échappent à la pauvreté l'année suivante est de l'ordre de 25 pour cent en Amérique du Nord, en France, en Allemagne, en Irlande et aux Pays-Bas.

Aux yeux de nombreux observateurs, l'individualisme croissant est l'une des principales causes de l'érosion des structures et de la solidarité familiales traditionnelles. D'autre part, la liberté de choix et un plus grand rayon d'action individuelle peuvent être considérés comme positifs dans la mesure où ils élargissent l'éventail de débouchés professionnels offerts aux hommes et aux femmes, donnent davantage de possibilités d'allier de façon plus gratifiante travail, loisirs et activités familiales et sont plus propices à l'autonomie et à l'épanouissement personnel.

Qui plus est, certains indices montrent que la notion de famille, loin de disparaître, est peut-être en train de connaître une sorte d'adaptation structurelle à l'évolution de la situation économique et sociale qui implique avant tout une diversification des formes. On voit, par exemple, se resserrer les liens au sein de structures familiales plus larges (neveux, nièces, oncles, grands-pères, etc.) et on a constaté l'apparition dans les pays d'Europe du Nord et dans la jeune génération, de nouvelles formes d'organisation familiale qui se traduisent par de nouvelles formes de solidarité. Si cohabitation officieuse, grande autonomie et forte mobilité sont aujourd'hui monnaie courante, ces structures relationnelles se caractérisent aussi par une plus grande égalité entre partenaires et un sens des responsabilités qui portent à revoir la conception étroite de la famille traditionnelle. Les statistiques émanant du Royaume-Uni témoignent d'une évolution en ce sens. En 1991, 30 pour cent des naissances se produisaient hors mariage, contre moins de 12 pour cent en 1980. La proportion de ces naissances déclarées par les deux parents est passée de la moitié aux trois quarts, et plus de 50 pour cent d'entre elles étaient déclarées par des parents vivant sous le même toit. Rien d'étonnant à ce que les sondages d'opinion réalisés dans l'ensemble de l'Europe révèlent dans tous les pays, une revalorisation de la vie de famille au cours des dix dernières années.

Enfin, en particulier pour les Européens ayant les compétences et les qualifications voulues pour établir des liens durables avec l'emploi, l'élargissement des fonctions sociales de l'entreprise (notamment en matière de prestations d'assurance-maladie et de pensions) pourrait offrir une solution de rechange au moins partielle à l'État protecteur traditionnel. A certains égards, une telle initiative ne coïnciderait pas avec le schéma observé dans d'autres régions de l'OCDE. Après tout, au Japon, les facteurs économiques conjugués à des facteurs sociaux mettent à rude épreuve le système d'emploi à vie consacré par l'usage ainsi que d'autres pratiques et systèmes propres à certains secteurs d'activité qui jusqu'ici conféraient aux salariés des droits aux prestations d'assurance-maladie et à des pensions et faisaient implicitement office de filet de sécurité sociale. Quant aux États-Unis, ils semblent s'orienter vers une couverture universelle pour certaines prestations sociales. De fait, les modèles de travail et les systèmes de protection sociale européens, américains et japonais pourraient, d'ici le début du siècle prochain, avoir de plus en plus tendance à converger.

Il ne fait toutefois guère de doute que les profonds changements que connaît l'économie internationale et les transformations qui ont lieu dans les pays de l'OCDE compromettent gravement l'efficacité de la gestion des affaires publiques et montreront que l'État dans ses structures actuelles ne saurait faire face à ses nouvelles tâches. Les sociétés de l'OCDE fonctionneront bien davantage comme des réseaux de personnes, de technologies et de communication dotés d'une large autonomie, sans entrave hiérarchique lourde et au niveau de groupes et de localités. Dans ces conditions, le processus de décision centralisé au sein du gouvernement perdra progressivement en efficacité mais, parallèlement, la mondialisation continuera sans doute à inciter fortement les pays, les régions et les collectivités locales à s'adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales. Il est très possible que certaines de ces petites entités sub-nationales ne disposent ni des ressources ni des réserves de solidarité voulues pour répondre à cette évolution, ce qui obligera peut-être les gouvernements à trouver des formes et mécanismes d'organisation nouveaux et plus souples pour maintenir la cohésion sociale et la solidarité à mesure que progressera la mondialisation.



# Perspectives à long terme de la croissance et de l'emploi

par

**Emilio Fontela**

Professor of Economics  
Universities of Madrid and Geneva  
Espagne/Suisse

Ce dont nous souffrons, ce ne sont pas des rhumatismes de la vieillesse, mais des affres de la croissance liées aux bouleversements et au réajustement qu'implique le passage d'une ère économique à une autre. Les progrès techniques ont dépassé nos capacités d'absorption de la main-d'œuvre; l'amélioration du niveau de vie s'est produite un peu trop rapidement; le système bancaire et monétaire a empêché une baisse des taux d'intérêt au rythme nécessaire au maintien de l'équilibre mondial.

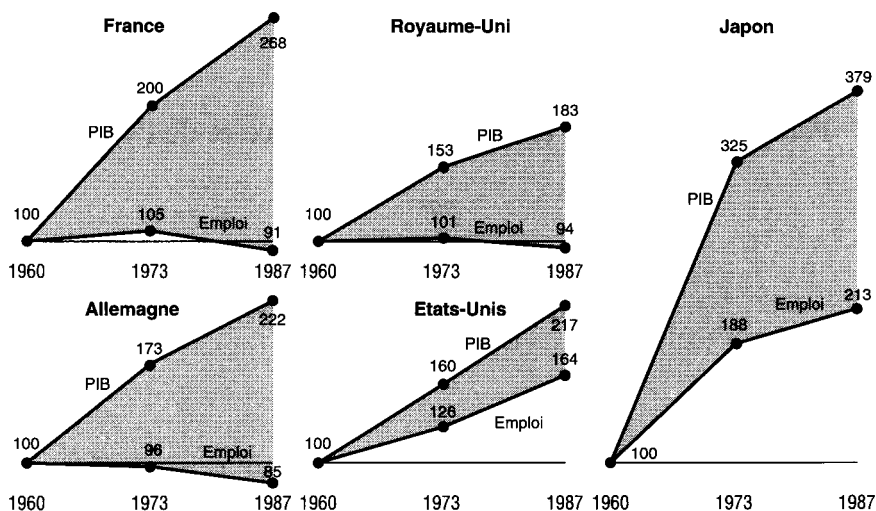
J.M. Keynes, *Economic Possibilities for Our Grandchildren*<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Les études rétrospectives font apparaître des fluctuations marquées du taux de chômage dans les pays de l'OCDE. En Europe et aux États-Unis, ces taux sont actuellement très supérieurs au niveau de chômage frictionnel prévu, situation qui n'est pas sans parenté avec la période qui a précédé les deux guerres mondiales et l'entre deux guerres. La situation actuelle présente les principales caractéristiques suivantes :

- Augmentation constante des taux de chômage : Le taux de chômage dans la CE, stabilisé autour de 2 à 3 pour cent jusqu'au milieu des années 70 (c'est-à-dire au-dessous du taux de chômage frictionnel de 4 à 6 pour cent enregistré en Amérique du Nord) est monté en flèche pour osciller entre 9 et 11 pour cent au cours de la dernière décennie (alors qu'en Amérique du Nord, ce taux a lui aussi commencé à fluctuer au-dessus des niveaux précédents, entre 6 et 9 pour cent); le nombre de chômeurs de longue durée augmente dans tous les pays (de nombreux sans emplois devenant de fait inaptes à l'emploi) et le chômage des jeunes prend des proportions inquiétantes dans plusieurs pays<sup>2</sup>; en outre, le «sous-emploi» qui

Figure 1. Croissance du PIB et de l'emploi dans certains pays industrialisés, 1960-87  
(1960 = 100)



Source : PNUD, 1993.

revêt diverses formes – démotivation des travailleurs, travail à temps partiel et retraite anticipée, tous deux imposés – prend également de l'ampleur; en Allemagne, selon certaines projections pour l'an 2000, le nombre de chômeurs inscrits est estimé à 3.3 millions et celui des personnes touchées par le sous-emploi, à 2.6 millions.

- Décalage entre l'emploi et la croissance de la production : L'élasticité de l'emploi par rapport à la production diminue (selon la loi de Verdorn, la croissance de la production favorise celle de la productivité) et les reprises économiques sont de plus en plus dissociées de la création d'emplois; les économies américaine et japonaise en sont moins affectées que les pays de la CEE, confrontés pour bon nombre d'entre eux, à un processus de « croissance sans emploi »<sup>3</sup>. La figure 1 ci-dessus illustre ce principe de la croissance « sans emploi » et les différences observées entre les pays d'Europe, les États-Unis et le Japon.

## 2. Examen des projections à long terme relatives à l'emploi

Pour étudier l'évolution de l'emploi, il faut commencer par examiner celle de la main-d'œuvre et des besoins en main-d'œuvre liée à la structure des activités de produc-

tion (demande d'emplois). Pour étudier comment offre et demande d'emplois pourront s'équilibrer à l'avenir, il faut tenir compte des mécanismes de formation des prix, eux-mêmes subordonnés à l'encadrement institutionnel (droit du travail, négociations oligopolistiques entre partenaires sociaux, etc.) lui aussi appelé à évoluer. Faire coïncider les paramètres socio-économiques caractérisant la main-d'œuvre (âge, sexe, formation, compétence, profession, situation géographique, etc.) et les besoins du système de production redouble les difficultés. La plupart des études existantes sur les perspectives de l'emploi à long terme n'abordent que certains aspects de ce système complexe.

### *Projections relatives à la main-d'œuvre*

Les projections démographiques à long terme (jusqu'en 2025) établies par les Nations Unies ainsi qu'un grand nombre d'études démographiques nationales servent de référence pour évaluer les effectifs futurs de la population ; les taux de fécondité ayant été nettement inférieurs durant les années 70 et 80 aux niveaux nécessaires pour assurer le renouvellement des générations, les pays de l'OCDE s'attendent tous pour le début du XXI<sup>e</sup> siècle à voir diminuer leur population (phénomène que l'immigration pourrait éventuellement compenser). Si l'on prend pour horizon 20 ans, sachant que les groupes de population en âge de travailler sont déjà nés, les sources d'incertitude majeure ont trait à l'évolution du taux d'activité (proportion d'actifs), aux migrations (de Jouvenel, 1989), ces deux variables clés sont entâchées d'une forte incertitude, en ce sens qu'elles sont tributaires du niveau d'activité économique et de l'évolution du contexte institutionnel en matière d'enseignement, d'âge de la retraite et de politique de l'immigration.

Quant aux taux d'activité, ils ont, en règle générale et à long terme, tendance à augmenter ou à se stabiliser pour les femmes et à diminuer pour les hommes de plus de 55 ans ainsi que les jeunes gens âgés de moins de 25 ans. Les taux d'activité moyens devraient progressivement se stabiliser puis diminuer dans tous les pays de l'OCDE dès le milieu de la prochaine décennie (BIT, 1986). Aux États-Unis, comme dans les autres pays de l'OCDE, «à mesure que la génération du "baby-boom" atteindra les années correspondant aux taux d'activité maximale, la proportion d'actifs se stabilisera du fait qu'une fraction importante de la population atteindra un âge correspondant à des taux d'activité plus élevés. Après 2005, comme la génération du baby-boom aura dépassé l'âge du taux d'activité maximale, la proportion globale d'actifs aura tendance à rester stable ou à diminuer» (Fullerton, 1991).

En matière de migration, les experts s'accordent en général à reconnaître que les pays de l'OCDE seront sans doute amenés à accueillir des effectifs croissants d'immigrants en provenance du reste du monde (pays en développement ou ex-pays à économie planifiée) mais rares sont ceux qui se hasardent à proposer des estimations de l'évolution future ; les prévisions existantes sur la population active sont donc souvent prudentes à cet égard. Toutefois, les projections officielles du Bureau of Labor Statistics (BLS, Bureau des statistiques pour l'emploi) des États-Unis tablent sur un volume annuel de 800 000 immigrants, légaux ou non ; ainsi, une part importante de la croissance prévue de la main-d'œuvre – 150 millions de travailleurs en 2005 contre 125 millions en 1990 – est en fait imputable à l'immigration<sup>4</sup>.

En Europe et au Japon, les projections démographiques officielles présupposent des flux d'immigration constants et l'on prévoit en conséquence une stabilité de la main-d'œuvre pour l'an 2005<sup>5</sup>. Étant donné le chômage que connaît actuellement l'Europe, on peut même prévoir une diminution de fait de la population active « locale », dans la mesure où un certain nombre de travailleurs potentiels – femmes et jeunes qui restent dans le système éducatif en particulier – n'entrent pas, par manque de motivation dans la population active, ce qui implique des taux d'activité plus faibles. On pourrait néanmoins plus que compenser cette régression en adoptant en la matière une hypothèse plus réaliste, ou tout du moins plus proche de celles auxquelles se réfère le BLS pour les États-Unis<sup>6</sup>.

Un certain nombre d'études montrent qu'au cours des années à venir, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, la main-d'œuvre sera en moyenne de plus en plus âgée et instruite et qu'elle s'orientera vers des professions nécessitant des compétences plus poussées (Johnston, 1991). S'il est vrai qu'en règle générale, les immigrants resteront dans leur majorité peu qualifiés, l'immigration de travailleurs très qualifiés, en provenance d'Europe orientale, accroît depuis quelques années la demande d'emplois nécessitant des études poussées en Europe occidentale.

### *Projections relatives à l'emploi*

Les projections relatives à l'emploi vont de pair avec des scénarios de croissance économique et d'évolution structurelle. Ces derniers temps, la détérioration de la situation économique dans la zone OCDE a entraîné une révision à la baisse des taux de croissance escomptés, ce que reflètent les études sur certains pays. C'est ainsi qu'aux États-Unis, la projection médiane en matière d'emploi calculée par le BLS table sur un taux de croissance du PNB de 2.3 pour cent par an entre 1990 et 2005 contre 2.9 pour cent pour la période 1975-90 (Kutscher, 1991). La plupart des spécialistes de prospective économique prévoient à présent des taux de croissance du PNB compris entre 2 et 2.5 pour cent dans les pays de l'OCDE (pour la CE, le taux de 2.7 par an prévu en 1990 pour la période 1990-2010 apparaît aujourd'hui optimiste et il n'est pas jusqu'au Japon dont on ne se hâte de réviser à la baisse les prévisions de croissance à long terme. L'examen des tendances à long terme n'est pas sans remettre en question ce revirement :

- Le volume croissant de ressources consacrées à la recherche et au développement dans l'industrie devrait se traduire par un flux continu d'innovations technologiques.
- Le succès des négociations du GATT dans le cadre de l'Uruguay Round devrait favoriser les échanges mondiaux de biens et services.
- De nombreux pays en développement, dont la Chine et les pays d'Amérique latine, ont réussi à enclencher un processus de forte croissance reposant sur le marché, et d'autres pays d'Europe orientale ne manqueront sans doute pas de s'engager sur cette voie.
- Il est chaque jour moins nécessaire de consacrer des ressources improductives aux dépenses militaires.

Les études effectuées à la fin des années 80 faisaient état de tendances excluant tout problème sérieux de chômage à long terme. C'est ainsi qu'aux États-Unis, d'après les



projections du BLS, la création de 25 millions d'emplois au cours des quinze années à venir (1990-2005) paraissait tout à fait envisageable ; des chercheurs de l'Institut Prognos estimaient à 10 millions le nombre d'emplois créés dans la CE entre 1990 et 2000, ce qui aurait ramené le taux de chômage au niveau frictionnel de 6 pour cent ; l'Institut d'Etudes Politiques (Policy Studies Institute) prévoyait également la création de 3 à 4 millions d'emplois au Royaume-Uni (entre 1990 et 2010) et une baisse du taux de chômage<sup>7</sup>. Les auteurs de projections plus récentes établies en 1992/93 pour l'Allemagne [par l'Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB), Nuremberg] et le Royaume-Uni [par l'Institute for Employment Research (IER), Warwick University] jugeaient eux aussi très probable une diminution du chômage avant la fin du siècle. En Allemagne, un taux de croissance du PIB de 3 pour cent par an entre 1992 et 2000 devrait ramener le nombre de chômeurs au-dessous de 2 millions, contre 3.5 millions actuellement ; au Royaume-Uni, avec un taux de croissance de 2.1 pour cent par an entre 1991 et 2000, le nombre de chômeurs devrait tomber à 2.6 millions au lieu des 3 millions actuels (DIW, 1990). Les seuls éléments qui laissent augurer d'un éventuel processus de « croissance sans emploi » dans les années à venir ont été fournis par un certain type d'analyse prospective relative aux conséquences des nouvelles technologies sur l'emploi – analyse qui prévoyait d'importantes suppressions d'emplois liées à la généralisation des technologies de l'information (ASSESS Group, 1991). Dans l'ensemble, les études réalisées à la fin des années 80 ont cependant négligé cette hypothèse dans la mesure où les données disponibles ne laissaient pas augurer de ce type d'évolution<sup>8</sup>. La crainte de ne pouvoir créer un volume suffisant d'emplois nouveaux que sous réserve de voir soudain les taux de croissance du PIB passer à des niveaux jugés irréalistes, supérieurs à 3.5-4 pour cent par an, est donc toute récente, ce sentiment est alimenté par la crise économique actuelle qui se caractérise par la conjugaison particulière de facteurs cycliques et structurels : même si l'on peut dater du début des années 80 le diagnostic de la « croissance sans emploi », les taux de croissance enregistrés par les pays de l'OCDE durant la deuxième moitié de cette décennie avaient encore modifié, dès 1990, la perspective des prévisionnistes, comme l'indiquent les projections mentionnées plus haut.

### ***Facteurs structurels influant sur l'évolution du chômage***

Comme on l'a vu, l'inquiétude qu'alimente aux yeux de certains pays de l'OCDE la persistance de taux de chômage élevés, s'explique par les prévisions négatives imputables au ralentissement de la récession économique. A considérer le long terme, rien n'exclut que des éléments structurels puissent aggraver les problèmes d'emploi dans tous les pays, y compris dans ceux qui, comme le Japon et les États-Unis, sont encore fortement créateurs d'emplois.

### ***Compétitivité et technologies nouvelles***

La fin de la guerre froide n'a fait qu'encourager le recours aux mécanismes du marché pour résoudre les problèmes économiques, renforçant ainsi le niveau général de la concurrence sur un grand nombre de marchés traditionnellement caractérisés par des niveaux élevés de l'emploi, tel est le cas du secteur manufacturier et de certains services

comme les télécommunications, les transports ou le secteur bancaire. En privilégiant ainsi la dynamique du marché, on a favorisé une accélération des processus d'innovation fondés sur les technologies du modèle « Société de l'information » (microélectronique-informatique-télécommunications) qui offrent un vaste éventail de possibilités de substitution de la main-d'œuvre humaine (automatismes, robotique, systèmes experts, etc.) Les secteurs d'activité en rapport direct avec la production de biens d'équipement qui font intervenir ces nouvelles technologies ou les secteurs qui les utilisent pour leurs propres innovations, sont créateurs de nouveaux emplois, mais lorsque la demande stagne, l'effet négatif de la diminution de la main-d'œuvre employée dans les processus de production risque de l'emporter sur ce premier effet favorable.

Les entreprises qui s'efforcent d'améliorer leur compétitivité décident d'investir essentiellement dans les procédés et optent dans bien des cas pour une rationalisation et une externalisation de leurs activités. Les grandes entreprises recrutent donc de moins en moins et les systèmes socio-économiques sont tenus de fournir un nombre croissant de chefs d'entreprises chargés de diriger un groupe, lui aussi en constante augmentation, de petites et moyennes entreprises (PME) censées avoir la capacité d'innovation nécessaire au lancement de nouveaux produits. Les structures éducatives et socio-culturelles sont souvent mal adaptées, notamment en Europe, pour répondre à ce nouveau besoin d'esprit d'entreprise.

Il est difficile de savoir si le processus d'innovation remplace la main-d'œuvre par des équipements mettant en œuvre les nouvelles technologies, toujours selon le principe économique le plus simple qui consiste à minimiser les coûts en comparant le prix du capital à celui de la main-d'œuvre. Il n'en ressort pas moins qu'un ensemble de considérations et d'orientations nouvelles influe considérablement sur les décisions des entreprises dont le besoin de main-d'œuvre a tendance en général à diminuer :

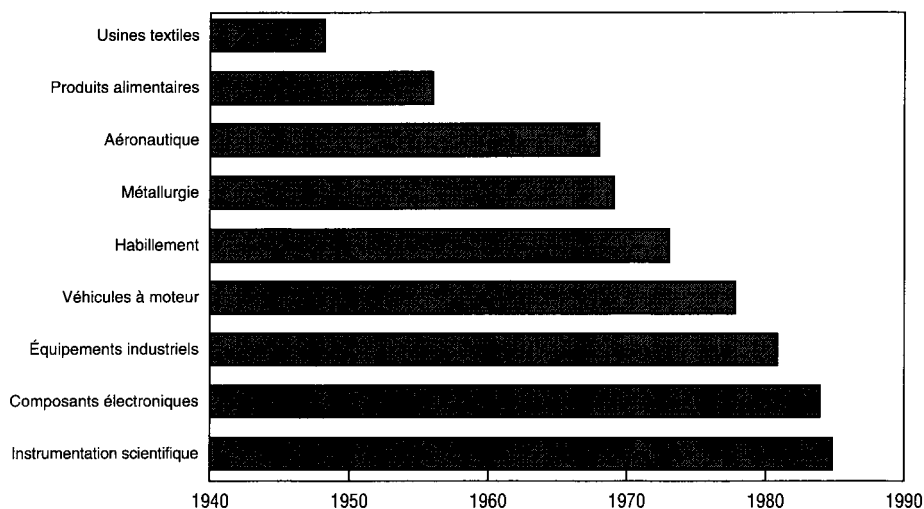
- un contrôle-qualité très poussé (« zéro défaut »), qui favorise l'adoption de procédés de production plus fiables et la suppression des emplois répétitifs (travail à la chaîne et progressivement, dans les services ne nécessitant pas de grandes compétences);
- la miniaturisation alliée à la très haute précision et à la production en environnement contrôlé qui dépasse les capacités humaines;
- la nécessité d'une accumulation d'informations sur les procédés de production et les opérations décentralisées.

L'impératif de compétitivité conjuguée à la révolution technologique a tout lieu d'accélérer le taux de croissance de la productivité totale des facteurs (PTF), événement tant attendu dans les années 70 et 80, ainsi que le rythme de substitution d'équipements à la main-d'œuvre, ce qui se traduit par une diminution rapide du volume total de travail effectivement nécessaire au système productif<sup>9</sup>.

### *Productivité des services*

Bien qu'on constate depuis plusieurs décennies une tendance à l'augmentation de la PFT et à la diminution du besoin relatif de travail, dans l'agriculture et plus récemment dans le secteur manufacturier (où l'indice de l'emploi est respectivement passé à 105 aux

**Figure 2. Recul de l'emploi jusque dans le secteur manufacturier**  
Année d'emploi maximal

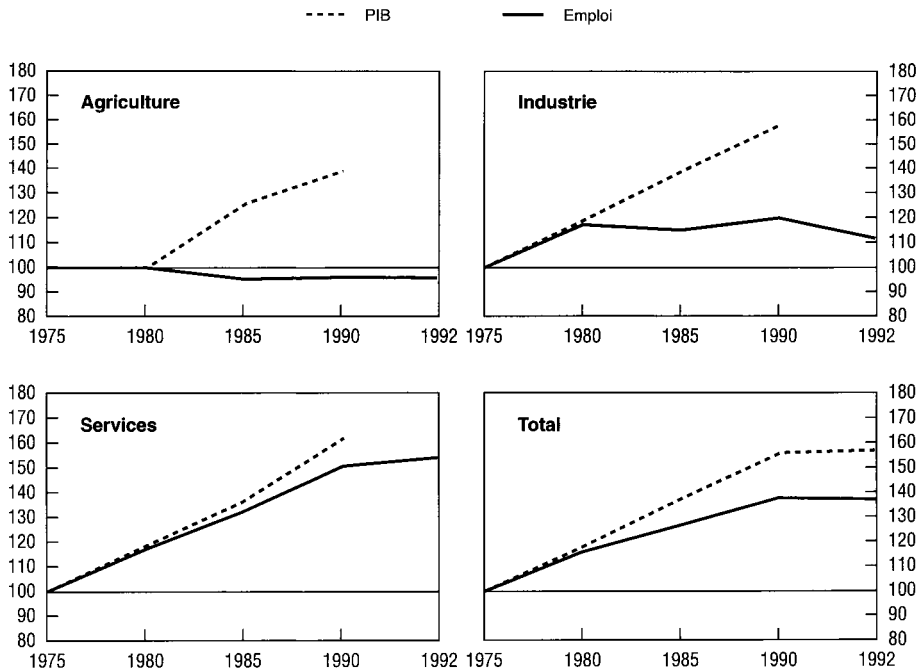


Source : Bureau of Labor Statistics, *Employment, Hours and Earnings*, 1991.

États-Unis et à 108 au Japon entre 1970 et 1990, alors qu'il est tombé à 86 en Allemagne, à 81 en France et à 65 au Royaume-Uni), il est souvent apparu qu'avec un niveau de productivité inférieur à la moyenne, le secteur des services pourrait jouer un rôle clef dans la création d'emplois pendant les prochaines décennies. Les changements prévus dans la structure de l'emploi – pertes d'emplois dans le secteur primaire au profit des secteurs secondaire et tertiaire – s'effectuent de façon harmonieuse à long terme. Ces tendances se manifestent dans l'ensemble de la zone OCDE et seuls les pays qui ont atteint un niveau de compétitivité élevé dans le secteur manufacturier et ont ainsi pu dégager des excédents commerciaux (Japon et Allemagne), ont réussi à maintenir des niveaux d'emploi relativement élevés dans le secteur secondaire. Aux États-Unis, le BLS a montré que de nombreux secteurs manufacturiers avaient déjà dépassé le plein emploi (US Bureau of Labor Statistics, 1991).

Dans les deux grands pays de l'OCDE où le nombre total d'emplois continue d'augmenter (États-Unis et Japon), la croissance de l'emploi dans le secteur des services a été supérieure au cours des trente dernières années à celle de l'ensemble des emplois, mais on observe une dissociation progressive entre production et services, comme l'indiquent les deux figures suivantes.

Figure 3. PIB et emploi aux États-Unis



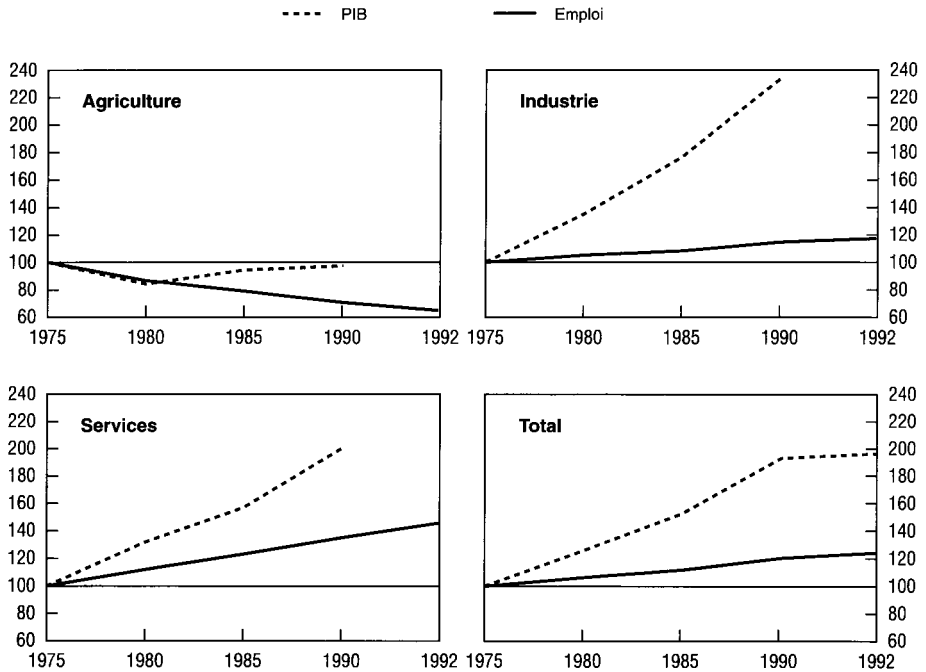
	Agriculture		Industrie	
	Emploi	PIB	Emploi	PIB
1975	100.0	100.0	100.0	100.0
1980	100.7	100.5	115.2	118.3
1985	95.2	125.6	114.2	136.9
1990	96.7	137.9	117.6	154.6
1992	96.4	—	110.4	—

	Services		Total	
	Emploi	PIB	Emploi	PIB
1975	100.0	100.0	100.0	100.0
1980	116.9	118.0	115.7	117.3
1985	131.7	135.6	124.8	135.1
1990	149.3	160.1	137.4	156.0
1992	152.2	—	137.0	157.4

Source : Michael Hopkins, Document d'information pour PNUD, 1993.

Figure 4. PIB et emploi au Japon



	Agriculture		Industrie	
	Emploi	PIB	Emploi	PIB
1975	100.0	100.0	100.0	100.0
1980	87.3	84.8	104.4	134.7
1985	77.0	94.9	108.1	176.5
1990	68.2	97.4	113.7	232.4
1992	62.2	—	118.9	—

	Services		Total	
	Emploi	PIB	Emploi	PIB
1975	100.0	100.0	100.0	100.0
1980	111.6	130.4	106.0	125.2
1985	121.7	158.5	111.2	150.3
1990	136.4	196.8	119.6	188.1
1992	141.2	—	123.2	197.3

Source : Michael Hopkins, Document d'information pour PNUD, 1993.

Certaines des projections relatives à l'emploi les plus récentes tiennent compte de cette évolution structurelle :

- Dans sa projection centrale jusqu'en 2005, le BLS prévoit une diminution de l'emploi dans la production de biens durables, mais 23 millions d'emplois nouveaux devraient en principe être créés dans les activités productrices de services (Carey et Franklin, 1991), dont 6.1 millions dans les services aux entreprises et les services de santé, 5.1 millions dans le commerce de détail, 3.2 millions dans la fonction publique et 1.4 million dans les services financiers et immobiliers.
- L'Agence de planification économique du Japon prévoit la suppression, entre 1985 et 2000, de 2 millions d'emplois dans le secteur de la production de biens matériels (agriculture, industries manufacturières et bâtiment), en même temps que la création de 6.8 millions d'emplois supplémentaires dans le «secteur des services à forte intensité de connaissances» (gestion, services médicaux, santé, enseignement, loisirs, activités ménagères et fonction publique) et un nombre d'emplois pratiquement stationnaire (+300 000) dans le «secteur des services de réseaux» (distribution d'énergie, transports, communications, commerce, finances, assurances et immobilier) (Matsumoto, 1992).

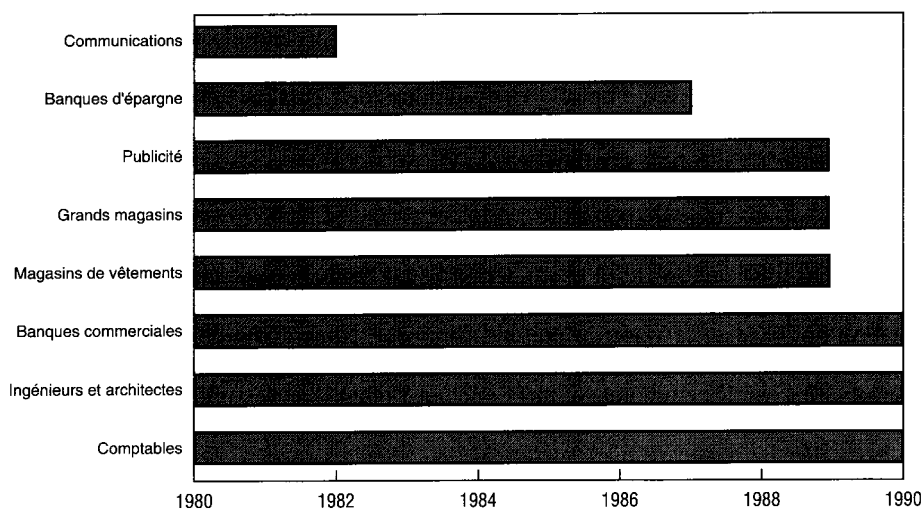
S'il est manifeste que bon nombre des activités de services ne sont pas véritablement ouvertes à la concurrence (services publics par exemple) et que la dynamique de l'innovation au stade des procédés n'y est pas aussi forte que dans l'agriculture ou le secteur manufacturier, les choix récemment opérés par les acteurs institutionnels, ainsi que les orientations adoptées par les pouvoirs publics en vue de déréglementer un grand nombre de marchés monopolistiques ou fortement réglementés, n'en favorisent pas moins l'adoption de mesures de réduction des coûts jusque dans ce vaste secteur économique. Parmi les éléments souvent invoqués comme annonciateurs d'un ralentissement progressif de l'emploi dans les services et même du déclin prévisible de certaines activités de services, on peut citer :

- l'intensification de la concurrence étrangère (liée à la libéralisation du GATT);
- le renforcement de la concurrence due à la déréglementation ou, dans le cas de la CE, à la mise en place du marché unique pour les services de la finance, de l'assurance et du transport, etc.;
- la saturation de la demande dans les secteurs arrivant à maturité;
- et, de toute évidence, l'adoption des technologies de l'information.

Pour les États-Unis, le BLS a pris en considération le fait que certaines activités de services ont déjà atteint le plein d'emploi (maximum) (US Bureau of Labor Statistics, 1991)<sup>10</sup>.

En règle générale et d'un point de vue méthodologique, on peut facilement faire valoir que les projections rendent pour la plupart directement compte d'événements actuels (les projections de la fin des années 80 extrapolaient de facto les résultats assez satisfaisants de cette période dans le domaine de l'emploi) tout en négligeant, en général, le rôle des variables macro-économiques dans l'évolution structurelle de la production et de l'emploi.

Figure 5. **Recul de l'emploi jusque dans les services**  
Année d'emploi maximal



Source : Bureau of Labor Statistics, *Employment, Hours and Earnings*, 1991.

Les perspectives de l'emploi des pays de l'OCDE telles qu'elles ressortent des projections existantes, ne sauraient servir de référence à une exploration cohérente de l'avenir, mais les principales inconnues en ont été identifiées :

- L'immigration dans les pays de l'OCDE modifiera sans doute les tendances démographiques actuelles et la population active continuera vraisemblablement à augmenter au cours des deux prochaines décennies.
- Bien qu'à certains égards, le chômage actuel soit essentiellement cyclique, notamment en Europe, et que la hausse du taux de croissance puisse y remédier dans des proportions non négligeables, certaines tendances structurelles mettent en évidence que le problème tient, à long terme, au fait que la plupart des activités manufacturières et de nombreux services (services de réseaux notamment) ont atteint ou atteignent le niveau d'emploi maximum et nécessiteront probablement à l'avenir une main-d'œuvre moins nombreuse.
- La création d'emplois sera de plus en plus centrée sur les services à forte intensité de qualification, notamment les services de personnel, ce qui exigera peut-être un esprit d'entreprise plus marqué et une proportion accrue de non salariés, les salariés étant par tradition plus nombreux dans le secteur manufacturier et les services de réseaux.

### 3. Principaux problèmes liés aux perspectives de l'emploi à long terme

Le problème actuel du chômage dans les pays de l'OCDE, les perspectives d'une immigration croissante, les prévisions pessimistes concernant la croissance économique et les preuves de plus en plus nombreuses que l'évolution structurelle vers le secteur des services n'est sans doute pas loin d'avoir atteint ses limites, soulèvent de nombreuses questions quant à l'avenir de l'emploi et des politiques de l'emploi. Ces questions portent notamment sur :

- le modèle d'évolution structurelle ;
- la durée du travail ;
- la concurrence internationale.

Nous nous abstenons ici d'examiner en détail les politiques macro-économiques de la demande qui, tout essentielles qu'elles soient pour l'avenir de l'emploi, nécessitent une analyse qui dépasse la visée du présent document. Nous n'aborderons pas non plus l'examen détaillé des coûts de main-d'œuvre, d'une importance capitale dans l'analyse du rapport entre emploi et chômage, mais qui fait l'objet d'autres projets de l'OCDE.

#### *Modèle de croissance*

Baumol, dans l'examen qu'il a réalisé (1967) d'une économie dotée d'un secteur manufacturier à forte productivité et d'un secteur des services à faible productivité, a procédé à l'étude théorique du modèle de croissance dominant pour l'avenir dans les pays de l'OCDE. Bien qu'un certain nombre de services de réseaux soient susceptibles de faire partie, avec les activités manufacturières, de la catégorie des activités à forte productivité, il n'en reste pas moins que beaucoup d'autres secteurs sont – et resteront – étroitement liées aux technologies de production simple à forte intensité de main-d'œuvre exigeant des compétences très diversifiées. Ce modèle tend à creuser les écarts de revenus entre particuliers et implique une profonde redistribution du revenu pour maintenir la cohésion sociale.

La perspective d'un avenir caractérisé par des inégalités de revenus croissantes rendant leur redistribution nécessaire, nous contraint à chercher un système plus favorable à l'emploi sans coût humain excessif (créativité, fierté, amour-propre, etc.) Proposer un revenu minimum garanti ou un impôt négatif à l'intention des ménages aux revenus modestes peut contribuer à améliorer le fonctionnement du marché du travail, dans une situation de complémentarité entre formation et emploi par exemple, par rapport au système actuel d'indemnisation du chômage (Friedman et Friedman, 1980).

L'existence d'un vaste secteur peu productif, dont font partie les administrations, et bénéficiant de mécanismes de redistribution, par le revenu ou par les prix, amène les secteurs très productifs à lutter continuellement pour améliorer leur productivité, situation qui ne saurait perdurer. Certaines études montrent qu'au stade actuel, la compétitivité d'un secteur très productif dépend en fait des résultats obtenus par le secteur peu productif qui le complète : échanges, services collectifs ou administrations publiques inefficaces constituent ainsi de véritables handicaps pour les autres activités



compétitives<sup>11</sup>. Ce qu'il faut, c'est un nouveau modèle de croissance qui permette de réaliser également d'importants gains de productivité dans les secteurs traditionnellement caractérisés par leurs mauvais résultats dans ce domaine.

La croissance économique est subordonnée au progrès de la productivité totale des facteurs. Des études empiriques montrent clairement que les gains de productivité totaux réalisés durant les années 50 et 60 tenaient pour la majeure partie à la productivité des produits intermédiaires, des biens d'équipement et des biens durables, c'est-à-dire au «noyau de base» du secteur manufacturier. C'est le point de départ qui permettait aux gains de productivité de s'étendre aux autres secteurs industriels et en dernière analyse aux consommateurs, par une baisse des prix relatifs des produits manufacturés. Cette baisse renforçant la demande de produits manufacturés, le processus avait de nombreux effets positifs en retour et assurait pratiquement le plein emploi.

Durant la longue période de ralentissement qui a caractérisé les années 70, les nouveaux investissements dans le secteur manufacturier ont naturellement visé la rationalisation plutôt que l'expansion, la main-d'œuvre s'est trouvée remplacée par des biens d'équipement (bien souvent avec des gains de productivité totale plutôt limités), laissant au reste de l'économie le soin d'employer une main-d'œuvre toujours plus nombreuse. Face à une situation assez comparable, les États-Unis et le Japon ont pour leur part maintenu des niveaux d'emploi élevés en faisant porter leurs efforts sur un secteur tertiaire caractérisé par une faible productivité et de bas salaires, prenant ainsi acte de la dualité interne de plus en plus marquée entre un secteur très productif produisant des biens négociables et un secteur peu productif produisant des biens et services non négociables. Ces différences de gains de productivité se reflétaient en partie dans les prix relatifs (redistribution par les prix).

En Europe, l'État-providence a continué à assortir de conditions onéreuses la création de nouveaux emplois (salaire minimum et coût de la sécurité sociale en particulier), ce qui revenait à imposer un type différent de dualisme en laissant se développer un système de production «souterrain» échappant à toute réglementation; il a également créé des emplois dans le secteur public, conférant à ce dernier un poids probablement excessif dans le revenu national.

Si un retour pur et simple des pays de l'OCDE au modèle de croissance de l'après-guerre apparaît peu probable (les gains potentiels de productivité totale des facteurs dans le secteur manufacturier sont à présent plus faibles, en ce sens que les principales économies d'échelle sont acquises, que l'ouverture institutionnelle des marchés a permis d'atteindre les principaux objectifs visés et que les contraintes écologiques se multiplient), la seule alternative sensée consiste à définir un modèle fondé sur une amélioration de la productivité totale dans le secteur des services.

Selon ce modèle, l'amélioration de la productivité des services intermédiaires (services aux entreprises) gagnera les autres secteurs industriels par une baisse des prix relatifs (inversant ainsi une tendance forte à long terme) et les gains réalisés dans le secteur des services privés et publics aux consommateurs favoriseront une reprise de la demande, suivant en cela une tendance expansionniste comparable à celle observée par le passé pour les produits manufacturés. La demande potentielle de services personnels est tout à fait considérable (dans des domaines comme l'enseignement, la santé ou les loisirs,

le point de saturation est loin d'être atteint) et une baisse de leurs prix relatifs devrait rapidement se traduire par une reprise de la demande effective.

Faute de pouvoir adopter ce nouveau modèle de croissance, les pays de l'OCDE n'auront pour toute alternative garante du plein emploi qu'une solution de type « dualiste » où le secteur peu productif est centré sur les activités correspondant à la demande finale (privant d'intrants le secteur fortement productif) et où ces activités se caractérisent par une forte inélasticité par rapport aux prix. Ceci revient à fonctionner dans un contexte culturel qui accepte pour preuve de la qualité des services un prix relatif élevé des services à forte intensité de main-d'œuvre. Le modèle de plein emploi revêt alors l'aspect d'un enjeu culturel semé de « pièges » difficilement contournables en matière sociale<sup>12</sup>.

### *Durée du travail*

La durée du travail de chaque salarié diminue constamment par rapport au passé, les semaines raccourcissent, les vacances s'allongent, l'âge de la retraite diminue tandis que celui de l'entrée dans la vie active recule<sup>13</sup>. C'est ainsi que se manifeste en partie l'amélioration de productivité de la main-d'œuvre. Certains éléments indiquent également une diminution du nombre total d'heures de travail salarié nécessaires à nos systèmes de production complexes. Y a-t-il lieu d'accélérer la réduction du temps de travail de chacun ? S'agit-il d'un pur problème arithmétique ? L'aggravation du chômage structurel tient-elle simplement à une répartition imparfaite, entre travailleurs, du nombre d'heures ouvrables dans une économie donnée ? De nombreux pays de l'OCDE ont proposé à ce problème un certain nombre de solutions ingénieuses visant à redistribuer l'emploi sans pratiquement aucune incidence sur les coûts de main-d'œuvre<sup>14</sup>.

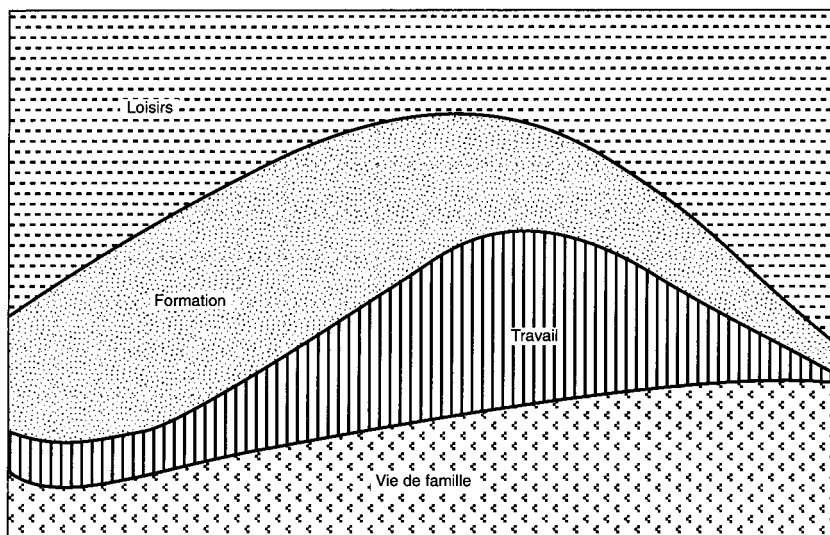
L'emploi à temps partiel se généralise dans tous les pays de l'OCDE, phénomène encouragé par des facteurs influant tant sur la demande (multiplication des emplois nécessitant peu de présence ou pouvant être exercés avec une grande souplesse) que sur l'offre (partage du temps, chez les femmes, entre leur emploi et les activités familiales)<sup>15</sup>. Cette tendance ne manquera vraisemblablement pas de se confirmer à l'avenir et ira de pair avec l'emploi généralisé des nouvelles technologies de l'information (travail à distance, travail mesuré à la tâche plutôt qu'au temps passé).

L'essor du travail autonome peut également s'expliquer par une dissociation entre temps de travail d'une part et horaires et contrats de travail de l'autre. Travail autonome et micro-entreprises se développent et devraient en principe se multiplier dans tous les pays de l'OCDE car c'est un des facteurs qui confèrent aux entreprises qui « externalisent » un grand nombre d'activités, la souplesse dont elles ont besoin (en particulier pour les services)<sup>16</sup>.

Il importe, dans les perspectives de l'emploi, d'envisager l'avènement d'un système où les contrats de travail datant d'après la révolution industrielle et progressivement uniformisés par l'État-providence, ne s'appliqueront plus qu'à une minorité d'emplois exercés par une population active qui disposera de son temps de façon toute différente.

Il conviendrait à très long terme d'envisager un modèle d'aménagement du temps assurant en permanence le juste équilibre entre formation et travail, et ménageant des transitions tout à fait harmonieuses pour la nouvelle comme pour l'ancienne génération.

Figure 6. Complémentarité entre travail, formation, loisirs et vie de famille tout au long de la vie



Source : Emilio Fontela, *España en la década de los ochenta*, Presidencia del Gobierno, Madrid, 1980.

La figure 6 en fait état, en conjuguant loisirs et famille; la complémentarité reste modulable tout au long de la vie. Dans les pays de l'OCDE le système éducatif est actuellement mal adapté à cette évolution à long terme (la notion de « formation permanente » n'en est encore qu'à ses balbutiements et ses moyens d'action sont très limités dans le système de production) et les réductions ultérieures du nombre de semaines de travail ou la mise en place de périodes sabbatiques devrait servir de point de départ à l'adoption de ce nouveau modèle de formation et de travail sur l'ensemble d'une vie.

La fonction publique étant le principal employeur dans tous les pays de l'OCDE, elle est toute désignée pour être le parangon d'un nouveau modèle de développement caractérisé par des services à forte productivité; il lui faudrait donc aussi être à l'avant-garde de l'adoption de nouvelles technologies ou de nouvelles formes de travail (réduction et souplesse des horaires, emploi à temps partiel, emploi temporaire, emploi complété par une formation permanente, congé sabbatique, etc.).

### *Concurrence internationale*

Il existe dans tous les pays de l'OCDE un rapport théorique direct entre emploi et compétitivité. C'est ainsi que pour de nombreux observateurs, les niveaux de chômage

élevés que connaît l'Europe résultent de la perte de marchés imputable aux importations en provenance d'autres pays de l'OCDE (produits à forte intensité technologique) et de pays non membres de l'OCDE (autres produits). Invoquant l'argument de l'emploi dans le contexte d'une perte de compétitivité, certains analystes vont jusqu'à proposer des mesures protectionnistes, principalement pour les importations sensibles en provenance de pays non membres.

Si, comme on le dit souvent, un modèle favorable à l'augmentation rapide de la productivité rend plus compétitif, on peut difficilement en attendre une véritable solution à long terme au problème du chômage; ce serait en effet se contenter de transférer le chômage chez un autre partenaire commercial moins compétitif.

On notera également le niveau relatif, à l'échelle internationale, des coûts unitaires de main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE, dans certains cas de surévaluation des devises, la perte de compétitivité, de parts de marché et d'emplois subie par ces pays s'explique en grande partie par l'abandon, au cours des dernières années, des parités de pouvoir d'achat. Sur un marché international ouvert et intégré, les paramètres définissant les coûts de main-d'œuvre sont de plus en plus complexes.

Les pays de l'OCDE enregistrent par ailleurs un excédent commercial global avec les pays non membres et il est probable que pour la plupart d'entre eux, le nombre d'emplois supprimés par l'importation de produits «sensibles» reste négligeable, même s'il est souvent significatif d'un point de vue politique. Dans un contexte de mondialisation croissante, les pays non membres de l'OCDE entrent de toute évidence en ligne de compte dans les activités peu qualifiées à forte intensité de main-d'œuvre, et une politique protectionniste de la part de l'OCDE ne peut que ralentir un processus normal d'optimisation économique au niveau mondial.

Toujours au nom de la compétitivité, le coût de la protection sociale, notamment les différences existant entre l'Europe, d'autres pays de l'OCDE et le reste du monde est souvent invoquée. Ceci s'explique principalement par les mécanismes de financement de la protection sociale et le problème général du financement des services collectifs. Certains systèmes (fiscaux) de financement sont sans doute plus favorables que d'autres à la création d'emplois, mais rares sont les études qui s'y rapportent, hormis celles d'où ressort que les impôts grevant le coût relatif de la main-d'œuvre font effectivement obstacle à la création d'emplois.

#### **4. Dernières considérations**

Dans la zone OCDE, le problème de l'emploi se pose surtout en Europe, où il revêt une dimension fortement conjoncturelle; comme pour la période 1985-90, il n'est pas exclu qu'une reprise économique puisse à nouveau résoudre les situations les plus critiques. Même dans l'hypothèse d'un retour à une croissance «normale» (une augmentation du PNB de 3 pour cent), il y a de bonnes raisons d'escompter un ralentissement, voire une diminution de la demande de main-d'œuvre dans la zone OCDE, si les services de réseaux commencent, comme prévu, à réduire leur demande. Les perspectives de l'emploi à long terme font état des difficultés croissantes que rencontreront les économies

de l'OCDE pour atteindre le plein emploi dans des conditions sociales satisfaisantes (en évitant la précarité de l'emploi ou le développement du secteur «informel»); les solutions éventuellement apportées par les systèmes économique et social ne se dessinent pas encore clairement, mais impliquent en tout état de cause des remaniements structurels en profondeur.

Il n'est pas encore prévu, à moyen terme, de nouveau modèle de croissance qui réduise les prix relatifs de la demande intermédiaire et finale de services personnels pour mieux répondre aux besoins croissants; les nouvelles formes de contrats de travail permettraient d'accélérer encore la réduction du temps de travail (emplois à temps partiel, temporaires, etc.) mais pour des raisons d'ordre culturel, celles-ci sont encore mal acceptées; il en va de même des bouleversements qui pourraient survenir en matière d'enseignement, de travail et de loisirs sur une vie. Cependant, ces trois types d'évolution structurelle sont de plus en plus nécessaires.

L'extrapolation des modèles actuels offre des scénarios assez peu satisfaisants : certains se contentent de faire coexister des travailleurs dits «réguliers» avec un nombre de plus en plus important de chômeurs et de travailleurs sous-employés marginalisés; d'autres assurent le plein emploi en multipliant les emplois précaires ou faiblement rémunérés. Tous ces scénarios sont par essence dualistes et peuvent être source de conflits sociaux. Les pays de l'OCDE doivent de toute urgence adopter des mesures visant à juguler ce type de processus et à s'orienter vers un nouveau modèle structurel conforme aux principes énoncés plus haut.

## Notes

1. Réimpression de l'édition de 1930, EntroCon. Un essai similaire a été présenté pour la première fois en 1928 sous la forme d'une conférence prononcée au Political Economy Club de Cambridge.
2. Fin 1994, selon les projections de l'OCDE, le nombre total de chômeurs aura atteint 23 millions dans la CE, 8.25 millions aux États-Unis et 1.7 million au Japon ; le chômage pourrait toucher 36 millions de travailleurs dans les pays de l'OCDE, soit 8.7 pour cent de la population active.
3. Le tableau suivant est extrait de P. Omerod (1993), «Notes on Unemployment», Henley, cité par A. Hingle, «Note sur un nouveau modèle de développement», DG XII/A/3, CE, septembre 1993.

**Croissance de l'économie et de l'emploi  
dans les pays de la Communauté européenne et aux États-Unis**  
(1970-92, en pourcentage)

	Croissance de l'économie (en termes réels)	Croissance de l'emploi
Allemagne	70	8
France	75	7
Italie	84	8
Royaume-Uni	52	3
Espagne	93	-2
États-Unis	76	45
CEE	73	7

4. Fullerton (1991) fait observer que : «Dans l'hypothèse d'une réduction de l'immigration nette qui caractérise la projection intermédiaire relative à la population, la population active compterait 147 millions de personnes, soit 3.2 millions de moins que selon le scénario auquel se réfère le BLS et qui prévoit un taux net d'immigration élevé. L'écart entre les deux projections des effectifs de travailleurs est imputable à part entière à l'immigration.»
5. La projection Eurostat qui suppose une main-d'œuvre constante en Europe est extraite de de Jovenel (1989) et les projections relatives au Japon sont extraites du BIT (1986).
6. Lesourne (1986) a signalé que même dans une «hypothèse basse», il faudrait ajouter aux 312 millions d'habitants prévus dans la CE en 2025, quelque 25 millions d'immigrants dont l'effectif pourrait, en extrapolant encore, atteindre jusqu'à 65 millions.

7. La base de données de l'OCDE sur les études prospectives (Programme de l'OCDE sur l'avenir à long terme) fait état de plusieurs publications relatives à ces projections, notamment Prognos AG (1990), *Entwicklung des Arbeitsmarktes in der Gemeinschaft*, Bâle, et Policy Studies Institute (1991), *Britain in 2010*, Londres.
8. Nadel (1993) rend compte des dernières projections établies par l'IAB et par l'IER.
9. Pour une analyse approfondie des conséquences économiques de l'évolution technologique ainsi que de celle, passée, de la productivité totale des facteurs par secteur, ses causes et conséquences économiques, voir OCDE (1992) et les calculs de base d'Englander et Mittels-tadt (1988).
10. Il convient d'ajouter que Schmid (1993) estime qu'aux États-Unis, le nombre d'emplois aura probablement diminué dans les années 90 dans les secteurs des assurances, des banques et du courtage de valeurs mobilières, et qu'il restera constant dans le commerce de détail et de gros, la restauration et la publicité – secteurs d'activité où le BLS escompte la création d'emplois supplémentaires. Des doutes du même ordre ont été formulés par du Granrut au sujet des projections du BLS (1992).
11. Alessi, Fontela et Lo Cascio (1989) ont vérifié à partir d'un modèle économétrique fondé sur un noyau de rapports entrées-sorties, plusieurs scénarios relatifs à l'évolution de la productivité dans les différents secteurs, et font valoir qu'en accroissant la productivité dans les secteurs « protégés » de l'économie italienne, on réduit l'emploi direct, mais qu'en intensifiant la compétitivité, on induit l'emploi indirect, ce qui, somme toute, a des répercussions plus favorables sur l'emploi qu'un effort de productivité du même ordre axé exclusivement sur les secteurs « exposés ».
12. Les risques inhérents au modèle « dualiste » ont été décrits par Gershuny (1985) dans deux scénarios à long terme :
  - l'économie dite « servile », où se constitue rapidement une classe de « serviteurs » travaillant dans le secteur des services à faible productivité, pour des salaires faibles et dans des conditions d'emploi précaires ;
  - des services de type « Opéra national » (« l'Opéra national albanais aux performances manifestement déplorables, fait salle comble, non pas en vertu du principe 'bourgeois' de l'abonnement mais plutôt de celui, socialiste, de l'embrigadement des travailleurs des usines locales »), scénario qui tient à la multiplication d'emplois inefficaces dans le secteur public.
13. Si, il y a un siècle, un travailleur consacrait environ 3 000 heures par an à travailler, le nombre total d'heures de travail est aujourd'hui tombé à 1 700 heures environ en Europe, soit une diminution moyenne de -0.6 pour cent par an. Dans les années 60 et 70, cette diminution s'est accélérée (pour atteindre -0.8 pour cent environ) mais dans les années 80, la moyenne annuelle des heures de travail s'est stabilisée et a même augmenté dans certains pays de l'OCDE. Pour une analyse détaillée de cette évolution et une comparaison internationale, voir Marchand (1992) et Boulin (1992).
14. La réduction du temps de travail soulève des débats particulièrement animés en France. Dès 1979, des études économétriques effectuées par l'INSEE (Oudiz et al., 1979) montraient qu'une réduction d'une heure de la durée moyenne de travail hebdomadaire, compensée en totalité par une diminution correspondante du salaire, aurait permis de créer quelque 250 000 emplois en trois ans. Dans les études préalables au XI<sup>e</sup> Plan (1993-1997), le Président du Groupe sur l'emploi, B. Brunhes (1993), après avoir observé que la durée moyenne de travail hebdomadaire avait diminué de 20 minutes par an entre 1950 et 1982 et s'était stabilisée par la suite, a recommandé l'adoption de nouvelles mesures pour continuer à réduire la durée du travail.

15. Les emplois à temps partiel représentent une proportion croissante de l'ensemble des emplois : le BIT a étudié cette évolution et montré que dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de femmes exerçant cet type d'emploi était en moyenne de l'ordre de 70 à 80 pour cent. Le rôle des emplois à temps partiel sur le marché du travail varie fortement d'un pays à un autre :

**Emplois à temps partiel en 1990**

(en pourcentage de l'emploi total)

---

Pays-Bas	31
Danemark	26
Suède	25
Royaume-Uni	24
États-Unis	21
Australie	20
Canada	15
Allemagne	13
France	12

---

Source : BIT, Eurostat.

---

Pour les États-Unis, cette tendance a également été analysée par Tilly (1991).

16. Dans les projections du BLS pour les États-Unis, le nombre de personnes exerçant un emploi autonome non agricole, qui est passé de 6.2 à 9 millions entre 1975 et 1990, devrait normalement atteindre 10.8 millions en 2005. Au Royaume-Uni, selon l'IER, le nombre de travailleurs indépendants est passé de 2.1 à 3.1 millions entre 1981 et 1991 et devrait atteindre 3.4 millions en l'an 2000.



## Bibliographie

- ALESSI, M., FONTELA, E. et LO CASCIO, M. (1989), *Occupazione 2000 : Tra modernizzazione e nuovi dualismi*, Assolombarda, Milan.
- ASSESS Group (1991), «The Social and Economic Implications of New Technologies», EC-DG XII – FAST-MONITOR, Rapport D 10, Bruxelles, novembre.
- BAUMOL, W.J. (1967), «Macroeconomics of Unbalanced Growth : The Anatomy of Urban Crisis», *American Economic Review*, vol. 57.
- BIT – Bureau international du travail (1986), «Évaluations et projections de la population active 1950-2025», *Monde (Résumé)*, vol. V, Genève.
- BOULIN, J.-Y. (1992), «L'Évolution du temps de travail en Europe», *Futuribles*, Paris, avril.
- BRUNHES, B. (1993), «Choisir l'emploi», *Futuribles*, Paris, février.
- CAREY, M.L. et FRANKLIN, J.C. (1991), «Industry Output and Job Growth Continues Slow into Next Century», *Monthly Labor Review*, novembre.
- DIW (1990), *Neue Technologien und Beschäftigungsstruktur*, Berlin.
- ENGLANDER, S. et MITTELSTADT, A. (1988), «La productivité totale des facteurs : aspects macro-économiques et structurels de son ralentissement», *Revue Économique de l'OCDE*, n° 10.
- FRIEDMAN, Milton et FRIEDMAN, Rose (1980), *Free to Choose : A Personal Statement*, Harcourt Brace & Company, New York.
- FULLERTON, H.N. (1991), «Outlook : 1990-2005, Labour Force Projections : The Baby-boom Moves On», *Monthly Labor Review*, Washington, novembre.
- GERSHUNY, J. (1985), *The Future of Service Employment*, University of Bath.
- GRANRUT, Charles du (1992), «L'emploi tertiaire aux États-Unis : La fin de l'âge d'or?», *Futuribles*, juillet.
- JOHNSTON, W.B. (1991), «Global Work Force 2000 : The New World Labor Market», *Harvard Business Review*, mars-avril.
- JOUVENEL, Hugues de (1989), *Le vieillissement démographique en Europe : Tendances et enjeux à l'horizon 2025*, *Futures et Futuribles*, publication conjointe.
- KUTSCHER, R.E. (1991), «Outlook : 1990-2005. New BLS Projections : Findings and Implications», *Monthly Labor Review*, novembre.
- LESOURNE, J. (1986), «The Immigration Issue», *Futures*, 18-6.
- MARCHAND, O. (1992), «Une comparaison internationale des temps de travail», *Futuribles*, Paris, mai-juin.

- MATSUMOTO, K. (1992), «The Future of the Service Industry in Japan», *Japanese Economic Studies*, vol. 20, n° 4.
- NADEL, H. (1993), «Les Prévisions d'emploi en Allemagne et au Royaume-Uni», *Futuribles*, Paris, octobre.
- OCDE (1992), *La technologie et l'économie (TEP)*, Paris.
- OU Diz, G., RAOUL, E. et STERDYNI AK, H. (1979), «Réduire la durée du travail : quelles conséquences?», *Économie et Statistique*, 111, mai.
- PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement (1993), *Rapport mondial sur le développement humain 1993*, Economica, Paris.
- SCHMID, G. (1993), «Services with Fewer Workers», *1993 Ten-Year Forecast*, Institute for the Future.
- TILLY, C. (1991), «Reasons for the Continuing Growth of Part-time Employment», *Monthly Labor Review*, mars.
- US BUREAU OF LABOR STATISTICS (1991), *Employment, Hours and Earnings*.

## **Workforce 2005 : Perspectives de l'emploi aux États-Unis et en Europe**

*par*

**Alan Reynolds**

Director of Economic Research, Hudson Institute  
États-Unis

Herman Kahn, fondateur de l'Hudson Institute, n'a pas manqué de déplorer les prévisions sinistres dont on nous accable de manière quasiment systématique. L'optimisme technologique est devenu une caractéristique des travaux de l'Institut, l'accent étant mis sur la capacité des individus intelligents et créatifs à produire un avenir meilleur. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les travaux de Julian Simon sur l'épuisement peu vraisemblable des matières premières; ceux de Dennis Avery sur la possibilité de nourrir une population mondiale de plus en plus nombreuse; et ceux de George Gilder sur les perspectives attrayantes qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et des loisirs.

Sous le parrainage du ministère américain du Travail, l'Hudson Institute a publié en 1987 un ouvrage à succès de William Johnston et Arnold Packer intitulé *Workforce 2000*. Le ton de cette étude proposant des réformes dans les domaines de l'économie et de l'enseignement, susceptibles de déboucher sur des progrès économiques sans précédent aux États-Unis et dans le monde, était lui aussi optimiste. Or, ce sont les sections consacrées aux éventuels problèmes et non à leurs solutions, qui continuent de retenir le plus l'attention. De fait, nombre des préoccupations exprimées dans *Workforce 2000* ne sont plus aujourd'hui étrangères à personne. La situation a beaucoup évolué depuis 1987. Certaines des données les plus récentes alors disponibles datent aujourd'hui d'une dizaine d'années et demandent à être réexaminées.

Le présent document est réparti en six sections. Il commence par examiner les points qui, dans les prévisions de l'emploi et du vieillissement de la population aux États-Unis, font aujourd'hui comme hier l'objet d'erreurs. La deuxième section traite des lacunes de l'enseignement – revenant ainsi sur un des points essentiels du document *Workforce 2000*, selon lequel le fait que les futurs emplois exigeraient de longues études et un niveau de compétence élevé, alors que la main-d'œuvre serait selon toute vraisemblance moins instruite et moins qualifiée, n'était pas sans susciter des inquiétudes. La

troisième section examine le déplacement de l'emploi des biens vers les services, avec pour corollaire soit une baisse des gains réels, soit leur disparité. La quatrième section rend compte de certaines interprétations erronées et largement répandues, prévoyant une baisse durable de la productivité et des gains réels qui se serait amorcée récemment aux États-Unis. La cinquième section met en balance les coûts et avantages du vieillissement de la population des États-Unis et d'autres pays. La sixième section est essentiellement consacrée à l'Europe où l'on est de plus en plus convaincu que les améliorations de la productivité aggravent le chômage chronique et qu'on pourrait y remédier par une réduction de la durée hebdomadaire du travail et par l'encouragement des départs anticipés à la retraite. Enfin, l'intérêt d'inciter davantage les jeunes à cumuler des compétences, et pour les plus âgés, de travailler et d'épargner suffisamment pour ne pas être trop tributaires de la générosité des contribuables plus jeunes, sera souligné.

## **1. Prévisions passées et actuelles de l'emploi et de l'évolution démographique aux États-Unis**

Dès 1989, les estimations du Service américain du recensement relatives au « rapport de dépendance économique » (rapport des enfants et des personnes âgées à la population d'âge actif) faisaient état d'une progression de 62 à 67 d'ici l'an 2020. En 1992, une révision de ces estimations a toutefois démenti toute augmentation. L'estimation faite en 1989 d'un taux de dépendance économique de 78 d'ici l'an 2050 a depuis lors été ramenée à 69 (voir le tableau 3 ci-après).

Il s'est avéré que la moyenne (« modérée ») de l'emploi aux États-Unis en 1990 établie par le Bureau of Labor Statistics (BLS, Bureau des statistiques pour l'emploi) en 1985 avait sous-estimé la réalité de 6.4 millions d'emplois (4.7 pour cent) malgré la récession enregistrée à l'époque de la guerre du Golfe. Le nombre effectif d'emplois en 1990 dépasse de 3 pour cent l'estimation « haute » faite en 1985. Cette même année, les effectifs de la population active en 1990 ont également été sous-estimés de 3 millions et le PIB par salarié de 2.9 pour cent (Saunders, 1992, tableau 2, p. 18). Sur de plus longues périodes, l'effet cumulé de telles erreurs peut devenir très important. L'estimation faite en 1978 des exportations américaines de marchandises en 1990 a, par exemple, été inférieure de 31 pour cent à leur montant réel.

Des variations de cette ampleur sur des périodes assez courtes devraient nous inciter à plus de modestie et à remettre en question l'exactitude des dernières prévisions sur la démographie ou l'emploi à long terme. Il est clair que la tendance à sous-estimer l'emploi futur s'explique, entre autres, par le fait que les projections établies à partir des tendances passées ne peuvent pas tenir compte des produits et services entièrement nouveaux en cours de développement et ce à un rythme frénétique. On ne peut qu'émettre des hypothèses en ce qui concerne les emplois futurs dans les domaines de la biotechnologie, des nouveaux matériaux, des nouvelles sources d'énergie et des nouvelles technologies des communications, des transports et des loisirs.

Le BLS présente trois scénarios reposant sur des taux respectifs de croissance annuelle du PIB réel de 1.5, 2.2 et 3 pour cent entre 1992 et 2005. Ces trois scénarios

oscillent entre le pessimisme et la prudence. L'hypothèse de croissance « haute » correspond simplement à la moyenne de l'après-guerre (le taux de croissance du PIB entre 1983 et 1993 a presque atteint 2.9 pour cent). Le taux de croissance dans l'hypothèse « basse », soit 1.5 pour cent, serait un record sur une période aussi longue. Le PIB réel s'est établi à 2.2 pour cent par an en moyenne entre 1929 et 1940, ce qui correspond à la prévision modérée du BLS (Bureau of the Census, 1975, tableau F31, p. 226). Or, c'est précisément cette période que nous qualifions de « grande dépression ».

La projection médiane ou modérée donne une progression annuelle de l'emploi de 1.5 pour cent jusqu'en 2005, soit une baisse par rapport au pourcentage de 2.3 pour cent enregistré entre 1975 et 1990. Dans ce scénario, le total des effectifs civils occupés devrait donc augmenter de 24.5 millions d'ici 2005 ou de 1.8 million par an. La principale contrainte n'est pas liée ici à la demande mais à l'offre supposée de main-d'œuvre. On prévoit une augmentation de la main-d'œuvre ne dépassant pas 1.3 pour cent par an, soit une baisse par rapport au pourcentage de 1.7 pour cent enregistré entre 1979 et 1989, le taux de chômage tombera à 5.5 pour cent malgré une croissance économique très faible de 2.2 pour cent par an. En dépit de la relative pénurie de main-d'œuvre, le capital par salarié n'augmenterait que de 5.4 pour cent en termes réels entre 1992 et 2005 contre 17.4 pour cent entre 1979 et 1992.

Bien que la projection ici prise en compte soit modérée, la projection dite haute, avec 8 millions d'emplois supplémentaires, semble plus vraisemblable.

Une ventilation de la projection modérée de l'emploi du BLS par grandes catégories professionnelles est donnée au tableau 1. Celles-ci sont un peu arbitraires et couvrent un éventail de revenus plus large que ne le laissent supposer les gains hebdomadaires moyens. Les emplois administratifs incluent des professions aussi différentes que celles qu'exercent les préposés à l'instruction des dossiers et les répartiteurs d'avaries. La catégorie des « techniciens » regroupe les pilotes d'avion et les programmeurs-informaticiens. La rubrique « fabrication d'instruments de précision, artisanat et réparation » regroupe tant les mécaniciens automobiles que les électriciens et le personnel chargé de l'entretien des matériels informatiques. La rubrique « marketing et ventes » recouvre à la fois les caissiers, agents de change et agents immobiliers. Dans la catégorie « agriculture », une augmentation des emplois dans la sylviculture et le jardinage compense légèrement une diminution de la main-d'œuvre agricole non qualifiée.

Dans les « professions hautement spécialisées », le nombre d'ingénieurs, de scientifiques et d'analystes-système a doublé pour atteindre 1.5 million. Une augmentation plus importante des effectifs en valeur absolue est prévue pour les enseignants, les documentalistes et les conseillers d'orientation (leur nombre devant passer de 5.9 à 8 millions). Cette catégorie inclut également les écrivains et artistes professionnels dont les recettes sont extrêmement variables.

Dans la catégorie des services figurent des cosmétologues et des chefs de cuisine bien payés ainsi que des employés qualifiés des services de santé et des services juridiques. Curieusement, le BLS prévoit une diminution du personnel de maison (de 869 000 à 583 000), alors que l'augmentation des taux d'activité féminine et du nombre de personnes très âgées laisse présager d'une forte demande de spécialistes, mieux formés et agréés, pour la garde d'enfants et les soins aux adultes.

Tableau 1. Projections du BLS relatives à la progression de l'emploi aux États-Unis entre 1992 et 2005

Catégorie professionnelle	Gains hebdomadaires moyens des travailleurs de sexe masculin (en dollars), 1992 <sup>1</sup>	Emploi total en 2005 (en millions)	Nombre d'emplois supplémentaires (en millions)	Variation en pourcentage
Services	330	25.8	6.5	33.4
Professions hautement spécialisées	770	22.8	6.2	37.4
Direction, administration et gestion	784	15.2	3.1	25.9
Fonctions administratives, y compris emplois de bureau	482	25.4	3.1	13.7
Marketing et ventes	523	15.6	2.7	20.6
Fabrication d'instruments de précision, artisanat et réparation	503	15.3	1.8	13.3
Opérateurs, petits fabricants et manœuvres	393	17.9	1.5	9.5
Techniciens et assimilés	591	5.6	1.4	32.2
Agriculture, sylviculture, pêche et emplois assimilés	269	3.7	*	3.4

\* = 120 000.

1. Pour les travailleurs à temps plein ou équivalent plein-temps.

Source : Silvestri, 1993; gains hebdomadaires tirés du Bureau of the Census, 1993, tableau 671.

La catégorie des «Opérateurs, petits fabricants et manœuvres» ainsi que celle de l'agriculture englobent le personnel d'exploitation de matériels de plus en plus perfectionnés. Les emplois actuels ou futurs aux États-Unis qui relèvent clairement de la catégorie des emplois peu qualifiés – 85 000 gardiens de parking en 2005, 180 000 pompiers, 142 000 chauffeurs de taxi sont relativement peu nombreux. En fait, certains emplois pénibles (comme celui d'éboueur, qui compte un effectif de 134 000 personnes) vont souvent de pair avec des salaires beaucoup plus élevés qu'on ne le pense. Cette tendance devrait encore se renforcer à l'avenir dans la mesure où une plus forte proportion de personnes âgées et aisées laissera la population jeune moins nombreuse effectuer les travaux fatiguants ou fastidieux.

De l'avis de nombreux spécialistes qui se sont penchés sur ces grandes catégories professionnelles, ainsi que sur la répartition de l'emploi entre industries manufacturières et services, les perspectives d'emploi seraient sombres pour les individus ayant un faible niveau d'instruction et de qualification. On ne saurait cependant ici se fonder exclusivement sur les catégories où de «nouveaux emplois» devraient être créés, car un grand

nombre de ceux qui occupent actuellement des «emplois anciens» devront être bientôt remplacés, à mesure que les enfants du baby boom commencent à partir à la retraite. Dans tous les scénarios envisageables, la croissance de l'emploi total dépasse celle de la main-d'œuvre, d'où l'émergence d'un marché tendu pour la main-d'œuvre en général et plus particulièrement pour les travailleurs âgés de 20 à 30 ans, eux-mêmes de moins en moins nombreux.

Dans ces circonstances, ce n'est pas tant le nombre d'emplois peu qualifiés en tant que tels que l'accroissement – censé plus rapide – de l'offre de travailleurs à la recherche de ce type d'emplois qui pose problème. D'après certains observateurs, la qualification d'une importante fraction de la main-d'œuvre américaine a diminué, tendance qui ne manquera pas de se confirmer à l'avenir.

## **2. Formation, appartenance ethnique et immigration : les travailleurs américains seront-ils à la hauteur ?**

Un des points soulevés pour la première fois dans *Workforce 2000* avait trait au fait qu'une grande partie de la main-d'œuvre risque à l'avenir de ne pas être suffisamment instruite ou formée pour pouvoir occuper des emplois de plus en plus complexes.

Il suffit, pour dissiper la confusion qui règne en matière de demande de travailleurs ayant un faible niveau d'instruction de distinguer les augmentations en pourcentage de l'augmentation du nombre d'emplois en valeur absolue. Les projections du tableau 1 font apparaître d'importantes augmentations en pourcentage pour le personnel hautement spécialisé, les cadres et les techniciens. Elles n'en indiquent pas moins un accroissement du nombre total d'emplois dans les professions qui ne requièrent pas nécessairement de nombreuses années d'études, comme c'est le cas des services, des emplois de bureau et de la vente. L'augmentation des emplois la plus forte en valeur absolue – avec une progression comprise entre 408 000 et 786 000 emplois – vaut pour les caissiers, employés de bureau, camionneurs, serveurs, garçons de salle, ainsi que les emplois du commerce de détail et la préparation de denrées alimentaires. Les seules professions correspondant à un niveau de qualification élevé pour lesquelles une augmentation comparable est prévue sont celles d'infirmière, d'analyste-système et d'enseignant.

A l'exception, semble-t-il, des services (où les salaires hebdomadaires peuvent être trompeurs en raison de l'existence d'écarts importants et de la réduction de la durée hebdomadaire du travail), les professions où l'augmentation du nombre d'emplois en valeur absolue est la plus faible – ouvriers agricoles, manœuvres, etc. – sont également celles qui enregistraient les salaires hebdomadaires les plus bas en 1992. Que les emplois relativement mal payés ne puissent pas soutenir la concurrence avec des emplois mieux payés sur le marché du travail, ne constitue en soi ni une évolution nouvelle ni un phénomène inquiétant. Il en va de même pour le remplacement continu de travaux manuels pénibles par des emplois dans les services visant la mécanisation de certaines tâches.

Une question accessoire traitée en moins de trois pages dans *Workforce 2000* a peut-être retenu davantage l'attention que les circonstances ne le justifiaient – à savoir le fait

que la majorité des nouveaux venus sur le marché du travail sera constituée par des représentants de minorités ethniques et des immigrés qui, à l'heure actuelle, ont en moyenne un faible niveau d'instruction. Le BLS estime aujourd'hui que les Noirs et les Latino-américains représenteront 34.8 pour cent des nouveaux venus sur le marché américain du travail entre 1992 et 2005. A la fin de cette période, ces deux groupes n'entreront toutefois que pour 22 pour cent dans la main-d'œuvre totale contre 18.8 pour cent en 1992. Certains auteurs ont ajouté à ce total la main-d'œuvre immigrée, ce qui revient à la comptabiliser deux fois, bon nombre d'immigrés étant latino-américains, noirs ou les deux à la fois<sup>1</sup>.

*Workforce 2000* a recensé plusieurs problèmes pouvant découler de l'évolution de la composition ethnique de la main-d'œuvre (Johnston et Packer, 1987, pp. 89-91). Il s'agit notamment de la baisse du taux d'activité masculine chez les Noirs et les Latino-américains dans les années 70. A supposer que cette tendance se soit poursuivie, un nombre plus grand d'hommes appartenant à une minorité ethnique n'aurait pas été comptabilisé dans la population active, de sorte que leur qualification professionnelle n'aurait pas présenté d'intérêt. Cette diminution est toutefois devenue insignifiante dans les années 80. Le taux d'activité des individus noirs de sexe masculin était de 70.3 pour cent en 1980 et de 70.1 pour cent en 1990, et pour les hommes latino-américains, de 81.4 pour cent en 1980 et 81.2 pour cent en 1990 (Bureau of the Census, 1993, tableau 622). Le BLS prévoit aujourd'hui un taux d'activité plus élevé pour les hommes appartenant à une minorité ethnique, notamment parce que la majorité d'entre eux se trouvera dans une classe d'âge très active (25-55 ans). C'est l'une des raisons pour lesquelles Noirs et Latino-américains représenteront une fraction un peu plus importante de la main-d'œuvre.

Le niveau d'instruction relativement faible des membres de minorités ethniques en 1983 est un des points les plus préoccupants soulevé par *Workforce 2000*. Ce qui valait dans le passé ne vaut pas nécessairement pour l'avenir. Les individus les moins instruits de la population active sont relativement âgés et la plupart d'entre eux seront à la retraite d'ici 2005. Sur les 33.1 millions de personnes âgées de plus de 25 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires en 1990, 70.7 pour cent avaient plus de 45 ans et 56.2 pour cent plus de 55 ans (Bureau of the Census, 1993, tableau 234). Certains chercheurs comptabilisent les diplômés du secondaire à partir de l'âge de 18 ans, manquant en cela d'objectivité puisque nombreux sont ceux qui poursuivent encore leurs études secondaires à cet âge. Par ailleurs, certains de ceux qui abandonnent leurs études secondaires, les reprennent ultérieurement ou les terminent pendant leur service militaire. C'est ainsi qu'en 1986, seuls 64.9 pour cent des Noirs âgés de 18 ou 19 ans avaient terminé leurs études secondaires mais que 81 pour cent de ceux âgés de 20 à 24 ans les avaient achevées (Kutscher, 1989, tableau 3, p. 71). En 1991, 14.2 pour cent des Noirs et 13.4 pour cent des Latino-américains ayant entre 18 et 21 ans étaient encore dans le secondaire tandis que 28.3 pour cent des Noirs et 23.9 pour cent des Latino-américains appartenant à cette classe d'âge étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Entre 1989 et 1991, le taux d'abandon moyen des études secondaires chez les garçons était de 3.9 pour cent pour les Blancs, de 5.5 pour cent pour les Noirs et de 8.9 pour cent pour les Latino-américains (Bureau of the Census, 1993, tableaux 261 et 263). Les statistiques correspondantes pour l'année 1980 étaient respectivement de



6.4 pour cent pour les Blancs, 8 pour cent pour les Noirs et 16.9 pour cent pour les Latino-américains.

La durée moyenne des études augmente très rapidement chez les noirs mais un peu moins vite chez les Latino-américains (dont beaucoup ont immigré récemment). Parmi les Noirs de plus de 25 ans, 67.7 pour cent avaient terminé leurs études secondaires en 1992, contre 31.4 pour cent seulement en 1970. En 1992, 20.1 pour cent avaient suivi une à trois années d'études supérieures et 11.9 autres pour cent en avaient suivi quatre. En 1970, seuls 4.4 pour cent d'entre eux avaient terminé leurs études supérieures. Parmi les Latino-américains de plus de 25 ans, 51.3 pour cent avaient achevé leurs études secondaires et 9.7 pour cent leurs études supérieures en 1991, contre respectivement 32.1 pour cent et 4.5 pour cent en 1970 (Bureau of the Census, 1993, tableaux 49 et 233). Sur les participants aux examens d'entrée à l'université, 10.4 pour cent étaient Noirs en 1992 contre 7.9 pour cent en 1975. «Entre 1976 et 1991... les résultats des étudiants noirs aux examens d'entrée à l'université ont augmenté de 19 points pour les aptitudes à l'expression et de 31 points pour les mathématiques». Les résultats des étudiants américains d'origine mexicaine ont également gagné 7 et 17 points dans ces deux disciplines respectives, à la différence des résultats des Blancs qui, eux, ont diminué (US Department of Education, 1992, pp. 54 et 227). Le niveau d'instruction des membres de minorités ethniques s'est améliorée, et ce avant même l'enseignement supérieur. Les résultats concernant l'aptitude à la lecture des élèves âgés de 17 ans font apparaître une progression de 243 à 267 chez les Noirs et de 161 à 175 chez les Latino-américains entre 1979-80 et 1989-90. En mathématiques, les résultats des Noirs se sont également améliorés, passant de 268 à 289 entre 1977-78 et 1989-90 tandis que ceux des Latino-américains sont passés de 276 à 284 (Bureau of the Census, 1993, tableaux 265-267)<sup>2</sup>.

La tendance de ces dernières années donne à penser que la prochaine génération de travailleurs noirs et latino-américains aura dans l'ensemble un bien meilleur niveau d'instruction que la génération actuelle, avec le départ à la retraite des travailleurs de la génération précédente, moins instruits.

En ce qui concerne les Latino-américains, et notamment les nouveaux immigrés, il se peut toutefois que les travailleurs sans instruction soient de plus en plus mal adaptés à des emplois, eux, plus complexes. D'après les prévisions, les Latino-américains devraient représenter 11 pour cent de la main-d'œuvre d'ici 2005 contre 8 pour cent en 1992, tandis que le pourcentage de Noirs dans la population active ne devrait augmenter que très faiblement et passer de 10.8 à 11 pour cent. Ces évolutions sont loin de revêtir autant d'importance que le vieillissement futur de la population active dans son ensemble. Toutefois, les Latino-américains (Mexicains et Portoricains notamment) sont confrontés à des problèmes particuliers<sup>3</sup>. L'immigration est déjà intervenue pour quelque 23 pour cent dans l'accroissement de la population active entre 1981 et 1989 contre 12 pour cent entre 1971 et 1980 (Borjas, 1993a, p. 485). Les Latino-américains étant entrés pour une part non négligeable dans l'immigration, ce qu'on impute souvent au faible niveau d'instruction des minorités établies dans le pays tient en réalité pour une grande part au fait que l'on incite des individus moins instruits à immigrer. Le niveau d'instruction des minorités, y compris des enfants d'immigrés, s'améliore rapidement, mais les nouveaux immigrés adultes arrivent aux États-Unis avec un moindre niveau de compétence.

Selon George Borjas (1993*b*, pp. 9-11), «En 1980, seuls 13 pour cent des jeunes ayant abandonné leurs études secondaires étaient d'origine étrangère ; en 1988, les immigrants représentaient plus de 25 pour cent des travailleurs non titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires... En 1960, les immigrants nouvellement admis de sexe masculin (résidant dans le pays depuis moins de 5 ans) comptaient 0.4 année d'études supplémentaire et percevaient des revenus inférieurs d'environ 13 pour cent à ceux des autochtones. En 1990, ces chiffres sont respectivement passés à 1.4 année d'études en moins par rapport aux autochtones et à 38 pour cent de moins en matière de revenus».

Le tableau 2 donne les pourcentages de Latino-américains qui occupent actuellement un emploi relevant de certaines des grandes catégories professionnelles reprises du tableau 1. Les travailleurs latino-américains sont manifestement très représentés dans les catégories peu créatrices d'emplois – Agriculture et Opérateur, petits fabricants et manœuvres. Ils sont aussi largement représentés dans les services moins qualifiés où les emplois demeureront très nombreux mais aussi, selon toute vraisemblance, peu rémunérés.

La baisse du niveau d'instruction chez les immigrants de fraîche date est davantage liée aux différentes incitations prévues par les politiques en matière de fiscalité et de transfert qu'à une évolution de la politique de l'immigration (sans effet sur les immigrants clandestins de Porto Rico ou du Mexique). Des pays comme le Mexique et les NPI d'Asie ont pleinement mesuré le coût que leur a fait subir «la fuite des cerveaux» à la fin des années 80, aussi ont-ils fortement réduit leurs taux d'imposition marginaux les plus élevés. Au Mexique, par exemple, le taux de la plus élevée imposé sur le revenu des ménages a été ramené de 55 à 35 pour cent, au moment précis où le taux de l'impôt fédéral américain sur le revenu passait de 28 à 40 pour cent (auxquels s'ajoutent les impôts sur le revenu qui peuvent atteindre jusqu'à 11 pour cent). Les taux d'imposition effectifs les plus élevés en vigueur dans la plupart des NPI d'Asie dépassent aujourd'hui rarement 30 pour cent, même pour les revenus très élevés. Ces mesures permettent de retenir les

Tableau 2. **Emploi des travailleurs à temps plein âgés de 16 ans ou plus, 1992**  
(en pourcentage)

	Non latino-américains	Latino-américains
Cadres et personnel hautement spécialisé	27.6	13.5
Fonctions techniques, administratives et commerciales	31.8	24.8
Professions des services	13.1	20.2
Fabrication d'instruments de précision, artisanat et réparation	11.0	13.4
Opérateurs, petits fabricants et manœuvres	13.7	22.3
Agriculture, sylviculture et pêche	2.7	5.9

Source : Cattan, 1993, tableau 5, p. 11.

travailleurs les mieux instruits et les plus qualifiés, talentueux et industriels. Le Mexique a mis un terme à ces importations massives de médecins et d'ingénieurs à destination des États-Unis.

Par ailleurs, comme le fait observer Borjas, «les États-Unis font à l'heure actuelle peser l'imposition sur les plus compétents et subventionnent les moins productifs. La situation économique des États-Unis... attire aujourd'hui les travailleurs [étrangers] ayant des perspectives de revenus relativement limitées». Cet état de fait pose bel et bien problème mais non sans solution envisageable. Exiger des futurs immigrants un niveau de qualification plus élevé impliquerait de soumettre l'octroi d'une aide publique aux nouveaux immigrés à des conditions plus restrictives, d'appliquer aux revenus plus élevés des taux d'imposition plus compétitifs, voire de subordonner l'immigration légale à un certain niveau d'instruction, de compétence ou de richesse.

### *Des jeunes de moins en moins nombreux*

Si les travaux sur le vieillissement de la population active (question examinée ci-après) ne manquent pas, tel n'est pas le cas de la pénurie menaçante de jeunes travailleurs. Selon les estimations du BLS, le nombre d'hommes âgés de 25 à 34 ans devrait baisser de près de 2.9 millions entre 1992 et 2005, soit un pourcentage de 14.7 pour cent. Le nombre de femmes appartenant à cette classe d'âge devrait également diminuer de plus de 900 000, soit un pourcentage de 5.8 pour cent. Même en élargissant cette classe d'âge de 25 à 44 ans, la baisse de l'offre de main-d'œuvre masculine devrait être de 1.4 million. Adolescents mis à part, les jeunes travailleurs, notamment de sexe masculin, vont se faire de plus en plus rares. Les adolescents comptabilisés dans la main-d'œuvre à temps plein, en année complète, ne suivent de toute évidence pas d'études supérieures, de sorte que le pays compte encore moins de jeunes ayant ce niveau d'études.

Le nombre relativement faible de travailleurs diplômés de l'université remet sérieusement en question l'assertion selon laquelle les jeunes de la prochaine génération vont avoir beaucoup de mal à gagner autant d'argent que leurs parents. Contrairement à ce qui s'est passé pour la génération du baby boom, et notamment pour ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire dans les années 70, il n'y aura pas d'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail, ce qui se traduit par une baisse des salaires de départ. De même qu'il n'y aura pas non plus, par la suite, de brusque accroissement du nombre de jeunes couples désireux d'acheter un logement, phénomène qui avait contribué à faire augmenter le coût de la vie.

Si travailleurs jeunes et âgés, femmes et hommes, diplômés du secondaire et diplômés de l'université étaient parfaitement interchangeables, la diminution du nombre d'hommes âgés de 20 à 35 ans et à la recherche d'un emploi ne poserait pas de problème. Or, il existe des emplois traditionnellement occupés par des hommes jeunes et qui n'attirent guère les femmes ou les travailleurs âgés. Tel est notamment le cas des emplois qualifiés dans les domaines de la construction, ainsi que de la réparation d'automobiles et d'avions de plus en plus complexes. Comme le montrent ces exemples, il n'est d'ailleurs pas toujours possible de remplacer par des machines ou des importations, des services qui nécessitent parfois le levage de lourdes charges. On pourrait envisager de faire suivre aux

adolescents une formation leur permettant d'effectuer certains de ces travaux, mais cela impliquerait de rendre plus accessibles la formation professionnelle ou l'apprentissage, or les employeurs ne sont pas enclins à réaliser des investissements aussi risqués dans la formation s'il en résulte pour eux de devoir assurer des salaires minimums élevés, d'importantes prestations rendues obligatoires par les pouvoirs publics ou de fortes indemnités de licenciement elles aussi obligatoires.

S'il y a aujourd'hui tout lieu de craindre une future pénurie de main-d'œuvre intellectuelle, cette crainte est tout aussi fondée quant aux travailleurs manuels. Ce n'est là qu'une raison parmi d'autres de ne pas souscrire à l'affirmation courante selon laquelle la main-d'œuvre non qualifiée et semi-qualifiée est appelée à connaître des lendemains difficiles au cours des prochaines décennies. Les personnes âgées, mieux rémunérées, sont par ailleurs moins disposées à effectuer par elles-mêmes des tâches pénibles ou fastidieuses telles que tonte du gazon, travaux de plomberie ou de peinture. L'accroissement du nombre de personnes âgées renforcera la demande de services d'entretien et de réparation domestiques très divers, avec pour corollaire une augmentation des salaires relatifs correspondants. La demande des personnes âgées et aisées ne fera qu'accroître la prolifération déjà stupéfiante de chaînes de restaurants internationales ainsi que de salles de cinéma et de centres commerciaux. La population âgée de 40 à 50 ans pourra épargner une part plus importante de ses revenus, qui, étant nettement supérieurs à ceux des jeunes, représenteront toutefois un énorme marché – notamment en matière de services.

Il semble peu justifié de se livrer à des spéculations sur une pénurie d'emplois pour les moins qualifiés. La croissance de l'emploi pour les Américains n'ayant pas suivi d'études secondaires ou de formation professionnelle et dont le nombre diminue rapidement, sera amplement suffisante. Sans l'immigration qui peut atteindre un million de personnes par an, une grave pénurie se ferait ressentir dans les emplois non qualifiés. A l'avenir, la plupart des emplois nouveaux n'exigeant pas de qualifications particulières seront créés dans le secteur des services, ce qui en soi n'est pas nouveau. Ces emplois seront beaucoup plus nombreux que ceux, déjà très rares, qui sont appelés à disparaître dans le domaine des travaux agricoles et d'usine non qualifiés. Ils iront par ailleurs de pair avec des salaires plus élevés pour un travail moins pénible. Pour ceux qui ne s'en contenteront pas, les possibilités d'amélioration des compétences seront aussi beaucoup plus nombreuses : les magasins d'informatique proposent actuellement des cours ainsi que des films vidéo et du logiciel de formation par exemple.

On pourrait s'étonner que certains s'inquiètent des piètres perspectives de l'emploi pour des effectifs de plus en plus faibles de jeunes ayant abandonné leurs études secondaires, là où d'autres se préoccupent, eux, de la situation des nouveaux et futurs diplômés de l'enseignement supérieur, qui leur paraissent livrés à une concurrence de plus en plus âpre les contraignant à accepter des travaux mal payés. Un article récemment publié dans *The Futurist* (1993), intitulé « Too many graduates, too few jobs », commente une étude du BLS et laisse entendre que dans les années 90 et au début de l'an 2000, les diplômés de l'enseignement supérieur devront faire face à une concurrence pour l'emploi plus vive que leurs homologues des années 80. Selon les prévisions effectives du BLS, publiées dans un document de juillet 1992, l'augmentation du nombre de postes exigeant un diplôme universitaire devrait tomber à 2.5 pour cent par an entre 1990 et 2005 contre 4.1 pour cent entre 1984 et 1990 (Shelly, 1992, pp. 13-21). Ceci s'explique principale-

ment par le fait que le BLS prévoyait également un ralentissement de la création d'emplois en général, laquelle serait ramenée à 1.3 pour cent par an en tenant compte de la récession de 1990-91. Que la demande de diplômés de l'université augmente deux fois plus vite que l'emploi total, ne saurait relever d'une crise. La comparaison avec les chiffres de 1984-90 est trompeuse, cette période étant caractérisée par la sortie rapide d'une récession grave et longue en 1980-82.

A la fin de l'année 1989, le BLS prévoyait au contraire «une nette détente de la concurrence pour l'emploi qui caractérisait le marché du travail pour les diplômés de l'université depuis le début des années 70» (Kutscher, 1989, p. 70). C'est cette première prévision qui demeure la plus probable. Dans les années 70, l'arrivée massive sur le marché du travail des enfants du baby boom âgés de 25 à 34 ans a créé un marché très compétitif pour les nouveaux diplômés de l'université. La rentabilité financière des études supérieures s'en est trouvée diminuée, problème considéré comme grave à l'époque dans la mesure il avait un effet dissuasif sur l'investissement de temps et d'argent dans des études supérieures. Dans les années 80, l'augmentation du nombre de diplômés de l'université a fortement ralenti pour des raisons d'ordre démographique et la rentabilité des études supérieures s'est améliorée. Cette situation n'en continue pas moins de poser un grave problème, les écarts de revenus s'étant creusés entre les titulaires et non-titulaires d'un diplôme universitaire. Répondre aux attentes des Américains n'est pas chose facile.

L'attitude pessimiste adoptée en matière de débouchés offerts aux diplômés de l'université entre 1989 et 1992 n'a probablement fait que refléter le fléchissement cyclique de l'activité économique durant cette période. Toutefois, même pendant la récession de 1990-91, les revenus moyens des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 21 à 29 ans ont, en fait, été supérieurs de 18.7 pour cent à ceux enregistrés entre 1987 et 1989 et la proportion de ceux qui ont accepté des emplois mal rémunérés (insuffisants pour subvenir aux besoins d'une famille de quatre personnes) est restée proche d'un tiers (Ryscavage, 1991, tableau 7, p. 24). Tout laissant présager que la croissance de l'emploi aux États-Unis dépassera celle de la main-d'œuvre au cours des deux prochaines décennies – notamment pour ceux qui atteignent l'âge des études supérieures –, la rentabilité de ces études demeurera très avantageuse, du moins avant impôt. Il y a lieu de penser que l'augmentation récente des taux marginaux d'imposition aux États-Unis réduira l'investissement personnel en capital humain (Trostel, 1993). Si tel est le cas, la pénurie relative d'individus ayant un niveau d'instruction élevé devrait toutefois se traduire, en dernière analyse, par une augmentation du niveau des rémunérations avant impôt, avec pour corollaire une stabilisation des revenus après impôt à long terme.

Les jeunes Américains, de niveau universitaire ou non, bénéficieront sans doute d'une augmentation rapide de leurs revenus réels au cours des deux prochaines décennies. Les primes sur salaire pour les travailleurs dans la force de l'âge, de plus en plus nombreux, devraient en revanche être plus faibles que dans le proche passé. Le profil âge-revenu devrait être favorable aux jeunes travailleurs peu nombreux et défavorable aux nombreux travailleurs plus âgés, ce qui n'empêchera pas les revenus d'augmenter sensiblement en l'espace d'une vie.

### 3. Faut-il craindre l'émergence d'une économie de prestations de services ?

La crainte d'une pénurie d'emplois pour les moins instruits ou formés tient en partie à l'idée que ceux qui n'ont pas terminé leurs études supérieures auraient, dans le passé, été employés à des niveaux de rémunération relativement favorables dans les industries manufacturières. Il semble que ces « bons emplois » dans des travaux à la chaîne soient en voie de disparition du fait de l'intensification de la concurrence de pays riches en main-d'œuvre comme la Chine, l'Inde et le Mexique. Les travailleurs non qualifiés seraient ainsi contraints d'accepter des emplois moins bien rémunérés dans les services.

C'est une illusion de penser qu'un travail manuel en usine est en soi plus enviable ou lucratif qu'un travail non manuel dans les services. En fait, ceux qui n'ont ni un niveau d'études secondaires ni une compétence professionnelle ne sont plus, de longue date, compétitifs pour obtenir les emplois mieux payés et de plus en plus rares des industries manufacturières. Ils sont au contraire employés dans des conditions d'exploitation, à la cueillette de fruits et de légumes, à des travaux de jardinage, comme chauffeur de taxi, manœuvre dans le bâtiment, concierge, ou à d'autres emplois du même type.

Les travailleurs non qualifiés ont toujours été fortement représentés dans les services – personnel de ménage, auxiliaires de la restauration, jardiniers, etc. La nouveauté tient ici à l'amélioration de la qualité de l'emploi dans les services. Les liftiers ont été remplacés par des interrupteurs électriques, les bagagistes ont disparu avec l'arrivée des bagages à roulettes, ceux qui vous tendaient une serviette dans les toilettes ont été remplacés par des distributeurs de serviettes et des sèche-mains, les caissiers des banques par des distributeurs automatiques de billets et les cuisiniers à domicile par des chaînes de restaurants et des fours à micro-ondes. Le salaire minimal a porté un coup fatal aux emplois d'ouvreur de cinéma ou de porteur d'épicerie. Les travailleurs relativement peu qualifiés verront s'ouvrir devant eux un large éventail de possibilités dans les futures professions des services, mais il s'agira surtout de travaux d'intérieur n'impliquant pas de manutention. A l'avenir, les travailleurs des services utiliseront les technologies de pointe qui seront néanmoins de plus en plus axées sur l'utilisateur (codes à barres pour les caissiers et outils d'aide au diagnostic pour les mécaniciens-automobiles, par exemple).

L'industrie manufacturière représente de longue date une part de l'emploi qui ne cesse de diminuer dans presque toutes les grandes économies. C'est là une conséquence naturelle de la mécanisation et des gains de productivité correspondants, non sans parenté avec l'évolution antérieure de l'agriculture. Le pourcentage de l'emploi salarié non agricole absorbé par l'industrie manufacturière aux États-Unis est tombé de 33 pour cent en 1950 à 23.4 pour cent en 1979, bien que le nombre total d'emplois dans l'industrie manufacturière ait augmenté de 5.8 millions durant la période considérée. En octobre 1993, ce pourcentage n'était plus que de 16 pour cent, soit une perte de 2.5 millions d'emplois dans cette industrie depuis le niveau record enregistré en 1979 (US Bureau of Labor Statistics, 1992, tableau B-1, p. 45). Le BLS ne prévoit qu'une légère diminution des emplois jusqu'en 2005, date à laquelle l'industrie manufacturière ne devrait entrer que pour 13.2 pour cent dans l'ensemble des emplois non agricoles. Cette prévision risque de pêcher par optimisme en étant aussi assez trompeuse. Les services autrefois assurés dans de gigantesques entreprises industrielles (relations publiques, comptabilité,

droit et économie) sont de plus en plus souvent sous-traités à des prestataires extérieurs. Tom Peters note [dans son Avant-propos à Quinn, 1992 (p. ix)] que «75 à 95 pour cent des salariés d'une entreprise manufacturière exercent des activités non manufacturières – ingénierie, conception, vente, marketing, documentation, achats, services, distribution». Comme un nombre non négligeable de ces emplois de services sera à l'avenir confié à des entreprises extérieures, il ne serait pas surprenant que moins de 10 pour cent des emplois aux États-Unis relèvent de l'industrie manufacturière en 2005.

Cette diminution de l'emploi dans les entreprises «manufacturières» des États-Unis n'implique pas pour autant une «désindustrialisation». La composante manufacturière de l'indice de la production industrielle (1987 = 100) est passée de 78.8 en 1980 à 112 en septembre 1993 – soit une augmentation supérieure à 42 pour cent. Ce phénomène d'accroissement de la production manufacturière et de diminution simultanée de l'emploi n'est pas non plus l'apanage des États-Unis. Entre 1970 et 1985, le pourcentage des emplois manufacturiers dans l'emploi total est tombé de 22.7 pour cent à 17.2 pour cent aux États-Unis et de 27.2 pour cent à 21.7 pour cent dans l'ensemble de la zone OCDE (Dollar et Wolff, 1990, tableau 5.8, p. 109). Si, dans cette zone, la part de l'emploi dans la production de «biens» est plus importante que celle des services, cela tient tout simplement au fait que la productivité y est plus faible qu'aux États-Unis dans l'agriculture, le bâtiment et l'industrie manufacturière.

La disparition progressive des travailleurs américains dans les emplois manufacturiers n'est qu'un aspect de la situation, dont l'autre versant tient à l'augmentation plus forte des revenus dans d'autres secteurs. Entre 1980 et 1992, le salaire horaire moyen dans l'industrie manufacturière est passé de \$7.27 à \$11.46, soit une progression de 57.6 pour cent. Durant la même période, le taux des salaires a augmenté de 80.3 pour cent dans les services (passant de \$5.85 à \$10.55), de 63.6 pour cent dans le commerce de gros (de \$6.96 à \$11.39) et de 86.9 pour cent dans les finances, les assurances et l'immobilier (de \$5.79 à \$10.82).

L'augmentation beaucoup plus rapide des salaires dans les services que dans l'industrie manufacturière est souvent méconnue et n'a pas été prévue dans *Workforce 2000*. Il est noté dans cette étude que les salaires sont moins bien répartis dans les services, ce qui s'explique par la diversité des emplois classés dans cette catégorie. Plus de 70 pour cent des salariés américains y étant employés directement et 20 autres pour cent occupant ce type d'emploi dans des entreprises industrielles, la disparité des revenus est nécessairement grande. La diminution du pourcentage d'emplois manufacturiers, qui devrait tomber des 16 pour cent actuels à 13.2 pour cent en 2005, restera néanmoins sans grande incidence sur «l'inégalité» constatée. Le vieillissement de la population active aura, lui, des répercussions beaucoup plus fortes à cet égard, pour la simple raison qu'en règle générale, les travailleurs plus âgés gagnent davantage (et produisent plus) que la main-d'œuvre jeune et inexpérimentée. La disparité croissante des revenus annuels devant résulter du vieillissement de la population est de nature à inquiéter les tenants de l'égalitarisme mais n'implique pas une plus grande inégalité des revenus perçus au cours d'une vie. Avec l'âge, la population jeune gagnera elle aussi davantage d'argent.

Les auteurs de *Workforce 2000* nous ont avertis que «le problème ne tenait pas tant à l'inégalité des salaires dans l'industrie des services qu'à la lenteur de leur progression et à

leur détournement au profit des retraites et des frais médicaux» (Johnston et Packer, 1987, p. 30). Depuis lors, les salaires dans les services ont toutefois progressé beaucoup plus rapidement que dans l'industrie manufacturière et les prestations médicales et de retraite exonérées d'impôt, de plus en plus généreuses, représentent une part plus importante de la rémunération tant dans l'industrie manufacturière (syndicalisée notamment) que dans les services.

Padraig Flynn, chargé de l'emploi et des affaires sociales à la CE, écrivait récemment (1993, p. 38) qu'«il fallait relancer l'industrie manufacturière pour ralentir la baisse de l'emploi masculin. On ne saurait surestimer l'intérêt d'un secteur manufacturier sain». Or, le secteur manufacturier des États-Unis est «sain» et ce davantage encore avec la diminution de l'emploi, la spécialisation accrue des services et l'augmentation de la production par travailleur. Les hommes sont parfaitement capables d'exercer des activités autres que manufacturières, comme c'est déjà le cas pour une grande majorité d'entre eux.

Les efforts consentis par les hommes politiques pour «sauver des emplois» sont généralement axés sur des secteurs en déclin peu rémunérateurs. Les débats menés aux États-Unis sur l'ALENA, par exemple, portaient en grande part sur la nécessité d'essayer de conserver leur emploi aux Américains travaillant dans l'industrie du balai, la confection de vêtements bon marché, le ramassage des tomates, etc. (Reynolds, 1993). Ces emplois sont de toute façon appelés à disparaître car les consommateurs n'attachent pas aux produits en question un prix suffisant pour justifier un salaire compétitif. Les consommateurs achètent en remplacement des produits plus faciles à mécaniser (balais et verres en plastique, édulcorant à base de maïs au lieu de sucre) ou les producteurs substituent aux travailleurs des machines (textile, agriculture). Les efforts déployés pour «sauver l'emploi» immobilisent néanmoins des ressources chez les perdants tout en faisant baisser les revenus réels dans les secteurs porteurs par le biais de droits de douane et d'autres subventions accordées aux secteurs en perte de vitesse. Les économies en croissance rapide ne cessent de déplacer la main-d'œuvre d'activités relativement rudimentaires vers des produits et services plus complexes. Comme le fait observer Robert Lucas, elles accumulent ainsi un capital humain «grâce au taux d'apprentissage élevé qui va de pair avec les nouvelles activités et aux retombées de ces connaissances sur la production de biens toujours plus nouveaux» (1992, p. 267).

La conception étrange qui voudrait que les biens l'emportent, d'une quelconque manière, sur les services est vite entachée d'archaïsme, tout comme celle qui veut que l'on subventionne et protège l'agriculture pour y sauvegarder l'emploi. Quelques visionnaires se sont intéressés au rôle déterminant que devraient jouer les travailleurs intellectuels au vingt-et-unième siècle. Dans un nouveau livre d'un intérêt capital, intitulé *Intelligent Enterprise*, James Brian Quinn (1992, pp. 415-416) montre avec force détails que «les services et la gestion de l'intellect seront les clés du succès économique futur des nations – ainsi que de toutes les entreprises, qu'elles relèvent de l'industrie manufacturière ou des services... Des services efficaces créent, en fait, de nouveaux débouchés pour les produits manufacturés, réduisent les coûts des fabricants et jouent un rôle essentiel dans l'augmentation de la valeur ajoutée de la quasi-totalité des fabricants». Peter Drucker estime lui aussi (1992, pp. 12-14) que le pays qui sera le premier à



améliorer la productivité du travail intellectuel et des services sera la figure de proue du siècle prochain.

### *Le lobby fédéral de la formation*

Affirmer que l'offre future d'emplois devrait dépasser les capacités d'une main-d'œuvre américaine ayant un niveau d'instruction de plus en plus faible, va à l'encontre des faits observés, à l'exception, certes, des immigrés. L'insuffisance de formation de la main-d'œuvre n'en est pas moins un thème favori des groupes d'intérêt qui cherchent à obtenir de l'État des subventions plus importantes en faveur de l'enseignement et de la formation (y compris des syndicats d'enseignants politiquement puissants). L'Association nationale des services temporaires, source qui n'est pas nécessairement désintéressée, a financé une étude selon laquelle 75 pour cent de l'ensemble des travailleurs américains devront suivre une nouvelle formation professionnelle d'ici l'an 2000 (Secco, 1992, pp. 30-32). Cette prévision pourrait en un sens être juste mais les «programmes de formation» subventionnés ou financés par les contribuables ne répondent pas toujours à ce besoin d'une manière efficace par rapport à leur coût.

Sans aucun doute, le rythme du changement technologique a été et demeurera très stimulant. L'apprentissage est un processus continu auquel l'obtention d'un certificat ne saurait mettre un terme. Or, les formes appropriées d'enseignement ne se limitent pas à une formation en milieu scolaire ou à une formation structurée équivalente. Nombreux sont ceux qui doivent par exemple apprendre en permanence à utiliser de nouveaux logiciels informatiques. Les bases de données en ligne, les disques optiques numériques et les multimédias interactifs sont par ailleurs en passe d'offrir un accès sans précédent à l'information dans des délais réduits. De fait, comme le fait valoir avec force Lew Perlman (1992), la formation en milieu scolaire et les diplômes traditionnels frisent l'obsolescence.

A l'exception des professions spécialisées et des métiers qualifiés, la majeure partie de l'enseignement officiel confère principalement aux individus les compétences linguistiques et mathématiques nécessaires pour pouvoir suivre ultérieurement sur le terrain une formation propre à un emploi. La «formation sur le terrain» est essentiellement informelle puisqu'elle consiste en un apprentissage par la pratique. L'enquête longitudinale nationale sur la jeunesse qui, depuis 1979, suit chaque année une cohorte de jeunes, fait apparaître que 38 pour cent des individus âgés de 21 à 29 ans ont bénéficié d'une formation professionnelle quelle qu'elle soit entre 1986 et 1991. Il s'agit essentiellement d'une formation assurée par les entreprises (23.7 pour cent) et de séminaires suivis en dehors du travail (11 pour cent), habituellement financés en totalité ou en partie par les employeurs. Moins de 5 pour cent d'entre eux ont suivi une formation organisée par des établissements techniques et professionnels, et moins de 2 pour cent un apprentissage ou des cours par correspondance. Les programmes de formation financés par les employeurs s'adressaient aux diplômés de l'enseignement supérieur qui les ont davantage suivis (35.3 pour cent) qu'aux diplômés de l'enseignement secondaire (19.4 pour cent).

Depuis les années 60, plus de 50 programmes fédéraux de formation ont été lancés aux États-Unis avec des résultats très variables allant de l'inefficacité à des pratiques

malhonnêtes (citons pour exemple les 53 milliards de dollars de la Comprehensive Employment and Training Act) (McKenzie, 1988, pp. 198-199). Cette intervention des pouvoirs publics s'explique par le fait que les employeurs ont parfois tendance à ne pas investir suffisamment dans la formation, rien ne les assurant que les salariés formés à leurs frais ne les quitteront pas pour une autre entreprise. Toutefois, les salariés eux-mêmes sont fortement incités à investir temps et argent pour leur formation, si cette dernière contribue efficacement à améliorer leurs perspectives en matière de revenus. Une formation professionnelle efficace étant le gage d'avantages personnels non négligeables pour les stagiaires et d'avantages indirects pour la société en général, les raisons qui peuvent en justifier le subventionnement par les contribuables (contrairement à des prêts aux étudiants par exemple), sont loin d'aller de soi. Seule une formation inefficace implique un détournement des subventions et c'est précisément le type de formation que les programmes gouvernementaux sont le plus susceptibles d'offrir. De fait, ces programmes risquent de détourner des efforts plus efficaces qui, en d'autres circonstances, seraient consentis par salariés et employeurs.

Rien ne justifie que les organismes gouvernementaux, voire les organismes à but non lucratif, soient les mieux placés pour s'occuper également de la formation et du placement des travailleurs les moins qualifiés. Une nouvelle entreprise à but lucratif « America Works » qui a enregistré d'excellents résultats à New York, vient de lancer ses activités à Indianapolis. Plutôt que de commencer par une assez longue période d'enseignement théorique de type classique, cette entreprise axe ses efforts sur une formation de base de très courte durée, consacrée aux moyens d'obtenir et de garder un emploi. Elle dispense ses services à des bénéficiaires de l'aide sociale et s'efforce dans toute la mesure du possible de leur trouver un emploi en leur fournissant tous les services nécessaires (services de garde par exemple) pour limiter le plus possible l'absentéisme. Ces emplois doivent rapporter davantage que le salaire minimum et bénéficier de prestations maladie. Si les nouveaux salariés sont embauchés après une période d'essai de 4 à 6 mois, le gouvernement paie à l'entreprise une commission, beaucoup moins onéreuse que l'aide sociale. A New York, le taux de maintien dans l'emploi serait de 85 pour cent et les personnes ainsi réinsérées ont en moyenne bénéficié d'une aide sociale antérieure pendant cinq ans.

Le principe sous-jacent à ces programmes de formation gouvernementaux est que leurs responsables puissent, d'une manière ou d'une autre, prévoir quels emplois seront offerts et à quel endroit, quel sera le type de compétences requises ainsi que la pénurie ou l'excédent éventuels de travailleurs, candidats à ces postes pour le niveau de rémunération et de prestations proposé. Adhérer à ce principe participe de ce que Hayek qualifiait d'« inéluctable vanité » de toute planification centralisée. Les bureaucrates n'ont en réalité ni l'omniscience ni la motivation qui permettraient de faire concorder les compétences nécessaires avec les travailleurs disponibles. Tel n'est pas non plus le cas des formateurs rémunérés par ces programmes, lesquels préféreraient bien sûr enseigner les matières correspondant à leur domaine de spécialité. Nul n'est mieux placé que l'individu concerné pour savoir quelles compétences nouvelles il peut le mieux mettre à profit.

La meilleure façon d'encourager l'investissement personnel dans le capital humain consiste à doter ces individus des moyens correspondants. Ce capital tend vers zéro au moment du décès ou du départ à la retraite des travailleurs, moment où les investisse-

ments dans l'enseignement ou la formation cessent de produire tout rendement. Contrairement aux investissements en capital physique, les investissements en capital humain ne sont en général pas déductibles du revenu imposable. Ces investissements ne sont pas traités comme un coût de production mais comme entrant dans la consommation (même dans le calcul du revenu national). Cette distorsion fiscale a un effet particulièrement démobilisateur sur l'amélioration des compétences de travailleurs âgés d'une cinquantaine d'années, puisqu'il leur reste peu de temps pour récupérer leur investissement sous la forme d'une augmentation de leurs revenus annuels. Certaines dépenses d'enseignement sont déductibles aux États-Unis mais seulement une fois les études terminées et à condition que la formation en question n'ait pas pour objet de permettre à une personne de prétendre à un meilleur emploi.

L'absence d'amortissement ou de comptabilisation des investissements en capital humain implique que la fiscalité serait préjudiciable à ce type d'investissements, même si le revenu du travail était imposé au même taux que les revenus boursiers ou immobiliers. Or, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays, le système fiscal des États-Unis prévoit des taux d'imposition plus élevés pour le rendement du capital humain que pour celui du capital physique. D'une part, les investissements en capital humain ne sont pas assujettis à l'impôt fédéral de 28 pour cent sur les gains en capital, comme le sont la plupart des autres investissements (l'immobilier constituant, dans une certaine mesure, une exception). Si l'obtention d'un nouveau diplôme d'ingénieur accroît à terme la valeur d'un travailleur sur le marché, ce dernier n'est imposé que sur le revenu correspondant et non sur la plus-value même. D'autre part, cet avantage est plus que contrebalancé par l'augmentation du taux d'imposition et celle du taux de base des cotisations de sécurité sociale, auxquelles échappent les revenus du capital non humain. Cette disparité est encore plus marquée en Europe, où les charges de sécurité sociale sont plus élevées et l'impôt sur les gains en capitaux plus faible qu'aux États-Unis.

Une solution simple consisterait à permettre que les dépenses d'études et de formation autorisées soient déductibles des impôts au cours des années précédant le départ normal à la retraite (par exemple, sur une période de 40 ans pour un étudiant de deuxième cycle âgé de 25 ans). En accroissant la demande de capital humain de l'individu, ces déductions pour amortissement créeraient de nouvelles industries de capital humain chargées de pourvoir aux besoins très spécifiques des différents individus et classes d'âge. Les employeurs seraient également incités à offrir une formation appropriée dans la mesure où les travailleurs seraient davantage disposés à financer eux-mêmes une partie des coûts correspondants.

#### **4. L'augmentation de l'emploi aux États-Unis est-elle due à une diminution du niveau de vie ?**

Le nombre d'emplois a doublé aux États-Unis depuis 1960, alors qu'il n'a progressé que de 10 pour cent en Europe (*The Economist*, 1993). De 1972 à 1991, le taux de croissance moyen de l'emploi a atteint 2 pour cent par an aux États-Unis, contre 0.5 pour cent dans les quatre plus grands pays européens (*Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre 1992, tableau R17, p. 231). Malgré quelques problèmes d'ajustement dus à la

compression des industries d'armement, il ne semble pas que le mécanisme de la création d'emplois soit en perte de vitesse aux États-Unis. La population active civile occupée s'y est accrue de 21.6 millions de personnes entre décembre 1982 et octobre 1993, son taux annuel d'augmentation ayant atteint 2.5 pour cent entre 1982 et fin 1989, tendance suivie par la perte de 1.1 million d'emplois entre décembre 1989 et décembre 1991. En octobre 1993, le taux de croissance en moyenne annuelle était retombé à 1.9 pour cent. Les projections du BLS à l'horizon 2005, qui tablent sur un taux d'augmentation de 1.5 pour cent seulement, sous-estiment de toute évidence la réalité et s'expliquent par l'offre limitée de main-d'œuvre américaine plutôt que par l'évolution probable de la demande.

Conformément aux conseils qui leur sont dispensés, les Européens se raccrochent souvent à l'idée que la croissance rapide de l'emploi aux États-Unis tient à la faiblesse de la productivité et des salaires. C'est ainsi que selon Richard Freeman (1988, p. 298), «aux États-Unis, les créations d'emplois se paient par une faible croissance des salaires et de la productivité». Pour Andrew Glyn et Bob Rowthorn (1988, pp. 194-199), économistes britanniques, «si les États-Unis sont parvenus à maintenir la croissance de l'emploi, c'est parce que la croissance de la productivité y a ralenti»<sup>4</sup>. Dans un récent article de *l'Observateur de l'OCDE* (1993), on peut lire qu'«aux États-Unis, la forte progression de l'emploi durant la dernière décennie s'est accompagnée d'une baisse des salaires réels des travailleurs les plus faiblement rémunérés. On se demande donc avec inquiétude s'il n'est possible d'améliorer les résultats sur le plan de l'emploi qu'au prix de bas salaires qui risquent de créer une classe de travailleurs pauvres».

Des «faits» aussi peu objectifs méritent un examen plus approfondi.

Tout d'abord, l'idée que les salaires réels seraient en baisse depuis une vingtaine d'années aux États-Unis tient à ce qu'on exclut du calcul tous les avantages qui viennent s'ajouter au salaire, on se contente de diviser le salaire hebdomadaire par 40 pour obtenir le taux de salaire horaire, sans tenir compte de la proportion d'employés et de travailleurs indépendants en rapide augmentation, on prend pour année de référence une année (1973) où l'inflation a été sous-estimée en raison de contrôles des prix et on corrige l'inflation en appliquant l'indice des prix à la consommation, peu fiable pour la période antérieure à 1983 (en ce sens qu'il sous-estime la hausse des salaires réels avant 1983 en se fondant sur un taux d'inflation excessif).

Il est vrai que l'économie des États-Unis a souffert d'une diminution des revenus réels pendant les périodes de stagflation des années 74-75 et 79-80. Comme le note un rapport du (US) Department of Labor (1992, p. 8), «la période 1978-80 s'est caractérisée par une baisse spectaculaire des salaires et traitements corrigés de l'inflation... A partir de 1982, cette tendance s'est toutefois inversée, les salaires augmentant plus rapidement que les prix». Ce qui ne manque pas de surprendre, c'est que la baisse des salaires réels en 1978-80 soit si souvent imputée à la période postérieure à 1982, précisément celle où l'emploi a fortement progressé. Le projet de budget initial du Gouvernement Clinton, «Agenda for Change», faisait même débiter les «années 80» dès 1977.

La citation ci-dessus extraite de *l'Observateur de l'OCDE* sur la «baisse des salaires réels des travailleurs les plus faiblement rémunérés» est un bon exemple d'erreur de chronologie, puisque cette baisse est intervenue en totalité entre 1978 et 1982 (et pour

l'essentiel en 1980) et n'a donc pas « accompagné » la forte progression ultérieure de l'emploi. Barry Bluestone et Bennett Harrison soutiennent quant à eux que la croissance de l'emploi enregistrée aux États-Unis dans les années 80 est imputable en grande partie à la création d'emplois tertiaires peu rémunérés, contrairement à l'argument selon lequel les bas salaires auraient particulièrement souffert. Comme le fait observer Gary Burtless, « si les employeurs avaient créé un nombre disproportionné d'emplois nécessitant un faible niveau de qualification et d'instruction... il en serait résulté une tendance à la hausse des salaires des travailleurs les moins qualifiés par rapport à ceux des travailleurs plus qualifiés et plus instruits » (1990, p. 7). Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Dans les années 80, le nombre de personnes qui ont repris des études a augmenté et l'offre relative de main-d'œuvre peu instruite s'est tassée<sup>5</sup>.

Exprimé aux prix de 1987, le revenu disponible réel par habitant est passé de \$12 154 au quatrième trimestre de 1982 à \$14 324 au troisième trimestre de 1993, soit un accroissement de 17.9 pour cent. La consommation privée par habitant (niveau de vie) a, quant à elle, progressé de 22 pour cent en termes réels au cours de la même période, ce qui témoigne de l'importance des augmentations de patrimoine et des revenus non déclarés (US Council of Economic Advisers, 1993, p. 6). Les revenus du travail représentant une part écrasante du total des revenus, comment un tel accroissement des revenus et de la consommation aurait-il pu aller de pair avec une baisse persistante des salaires réels ?

En fait, les salaires horaires, avantages compris, exprimés aux prix de 1992, sont passés de \$9.83 en 1970 à \$12.01 en 1992, soit un accroissement de 22.2 pour cent en termes réels (*Economic Report of the President*, 1993, tableau B-42, p. 396). Il est vrai, comme on l'a vu, que le relèvement des salaires a été moins important dans les industries manufacturières que dans les services. Il est également vrai que les avantages représentent une part croissante de la rémunération, les prestations versées au titre des plans de retraite et de l'assurance médicale (médicaments, soins dentaires et psychiatrie) se caractérisant par une largesse de plus en plus grande et étant accordées à une proportion accrue de travailleurs. Le fait est, par ailleurs, que le revenu « familial » n'a pas augmenté aussi rapidement que le revenu par travailleur en raison, d'une part, de la diminution de la taille des familles (dans certains cas, les ménages ne comptant qu'un seul membre, jeune ou retraité, sont considérés comme des familles) et, d'autre part, de l'augmentation rapide du nombre de familles se composant d'une mère célibataire inactive et de ses enfants. Comme le fait observer une étude du Bureau du recensement, « la diminution du pourcentage de couples mariés et l'augmentation de celui des familles monoparentales et des ménages d'une personne ont eu une incidence fortement négative sur le niveau de revenu médian du pays » (Ryscavage *et al.*, 1992, p. 19). La démission des pères face à leurs responsabilités parentales est bien sûr un grave problème de société aux États-Unis, mais il n'est pas symptomatique d'un affaiblissement, au fil des ans, de la croissance du revenu des mêmes types de familles. Le revenu médian ne rend pas compte de l'évolution observée pour telle famille type ou représentative au cours des dix ou vingt années écoulées, mais sert en fait à comparer les définitions qui sont données de la famille à différentes époques.

Aux États-Unis, l'augmentation de la rémunération horaire réelle a en fait été supérieure aux 22 pour cent enregistrés, entre 1970 et 1992, car les enquêtes surestiment

le nombre effectif d'heures ouvrées. D'après les chiffres, la durée hebdomadaire du travail serait tombée de 38.8 heures en 1965 à 34.4 heures en 1992, mais les personnes interrogées donnent souvent des réponses erronées, indiquant, par exemple, travailler 40 heures par semaine alors qu'elles observent l'horaire de plus en plus courant 9 heures-17 heures (soit 35 heures par semaine). Comme l'ont montré Juster et Stafford, «pour le travail marchand, les gens conservent encore en majorité comme référence 'la semaine de 40 heures' alors même que le nombre d'heures effectivement ouvrées ne cesse de diminuer». L'examen des statistiques des heures effectivement ouvrées, les amènent à la conclusion qu'«on a sous-évalué à la fois la hausse des salaires réels et la diminution de la durée du travail car on calcule en général le salaire horaire en divisant les revenus annuels ou hebdomadaires par un nombre d'heures ouvrées de plus en plus surévalué» (1991, pp. 493-494).

Une autre étude, réalisée par Grubb et Wilson (1992, p. 25), constate que l'éventail de plus en plus large des horaires, entre les personnes qui ont choisi de travailler à temps partiel et celles qui effectuent des heures supplémentaires ou cumulent deux emplois, est la principale source d'inégalité des salaires : «la disparité croissante des horaires de travail a plus que compensé la convergence des taux de salaire». Dans les années 80, les personnes qui souhaitaient travailler à temps partiel, étudiants ou jeunes mères, parvenaient à trouver un emploi<sup>6</sup>. Si elles étaient restées chômeuses, elles n'auraient pas été prises en compte dans les statistiques servant à déterminer le salaire moyen, et les statistiques du salaire hebdomadaire ou annuel n'auraient pas été noyées par la prise en considération de millions de travailleurs à temps partiel supplémentaires.

Rien ne permet de conclure à une diminution persistante du niveau de vie aux États-Unis, notamment depuis 1980. Même si le revenu de l'Américain moyen avait baissé, il serait très difficile d'imputer cette baisse à l'intensification de la concurrence internationale, comme le prétendent certains économistes. Sur le plan théorique, cela impliquerait qu'un renforcement de la concurrence et une plus grande liberté des échanges limitent l'efficacité de l'économie et, donc, la productivité moyenne, il faudrait alors mettre au panier tous les manuels d'économie rédigés depuis Adam Smith. En fait, tous ceux qui se sont intéressés à l'accroissement des écarts de revenus entre travailleurs très qualifiés et travailleurs peu qualifiés ont constaté le même phénomène dans pratiquement tous les pays industriels, y compris l'Allemagne et d'autres pays qui affichent un fort excédent commercial<sup>7</sup>. Qui plus est, imputer aux échanges le creusement des écarts de revenus ne permet pas d'expliquer «les inégalités accrues au sein des diverses branches d'activité, notamment celles qui interviennent peu dans le commerce international» (Danziger et Gottschalk, 1993, p. 11). C'est ainsi que les écarts de revenus se sont fortement creusés aux États-Unis chez les cadres et dans les métiers de la vente<sup>8</sup>. Les raisons pour lesquelles il est payant de poursuivre des études ou de travailler davantage ne manquent pas, mais l'accroissement du volume des échanges internationaux ou l'intensification de la concurrence dans ce domaine n'en font pas partie (Bound et Johnson, 1992).

La prétendue «disparition de la classe moyenne» est une autre idée reçue. Aux États-Unis, la proportion de familles dont le revenu dépasse 50 000 dollars par an (aux prix de 1991) est passée de 27.3 pour cent en 1980 à 33.8 pour cent en 1989, évolution qui s'est accompagnée d'une diminution équivalente de la proportion de familles appartenant à la «classe moyenne», ayant un revenu compris entre 15 000 et 50 000 dollars. Ce

ne sont pas « les riches qui sont devenus plus riches », mais un pourcentage plus important de familles qui se sont enrichies.

Que penser du prétendu ralentissement de la croissance de la productivité aux États-Unis ? L'indicateur qui sert habituellement à mesurer la productivité est la production horaire dans le secteur privé non agricole (ce qui montre le peu d'importance que les Américains accordent à l'agriculture). Si l'on prend 1982 comme année de référence (1982 = 100), l'indice de la productivité, hors agriculture, est passé de 87.6 en 1968 à 99 en 1980, soit un accroissement d'un peu moins de 1.1 pour cent par an. En 1992, cet indice s'est établi à 115.6, soit une progression de 1.4 pour cent par an. Là encore, on a continué à mettre au passif des années 80 un problème des années 70<sup>9</sup>, mais il y a lieu de penser que la prise en compte des services financiers a conduit à sous-estimer les gains de productivité des années 80.

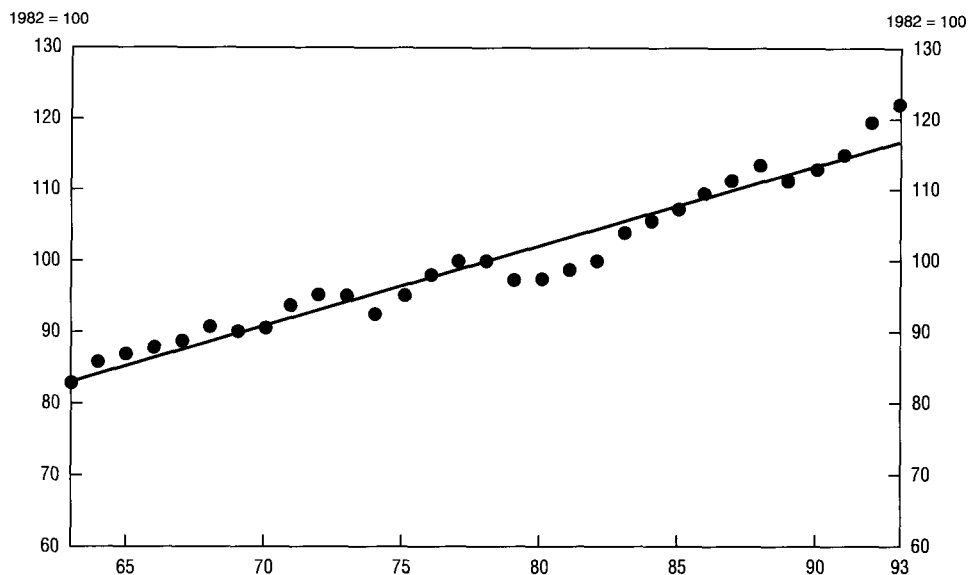
Entre 1979 et 1988, la productivité a, selon les estimations, augmenté de 4.9 pour cent par an dans le secteur des communications et de 2.7 pour cent par an dans le commerce de gros, ce qui dément l'idée fort répandue que les gains de productivité sont faibles dans les services. La productivité aurait cependant baissé de 0.4 pour cent par an dans les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier, où le relèvement des salaires a été exceptionnellement important (Quinn, 1992, p. 13). Pourquoi les employeurs accorderaient-ils des augmentations de salaire dans un secteur où la main-d'œuvre ne produit pas de valeur ajoutée ? Et pourquoi les investisseurs ont-ils, eux aussi, laissé monter le cours des valeurs financières ?

De toute évidence, le secteur financier a connu des déboires inattendus dans les années 80, avec la faillite de nombreuses banques et institutions d'épargne, la construction d'un nombre excessif de bâtiments à usage commercial et le non remboursement des prêts correspondants, les lourdes pertes d'assurance-dommages dues à des catastrophes naturelles et la perte de vitesse de certaines grandes sociétés d'investissement. On n'en a pas moins observé des améliorations spectaculaires en ce qui concerne la diversité, la rapidité et la qualité des services financiers, améliorations dont il est presque certain que les statistiques de productivité ne tiennent pas compte. A titre d'exemple, on peut citer la mise en place de guichets automatiques, l'informatisation des transactions sur titres, les titres hypothécaires et les fonds communs de placement.

Comme l'indique la figure 1, la productivité des entreprises non financières (1982 = 100) est passée de 86.9 en 1965 à 97.4 en 1980, soit un accroissement inférieur à 0.8 pour cent par an. En revanche, elle est ensuite passée à 119.4 en 1992, soit une progression de 2 pour cent par an et en 1993, on a encore enregistré une progression d'au moins 2 pour cent. Loin de ralentir, le taux de croissance de la productivité des entreprises non financières a donc plus que doublé dans les années 80.

S'il y a bien eu un ralentissement de la croissance de la productivité depuis 1980, c'est le secteur, relativement peu important, des entreprises individuelles, de la finance ou du secteur public qu'il a touché. Selon les estimations, la productivité des services publics aurait, comme celle de la finance, chuté d'environ 0.4 pour cent par an. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'il est pratiquement impossible de mesurer la productivité du secteur public faute de connaître la valeur de services non commerciaux. Le PIB par travailleur représente donc un indicateur médiocre de la productivité des entreprises et ne permet

Figure 1. Productivité des entreprises non financières aux États-Unis



Tendance : 1963-93 ; pour 1993, estimation à partir des données du premier semestre.

guère de comparaisons à l'échelle internationale, car les services des administrations publiques représentent une fraction bien plus importante du PIB dans les pays européens qu'aux États-Unis ou au Japon. Rien n'exclut une augmentation de la productivité dans les services publics plus ou moins forte que ne l'indiquent les estimations des statisticiens, mais il ne s'agit pas ici d'une question de « compétitivité » car il est malheureusement difficile d'exporter les services publics. De plus, l'analyse de l'évolution dans le temps d'un indicateur « par travailleur », qu'il s'agisse du PIB ou de l'investissement, risque de valoriser artificiellement les résultats de l'Europe car la croissance de l'emploi dans le secteur privé y a été très faible.

Les erreurs probables de mesure de la productivité dans les services font par ailleurs des chiffres du PIB une référence sujette à caution, en particulier pour des comparaisons internationales. Dans les statistiques nationales, le pourcentage de l'emploi dans les services est en effet étrangement proche du pourcentage de la valeur ajoutée (PIB) que sont supposés dégager les services. Cela répond sans doute à un souci de simplification statistique plus qu'à une réalité. Vu la difficulté de mesurer la valeur et la qualité de la production de services, cette production est souvent supposée proportionnelle (ou un peu moins que proportionnelle) aux apports de main-d'œuvre. Il suffit de recruter quelques fonctionnaires supplémentaires pour qu'aussitôt, le PIB semble avoir augmenté.



Si l'on en croit les statistiques de l'OCDE, par exemple, les services représentaient au Japon, en 1991, 58.9 pour cent de l'emploi et 55.7 pour cent du PIB. Aux États-Unis, ils étaient censés représenter 68.8 pour cent seulement du PIB mais 71.8 pour cent de l'emploi (*OCDE en chiffres*, 1993, pp. 26-27). L'écart entre les États-Unis et le Japon est particulièrement peu plausible dans le cas de la finance, de l'assurance et de l'immobilier. Ce secteur est censé produire 16.4 pour cent du PIB pour seulement 4.8 pour cent de l'emploi au Japon, contre 25.1 pour cent seulement du PIB et 14.6 pour cent de l'emploi aux États-Unis (pp. 34-37). Comme dans le cas des statistiques sur les investissements japonais, le niveau de productivité prodigieux atteint, paraît-il, dans « la finance, l'assurance et l'immobilier » s'explique peut-être en partie par la surévaluation du coût de l'immobilier, considéré à tort comme une production réelle. Quelle que soit la source de cette confusion, les comparaisons détaillées effectuées entre autres par le McKinsey Global Institute indiquent bel et bien pour le Japon, dans le commerce de détail et la plupart des autres services, une productivité inférieure de plus de moitié à celle des États-Unis (Baily, Bator, Solow *et al.*, 1992)<sup>10</sup>. Au Japon la part du PIB imputable aux services devrait en conséquence être bien inférieure à la part des services dans l'emploi, ou la part des services dans le PIB américain être beaucoup plus importante. Il est en effet impossible que la part des services dans le PIB et dans l'emploi soit à peu près la même dans les deux pays, dès lors que la productivité est deux fois plus élevée aux États-Unis. Ou le PIB surestime fortement le niveau de la production réelle et l'augmentation globale de la productivité au Japon, ou il sous-estime tout aussi fortement ces mêmes éléments pour les États-Unis.

Le Japon n'est pas aussi près de rattraper les États-Unis qu'on ne le pense généralement. Aux États-Unis, la production de services est tout simplement sous-évaluée. Ce même type de problème se retrouve d'ailleurs dans les statistiques, dépassées, du commerce mondial fondées sur les échanges de marchandises. Les exportations américaines n'étant en général assujetties à aucun droit de douane et relevant souvent de petites entreprises (sauf dans le cas des transports aériens), tout porte à penser qu'elles sont sous-estimées. Comme le soulignent Dollar et Wolff (1990, p. 189), « parmi les principaux secteurs exportateurs figurent l'enseignement universitaire, les loisirs, les services médicaux, les communications, les services financiers, les services aux entreprises et les services informatiques ». Or, il est difficile de croire que toutes les cassettes vidéo, tous les CD, tous les logiciels et toutes les banques de données informatiques utilisés hors des États-Unis sont effectivement comptabilisés dans les exportations et plus encore, que l'on prend en compte tous les services rendus à des étrangers par les universités, hôpitaux et bureaux d'études américains. Les estimations officielles font apparaître un excédent commercial de l'ordre de 60 milliards de dollars pour les services, mais en réalité il faudrait peut-être multiplier ce chiffre au moins par un facteur deux. Et plus s'accélère la réorientation mondiale vers une économie de services, plus ces problèmes de comptabilisation revêtent d'importance.

Le secteur des loisirs est d'ores et déjà le deuxième exportateur américain après l'aéronautique, et il est certainement appelé à prendre beaucoup plus d'importance vu le développement des multimédia interactifs et des réalités virtuelles (Kiechel, 1993). Cependant, les Américains tendent à se soucier plus de savoir où sont fabriqués cassettes vidéo et disques numériques vierges que de savoir à qui tient leur valeur ajoutée. Ils

continuent à penser en termes de marchandise, comme si le matériel (métal et plastique) était plus important que le logiciel (intelligence).

Il est déjà suffisamment difficile de prévoir l'avenir sans se laisser prendre au piège des illusions et mystifications statistiques relatives au passé récent. De fait, l'accroissement rapide qu'a connu l'emploi aux États-Unis au cours de la dernière décennie s'est accompagné d'une amélioration de la productivité et d'une augmentation des salaires réels, des revenus et de l'actif net.

## 5. Le vieillissement de la population présente certains avantages

Le vieillissement de la population est un autre point jugé extrêmement préoccupant, du moins aux États-Unis. Comme l'ont fait observer John Creedy et Richard Disney (1989, p. 367), «il semble que les démographes qui n'ont pas consacré tous leurs efforts à faire valoir que la croissance démographique durable constituait une menace de premier rang dans telle partie du monde, nous avertissent à présent que la baisse de la fécondité constitue un problème grave dans telle autre».

Tout comme la diminution de l'emploi dans le secteur manufacturier, le vieillissement de la population n'est pas un phénomène nouveau. La population des États-Unis comptait 4 pour cent de personnes âgées de plus de 65 ans en 1900, 12.5 pour cent en 1990 et il est actuellement prévu que ce pourcentage atteigne 12.7 pour cent en 2005 (Hurd, 1990, p. 565). Comme on l'a vu et comme l'indique le tableau 3, les projections du recensement de 1992 font apparaître des rapports entre inactifs et actifs très inférieurs à ceux que l'on prévoyait à une date aussi récente que 1989.

En fait, on prévoit à présent que les personnes en âge de travailler représenteront une part de la population totale des États-Unis nettement plus importante en 2010 qu'en 1990. Cette situation est censée s'inverser entre 2010 et 2030 mais les projections démographiques à l'horizon de plus de vingt ans sont très aléatoires, comme le montrent bien les modifications qui y ont été apportées entre 1989 et 1992.

**Tableau 3. Révision du rapport inactifs/actifs estimé après les recensements de 1989 et 1992 aux États-Unis**

	Estimation de 1989	Estimation de 1992
1990	62	62
2000	63	61
2010	60	56
2020	67	62
2030	77	71
2040	78	70
2050	78	69

Source : Ahlburg, 1993.

Le rapport entre inactifs et actifs est une notion démographique et non économique. Il est vrai qu'à l'avenir, les personnes âgées représenteront un pourcentage des personnes à charge plus important que les enfants mais, à la différence de ces derniers, beaucoup de personnes de plus de 65 ans sont encore parfaitement capables de gagner leur vie, dès lors que les politiques fiscales et de transfert ne les incitent pas à prendre une retraite anticipée. En outre, beaucoup de personnes âgées auront à l'avenir des avoirs considérables. Selon des estimations, la génération du « baby boom » hériterait d'avoirs atteignant une valeur de dix mille milliards de dollars exprimés en dollars courants et qu'à la différence des générations précédentes, elle prendrait le plus souvent sa retraite avec des avoirs lui appartenant, du fait de la multiplication rapide de régimes à cotisations définies selon lesquels les employeurs versent des cotisations équivalant à l'épargne des employés et sont ensuite placées dans divers fonds communs de placement.

Le malentendu auquel a donné lieu le vieillissement de la population américaine tient en partie à la confusion entre augmentation de la proportion de travailleurs âgés au cours des deux prochaines décennies et augmentation éventuelle de la proportion de retraités au cours des décennies suivantes. Une étude du FMI postule ainsi qu'« une population relativement âgée consommera une part assez importante du revenu disponible global [ce qui explique une baisse des taux d'épargne] et réduira l'offre de main-d'œuvre » (Masson et Tryon, 1990, p. 453), alors que, selon une étude de la Dallas Fed, « à mesure que la population vieillit, l'épargne nationale et les exportations nettes sont assurées de progresser » (Hill, 1989, p. 7). Si les économistes du FMI supposent que les retraités constitueront un pourcentage croissant de la population, l'économiste de la Dallas Fed suppose quant à lui que ce sont les travailleurs âgés qui constitueront une proportion accrue de la population. Dans le cas des États-Unis, du moins pour les deux prochaines décennies, les conclusions de la Dallas Fed sont justes. En l'absence de nouvelles mesures fiscales dissuadant d'épargner, les personnes dans la force de l'âge nées à l'époque du « baby boom » épargneront une part plus importante de leurs revenus relativement élevés. Sauf à ce qu'une proportion considérable de cette épargne ne soit investie à l'étranger, le déficit de la balance courante des États-Unis (gains en capital) devrait bientôt disparaître.

Le vieillissement de la main-d'œuvre n'a rien de préoccupant. Les travailleurs âgés sont relativement compétents et productifs, leurs revenus plus élevés, ils paient plus d'impôts et épargnent une proportion plus importante de leurs revenus (leurs investissements immobiliers sont bien moindres) et connaissent des périodes de chômage beaucoup moins fréquentes. Le remplacement d'une main-d'œuvre plus jeune par une main-d'œuvre dans la force de l'âge devrait ainsi faire progresser la productivité, accroître encore davantage la proportion de familles aux revenus relativement élevés, augmenter les recettes réelles de l'État grâce à tout un arsenal d'impôts, accroître l'épargne, et faire baisser le taux de chômage moyen. Les États-Unis devraient se féliciter de connaître des « problèmes » de ce genre.

Le fait qu'un nombre relativement accru de travailleurs se situera dans les tranches d'âge correspondant aux gains maximums accroîtra l'« inégalité » mesurée des revenus, mais d'une façon qui n'apparaîtra pas injuste à la majorité de la population. Rares sont ceux qui voient un inconvénient à bénéficier d'augmentations et de promotions en prenant de l'âge. On voit moins bien comment se traduira le fait que les retraités

représenteront une part importante de la population au-delà de 2020. On a constaté des variations considérables de revenus et de patrimoine entre retraités, même en évaluant à prix coûtant le paiement de transferts en nature (soins médicaux subventionnés). Bon nombre de ceux qui prendront leur retraite dans un lointain avenir bénéficieront probablement d'héritages considérables, de rentes hypothécaires, et de pensions beaucoup plus importantes, mais il leur faudra aussi puiser beaucoup plus longtemps dans ces avoirs. Au cours des deux prochaines décennies, l'augmentation de l'âge moyen de la population active sera toutefois beaucoup plus marquée que celle du nombre de retraités (sauf au Japon et en Europe).

Certains prétendent que les personnes âgées hésitent plus que les autres à prendre des risques et à changer d'emploi ou de région. La population américaine a cependant d'ores et déjà beaucoup vieilli, sans qu'on puisse observer de signes probants d'une diminution du goût du risque ou de la mobilité de la main-d'œuvre. Les personnes âgées ont accumulé un patrimoine plus important que les jeunes, ce qui fait d'elles le principal moteur de l'essor des fonds de placement apparemment à risques, notamment de ceux qui sont constitués d'obligations à haut risque et d'actions sur les marchés naissants. En outre, l'exode rapide en provenance des États où la progressivité de l'impôt sur le revenu est forte, tels que la Californie et le New Jersey, semble avoir touché essentiellement les familles qui se situent dans les tranches d'imposition élevées et sont souvent dirigées par des personnes dans la force de l'âge. Une fois les études des enfants terminées, il peut y avoir moins de raisons à rester sur place.

Si le vieillissement de la population n'est pas aussi grave qu'on ne le pensait à une certaine époque aux États-Unis, en raison d'un taux de fécondité et d'une immigration accrus, il s'opère à un rythme beaucoup plus rapide en Europe et au Japon, comme l'indique le tableau 4 (qui exagère le phénomène du vieillissement en Amérique du Nord du fait, apparemment, du recours aux estimations peu fiables de 1989).

Si l'on considère plus que les dix ou vingt années à venir, il apparaît qu'une population croissante de retraités vivant bien au-delà de 85 ans, risque de poser de sérieux problèmes budgétaires aux États-Unis et dans d'autres pays, risques qui pourraient être atténués si on encourageait les particuliers à trouver eux-mêmes des solutions autres que les pensions, soins médicaux et centres de long séjour payés par le contribuable. Les États-Unis ont beaucoup avancé en matière de caisses de retraite privées destinées à alléger la charge qui pèse sur la sécurité sociale. Ce pays vient tout juste de repousser

Tableau 4. **Pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans**

Zone OCDE	1960	1990	2000	2020
Amérique du Nord	9.1	12.5	12.8	17.6
Pacifique	6.1	11.6	15.2	22.4
Europe	10.7	14.4	15.7	19.7

Source : Golini, Righi et Bonifazi, 1991.

l'âge ouvrant droit à la retraite de la sécurité sociale et il subordonne en fait ces prestations à un certain niveau de ressources, en les imposant au-dessus d'un seuil de revenus assez modestes. Les réductions et limitations de fait du même ordre seront imposées sur les prestations, il n'y a donc pas lieu de craindre une crise soudaine de la sécurité sociale. Les soins infirmiers et de santé en cas de très grave maladie risquent de coûter beaucoup plus cher, du fait notamment que les gens atteignant un âge extrêmement avancé seront beaucoup plus nombreux, ayant eu un mode de vie plus sain, et exigeront donc des soins coûteux pendant beaucoup plus longtemps. Dans toutes les sociétés dont la population vieillit, il est nécessaire de fournir des informations, des attestations et des allègements fiscaux de nature à encourager les gens à financer eux-mêmes leur assurance pour des soins de santé à long terme (y compris des soins à domicile plutôt que dans des centres de long séjour) notamment en cas de très grave maladie. Beaucoup d'entre nous étant appelés à atteindre ou dépasser l'âge de 100 ans, rien ne serait plus imprudent que de compter sur la générosité des futurs contribuables pour financer des soins infirmiers ou un traitement médical exceptionnel. Le groupe de pression que constituent les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, tentera peut-être d'exiger des jeunes ce type de transfert, mais c'est l'impossibilité de répondre à ces exigences pour des raisons d'ordre budgétaire, qui, en dernière analyse, l'emportera.

## **6. Le chômage en Europe : des solutions inadaptées à des problèmes évidents**

En 1991, les travailleurs au chômage depuis un an ou plus ne constituaient que 6.3 pour cent des chômeurs américains. En 1990, la proportion de chômeurs de longue durée était de 37.3 pour cent en France, 46.3 pour cent en Allemagne et 71.1 pour cent en Italie (*OCDE en chiffres*, 1993, pp. 12-13). Un tiers environ des chômeurs européens est au chômage depuis plus de deux ans (Flynn, 1993, p. 38). Le chômage chronique extrêmement fréquent chez les jeunes est également considéré comme un problème plus grave en Europe, notamment dans les pays où le salaire minimum – mensuel plutôt qu'horaire – est élevé (ce qui exclut pratiquement le travail à temps partiel ou temporaire). Bien sûr, les taux de chômage se situaient récemment aux alentours de 11 pour cent dans l'ensemble de l'Europe (contre 7 pour cent au plus aux États-Unis, même dans les périodes difficiles) et ils semblent augmenter par paliers. Cette situation donne lieu à un gaspillage déplorable de la ressource économique la plus précieuse au monde, le capital humain.

Certains se raccrochent tant bien que mal à l'idée que la productivité du travail a augmenté, ce qui revient à accorder une importance démesurée aux statistiques correspondantes. Si l'on se fixe pour objectif de maximiser la productivité, on peut y parvenir en identifiant le travailleur le plus productif du pays et en licenciant tous les autres. S'il s'agit de maximiser l'emploi, on peut y parvenir en détruisant tout le matériel agricole.

L'origine du niveau élevé et de la durée considérable du chômage en Europe n'a rien de mystérieux. Les employeurs ne sont pas suffisamment incités à offrir des emplois et les employés à accepter un grand nombre des emplois qui leur sont offerts. Il existe un écart fiscal et réglementaire considérable entre ce que les employeurs versent pour les travailleurs et ce que perçoivent les employés, déduction faite des impôts sur le revenu et

des différents prélèvements. Il en résulte nécessairement une réduction de l'offre de main-d'œuvre, quel que soit le niveau de salaire après impôt, ce qui oblige les entreprises à offrir des salaires bruts plus élevés pour attirer les travailleurs et les garder à leur service. Il s'ensuit une augmentation des rémunérations réelles supérieure aux gains de productivité, ce qui accroît les coûts unitaires de main-d'œuvre. Mesurée en monnaies nationales (pour éviter toute controverse sur les taux de change), l'augmentation de ces coûts dans le secteur manufacturier s'est située entre 1982 et 1992 à 12.7 pour cent aux États-Unis, 31.4 pour cent en France, 33 pour cent en Allemagne, 33.5 pour cent au Royaume-Uni, 66.8 pour cent en Italie et 68.1 pour cent en Suède (*Monthly Labor Review*, novembre 1993, tableau 49, p. 141). En l'absence d'augmentations comparables des prix que font payer les entreprises, ce qui entraînerait une forte inflation (et ne ferait qu'intensifier les revendications salariales), l'augmentation plus rapide des coûts unitaires de main-d'œuvre en Europe ne peut que réduire les marges bénéficiaires et l'emploi.

En bref, une grande partie de l'Europe se voit confrontée à une problématique du type «carotte et bâton». Ceux qui ne travaillent pas perçoivent pendant de longues périodes des subventions généreuses de la part de ceux qui travaillent, il n'est dès lors pas rare qu'une personne ne voie guère augmenter son niveau de vie en passant du statut de chômeur pris en charge à celui d'actif occupé et contribuable. Dans de nombreux pays européens, comme le souligne l'article de l'*Observateur de l'OCDE* mentionné ci-dessus, «un effort supplémentaire de travail aboutit à une augmentation trop faible, voire nulle, du revenu net (après impôt) dans la mesure où le supplément de gains bruts est largement, sinon intégralement, annulé par le jeu conjugué du taux marginal d'imposition et de la réduction, ou de la perte totale, des prestations sociales» (*l'Observateur de l'OCDE*, 1993). Cet article fait également observer qu'en taxant l'utilisation de main-d'œuvre, les prélèvements sur les salaires peuvent réduire l'emploi, surtout dans le cas des travailleurs peu qualifiés à bas salaires (ce phénomène est particulièrement manifeste en Europe orientale où les prélèvements sur les salaires atteignent souvent 39 pour cent, sinon plus). La législation applicable aux indemnités de licenciement pénalise particulièrement ceux qui essaient d'accéder au marché du travail ; si les coûts de licenciement sont trop élevés, les employeurs risquent de ne pas oser embaucher des personnes aux compétences ou à l'expérience limitées.

Il existe de nombreux problèmes qui n'ont rien d'une fatalité et qu'il est facile de résoudre en réduisant les taux marginaux d'imposition des revenus et de prélèvement sur les salaires, les taux de salaire minimum et la durée et/ou le taux de compensation du salaire par des indemnités de chômage. Ces dispositions sont cependant difficilement compatibles avec des convictions profondément ancrées quant aux mérites de politiques fiscales égalitaires et de l'État-providence. On est donc à la recherche d'autres modalités de création d'emplois.

Dans le document de la Commission des Communautés Européennes intitulé *Économie Européenne*, il est question (p. 110) du «seuil d'emploi, qui est défini comme le taux minimal de croissance du PIB réel devant être atteint avant que l'emploi total ne commence à croître»<sup>11</sup>. Sous ce concept apparemment anodin, la croissance du PIB est pratiquement considérée comme relevant de forces échappant à toute prise (offre de main-d'œuvre et productivité). La croissance est ainsi la constante et l'emploi la variable,

ce qui amène à formuler des conseils pernicious qui ont pour effet de freiner la croissance de la productivité et de raccourcir la durée hebdomadaire du travail.

«On peut raisonnablement estimer que l'offre de travail [dans la CE] s'accroîtra en moyenne de 0.6 pour cent par an de 1993 à 1996 et de 0.4 pour cent sur la période 1997-2000», selon ce même rapport. «De ce fait, un taux de croissance du PIB de 2.5 à 2.6 pour cent par an ne permettrait que de stabiliser le taux de chômage à un niveau encore inacceptable».

Toujours selon ce rapport, «l'offre de travail est en fait déterminée par trois paramètres fondamentaux *sur lesquels les politiques économiques n'ont guère d'influence*» [c'est nous qui soulignons], à savoir l'accroissement de la population en âge de travailler, le solde migratoire et les taux d'activité. Il est tout bonnement faux que ces taux et le solde migratoire ne puissent pas être influencés par la largesse relative des paiements de transfert au profit des sans travail, par rapport aux impôts que paient ceux qui ont un emploi. Le solde migratoire (la « fuite des cerveaux », par exemple) se répercute à la fois quantitativement et qualitativement sur la population en âge de travailler. Il convient de se reporter à la partie de la présente étude où nous avons vu comment une modification des taux d'imposition relatifs entre pays exportateurs et importateurs de main-d'œuvre semble avoir réduit la scolarité des nouveaux immigrants aux États-Unis (et peut-être allongé celle des émigrants américains). En outre, la relative largesse des retraites financées par l'impôt par rapport aux revenus imposables, peut également réduire la durée effective du travail sur une vie. C'est ainsi qu'aux États-Unis, les propositions récentes visant à subventionner 80 pour cent des coûts d'assurance-santé des personnes âgées de plus de 55 ans auraient certainement pour effet d'accroître le nombre de retraites anticipées.

En 1991, les taux d'activité, selon la définition américaine, étaient de 66 pour cent aux États-Unis, 63.6 pour cent au Royaume-Uni, 55.5 pour cent en Allemagne, 55.2 pour cent en France et 47.7 pour cent en Italie (*Monthly Labor Review*, novembre 1993, tableau 48, p. 140). Si certains pays d'Europe continentale parvenaient presque aussi bien que les États-Unis et le Royaume-Uni à attirer les personnes en âge de travailler dans l'économie structurée, mais pas mieux qu'eux à créer des possibilités d'emplois, les taux de chômage mesurés dépasseraient aujourd'hui en Europe les niveaux atteints durant la grande crise des années 30. Cela n'implique certainement pas pour autant que de faibles taux d'activité soient souhaitables. La sous-utilisation massive de la main-d'œuvre en Europe se traduit par une forte diminution de la production réelle et en conséquence, par une réduction des revenus réels. Inciter encore davantage de gens à quitter la vie active, subventionner les retraites anticipées ou réduire la durée du travail, ne feraient qu'aggraver ce gaspillage. Subventionner l'emploi ne serait pas une meilleure solution puisque cela implique, tous comptes faits, de financer les subventions en faisant disparaître d'autres emplois à coups d'impôts.

Les politiques fiscales influent-elles sur les taux d'activité? Deux universitaires sceptiques de la Brookings Institution, Bosworth et Burtless, ont étudié l'incidence des deux réductions des taux d'imposition marginaux aux États-Unis (sans réduction des taux d'imposition moyens) qui sont survenues en 1982-84 puis en 1987-89. Ils ont constaté que «le temps de travail des hommes âgés de 25 à 64 ans avait augmenté de 5.2 pour cent

par rapport au passé...et celui des femmes mariées actives de 8.8 pour cent»<sup>12</sup>. Les taux d'activité globaux aux États-Unis sont passés de 63.8 à 66.4 pour cent entre 1980 et 1990. Ce pays a non seulement créé des millions d'emplois dans les années 80, mais aussi accru l'ardeur au travail de millions de travailleurs. Les tendances antérieures à la retraite anticipée et à la diminution des taux d'activité des Noirs et des Latino-américains de sexe masculin ont disparu dans les années 80. C'est une des principales raisons pour lesquelles les prévisions du BLS relatives à l'emploi jusqu'à 1985 se sont révélées très en deçà de la réalité.

Le rapport de la CE attire par ailleurs notre attention sur le fait que «les accroissements de productivité...peuvent pousser le seuil d'emploi vers un niveau plus élevé», ce qui signifie qu'avec une croissance supposée de 2.5 à 2.6 pour cent et une croissance de la main-d'œuvre elle aussi considérée comme «un état de fait», le chômage serait plus important encore. «Inversement, *une plus grande part des services dans le PIB (vu la définition de la productivité utilisée dans ces activités), un accroissement du travail à temps partiel et une réduction de la durée conventionnelle du travail tendraient à diminuer ce même seuil*» [c'est nous qui soulignons]. Il en résulte clairement que les gains de productivité ne sont pas souhaitables, car ils risqueraient d'aggraver le chômage, compte tenu du sentier de croissance du PIB de 2.5 à 2.6 pour cent pris pour hypothèse. Une réduction de la durée du travail et le passage à des activités de services «définies» comme moins productives sont censés atténuer le chômage. Ce ne sont là que mauvais principes économiques et conseils suicidaires.

Les gains de productivité auraient non seulement pour effet d'élever le «seuil de l'emploi» (c'est-à-dire le taux de chômage pour toute croissance «donnée» du PIB), mais aussi d'accentuer la croissance du PIB pour toute augmentation «donnée» de l'emploi. Or, ni l'offre de main-d'œuvre (taux d'activité et solde migratoire) ni la demande de main-d'œuvre ne sont «acquises» puisqu'elles dépendent des coûts unitaires de main-d'œuvre côté demande et des incitations au travail côté offre. Une augmentation plus rapide de l'offre de main-d'œuvre, s'il était rentable d'embaucher davantage, accentuerait également la croissance du PIB réel. Une diminution de la durée hebdomadaire du travail aurait pour effet d'abaisser non seulement le «seuil d'accélération de l'emploi» mais aussi le niveau et la croissance du PIB réel. Une politique consistant à gaspiller délibérément les services d'un nombre encore supérieur de travailleurs potentiels ne remédie en rien au chômage et entraînerait sans aucun doute une baisse du niveau de vie en Europe.

Il n'y a rien de répréhensible à choisir de son plein gré de travailler moins et de privilégier des loisirs constituant en quelque sorte un revenu non imposable. Les gouvernements européens auraient toutefois bien tort d'imposer une réduction de la durée du travail ou d'encourager artificiellement cette mesure ou de faibles taux d'activité par un taux d'imposition marginal excessif au-dessus d'un certain seuil de revenus. Le capital humain va devenir de plus en plus rare et précieux dans le monde industrialisé, et il est donc parfaitement insensé d'adopter des politiques décourageant l'emploi.

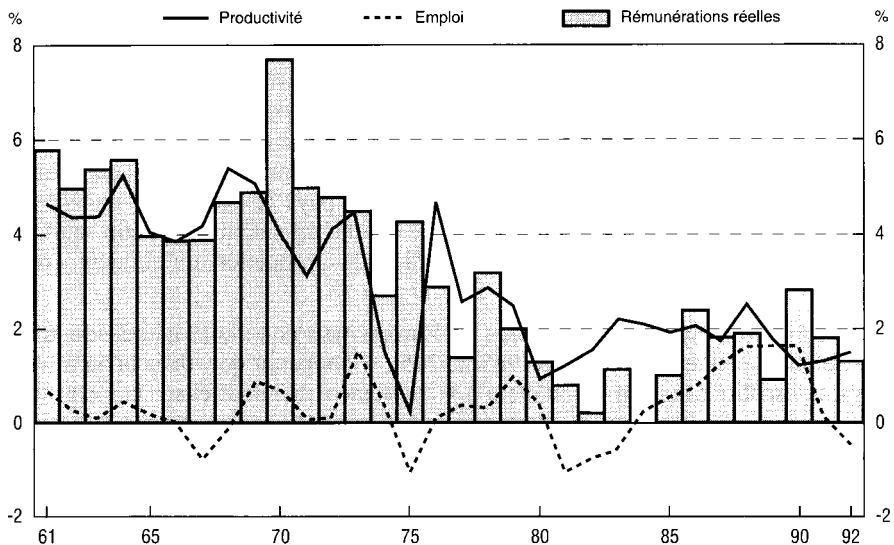
Selon Richard Freeman (1993, pp. 1-6), «l'expérience acquise par les pays dans les années 80 va de pair avec deux types d'arbitrage envisageables. Tout d'abord, des pays comme les États-Unis, qui ont obtenu des résultats médiocres en termes de productivité et



de croissance des salaires réels, en ont obtenu de meilleurs en matière d'emploi. A l'exception du Japon, aucun pays n'a enregistré de bons résultats sur ces deux fronts. Ceux qui ont conservé un éventail des salaires stable ont obtenu de moins bons résultats en matière d'emploi, à l'exception toujours du Japon. Peut-être le choix devrait-il s'opérer entre inégalité des revenus et emploi». Il s'agit là encore d'une conception erronée. Comme indiqué plus haut, les résultats obtenus par les États-Unis n'ont pas été «mauvais» sur le plan de la productivité ou des rémunérations réelles entre 1982 et 1989, période caractérisée par une croissance rapide de l'emploi. De plus, les excellents résultats prêtés jusque récemment au Japon sont probablement dus à une surévaluation de la productivité du secteur des services à forte intensité de main-d'œuvre dans ce pays.

En réalité, il n'y a pas à choisir entre gains de productivité et croissance de l'emploi, car une économie qui fonctionne bien peut combiner les deux. Les gains de productivité revalorisent les travailleurs qu'il est dès lors plus intéressant d'embaucher (à moins naturellement que les revendications salariales et les coûts de main-d'œuvre obligatoires augmentent encore plus rapidement que la productivité). Comme l'indique la figure 2, la croissance de l'emploi la plus rapide dans la Communauté européenne correspond à une période de progression rapide de la productivité, à l'exception de celles où les coûts salariaux ont augmenté plus vite que la productivité. L'élément particulier des coûts salariaux le plus perturbant n'a pas été dû aux syndicats mais à la politique gouvernemen-

Figure 2. **Productivité du travail, rémunérations et emploi dans la Communauté européenne**



Source : Commission des Communautés Européennes, 1993.

tale, et au gonflement correspondant des cotisations de sécurité sociale et des coûts de main-d'œuvre obligatoires tels que les indemnités de licenciement.

Qu'en est-il dès lors du choix de Freeman entre inégalité et emploi? Une fois encore, nous avons montré précédemment que la forte régression des revenus réels qui a touché les 20 pour cent d'Américains les plus pauvres, s'est produite entre 1978 et 1981 et non lorsque le marché du travail s'est tendu après 1982. Le renforcement apparent de l'«inégalité» des salaires s'explique en grande part par les disparités de la durée du travail, les possibilités d'emploi se sont donc multipliées pour ceux qui souhaitent travailler à temps partiel (jeunes mères et étudiants par exemple). On a également enregistré une forte augmentation du pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs à 50 000 dollars par an, au grand dam des universitaires, mais non de ceux qui se sont par là même élevés au-dessus de «la classe moyenne». Les statistiques des revenus fournies par les déclarations d'impôts font effectivement apparaître de fortes augmentations des revenus de la tranche de 1 pour cent de la population la plus favorisée, mais ce phénomène s'explique essentiellement par l'abaissement des taux d'imposition marginaux, avec pour corollaire un accroissement de la proportion des rémunérations perçues en liquide, un moindre recours aux obligations exonérées d'impôt et aux paradis fiscaux, une augmentation des prises de bénéfices et une incitation moins forte des contribuables à déclarer des revenus inférieurs à leurs revenus réels.

Il semble néanmoins y avoir un choix à faire entre inégalité et emploi. Les politiques fiscales et de transfert qui tentent d'égaliser les revenus après impôt réduisent le pourcentage de ceux qui consentent les efforts considérables généralement nécessaires pour s'assurer des gains élevés. Des taux d'imposition marginaux élevés réduisent les investissements en capital humain, la durée de vie active, les taux d'activité des époux des personnes à revenu élevé, nuisent à l'esprit d'entreprise et dissuadent de prendre des risques en matière d'investissement, de déménager, d'assumer des responsabilités professionnelles plus lourdes, etc. Si l'on glorifie de nouveau les «classes moyennes» et qu'on attaque les «privilegiés», force est de constater que les membres des classes moyennes embauchent rarement leurs homologues. La prospérité de jeunes entreprises américaines telles que Microsoft et Wal-Mart, a pour origine des personnes qui ont gagné beaucoup d'argent et de ce fait beaucoup embauché. Si certains pays insistent pour recourir à des mesures fiscales pénalisant les augmentations de revenu au-delà d'un certain seuil, ils ne peuvent que décourager par là même le surplus de production qu'auraient créé ces revenus.

Les aspirations égalitaires sont fortes en Europe mais non moins autodestructrices et vaines. Selon une étude de l'OCDE (1985, p. 245), «il apparaît que, dans la quasi-totalité des pays, la fiscalité dans son ensemble n'a pratiquement aucun effet sur la répartition du revenu». Le capital humain ou physique surimposé se raréfie, ce qui permet à ceux qui en bénéficient encore de s'assurer des revenus plus importants avant impôt<sup>13</sup>. L'économie dans son ensemble n'en souffre pas moins de la rareté – artificielle et due à l'impôt – des efforts, talents et investissements exceptionnels.

Dans une étude du National Bureau of Economic Research (1992) intitulée «Politique budgétaire et croissance économique», Eric Engen et Jonathan Skinner ont passé en revue près d'une douzaine d'études récentes selon lesquelles l'augmentation des taux

d'imposition a des effets réellement négatifs sur la croissance économique. Selon leurs propres recherches portant sur 107 pays observés pendant 15 ans, «une augmentation des impôts de 10 pour cent a en principe pour effet de réduire la croissance de la production de 3.2 pour cent par an». Une autre étude de William Easterly et de Sergio Rebelo effectuée pour la Banque Mondiale (1993, p. 32) a pris en compte des données remontant jusqu'à 1870 ainsi que des comparaisons récentes portant sur 28 pays. Ils ont eux aussi constaté «une corrélation négative entre croissance et... taux marginaux d'imposition sur le revenu...». Selon une autre étude réalisée par Philip Trostel (1993), des augmentations mêmes modérées des taux d'imposition marginaux dissuadent très fortement les jeunes d'investir temps et argent à leur propre formation. Il est apparu qu'une augmentation de 1 pour cent de ces taux avait pour effet de réduire de façon permanente le stock de capital humain de près de 1 pour cent et que des taux d'imposition progressifs avaient des effets encore plus marqués.

## 7. Conclusion

La nature de l'emploi est appelée à évoluer beaucoup d'ici la fin du siècle. Dans de nombreux secteurs d'activité, notamment les services à forte intensité de connaissances, il n'y aura plus d'horaire fixe pour se rendre à son travail chaque matin. Des millions de gens travailleront chez eux, communiquant par ordinateur avec des employeurs qui ne se trouveront pas nécessairement dans le même pays et encore moins dans le même État. Les petites villes attireront davantage de gens et de toutes petites villes feront leur apparition, au plus près des lieux d'élection d'une population qu'il ne s'agira plus de rapprocher de son lieu de travail. Ces nouvelles villes ne seront pas de simples banlieues résidentielles, mais offriront des parcs «industriels» (en réalité des parcs «de services»), des zones résidentielles sûres et des centres commerciaux intégrés où il sera loisible de se restaurer, se distraire et de faire des achats.

Les entreprises manufacturières seront généralement plus petites, les technologies de l'information ayant pour effet de limiter les avantages antérieurs d'une intégration verticale. Elles seront également plus nombreuses, variées et compétitives, leur succès étant tributaire de la qualité et de la rapidité des services assurés, de leur souplesse et de leur créneau d'implantation. Les techniciens seront beaucoup plus importants que les ouvriers spécialisés. On aura davantage recours à un système de production commun à d'autres pays, ce qui permettra aux pays relativement avancés en matière de technologie et de compétences de sous-traiter des opérations à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays ayant une population plus jeune et croissante (comme la Turquie en Europe et le Mexique en Amérique du Nord). Les pays du tiers monde offrant des droits de propriété sûrs, une situation financière saine, des possibilités de libre-échange et des taux d'imposition raisonnables seront en mesure d'accéder aux marchés financiers internationaux et de se développer à un rythme sans précédent. Dans ces pays «nouvellement industrialisés», les salaires réels progresseront de pair avec la productivité, offrant aux biens d'équipement et aux services aux entreprises des économies post-industrielles des marchés dynamiques.

Les sociétés de services des principaux pays prendront de l'envergure, auront une plus forte intensité de capital et seront davantage tributaires de l'amélioration constante de leur capital technologique. Toutes entreprises confondues feront des économies sur les coûts immobiliers (immeubles de bureaux) en mettant à profit des technologies économisant l'espace et en faisant appel à des prestataires extérieurs, notamment à la main-d'œuvre travaillant à domicile. L'organisation, de même que la division du travail, seront beaucoup moins hiérarchisées.

Les possibilités de travail indépendant se multiplieront notamment dans un éventail plus large «de professions» dont beaucoup n'existent pas encore. Les employés les plus performants pratiqueront une réflexion et un apprentissage permanents, indépendamment des diplômes qu'ils auront obtenus durant leurs études. Les études elles-mêmes deviendront plus novatrices, privatisées et compétitives et revêtiront de moins en moins la forme de cours traditionnels. Les emplois administratifs de type classique seront beaucoup moins nombreux et les horaires plus souples avec un accroissement de la mobilité internationale de la main-d'œuvre.

Dans ce contexte, les gouvernements devront veiller tout particulièrement à préserver les incitations, notamment chez les jeunes travailleurs, à investir en permanence à l'amélioration de leurs connaissances, et, chez les travailleurs âgés et du secteur secondaire, à continuer à travailler et à se constituer un système d'épargne et d'assurance suffisant pour faire face aux besoins de leur famille, une fois leur retraite prise, ainsi qu'aux coûts des soins à long terme.

Les cadres, gestionnaires et techniciens confirmés des pays prospères pourront souvent espérer, en 2005, des salaires bien supérieurs à 100 000 dollars par an en dollars courants. Parallèlement, les biens manufacturés et les produits alimentaires absorberont une part décroissante du budget des ménages grâce aux gains de productivité ainsi qu'à la production de plus en plus compétitive de biens à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays du tiers monde. La diminution du coût des marchandises dégagera un revenu disponible considérable qui permettra de payer des services de meilleure qualité, notamment dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Elle n'en permettra pas moins un accroissement des activités de loisir sans nuire en rien au niveau de vie. Il sera plus difficile d'inciter les gens à exceller et à exploiter pleinement leur potentiel professionnel, compte tenu des nouvelles possibilités d'utilisation du temps de loisir et de la relative facilité avec laquelle seront satisfaits les besoins fondamentaux.

Comme on pourra réduire de plus en plus le nombre d'heures annuelles consacrées à un emploi de type classique, ainsi que la durée de vie active, l'offre de main-d'œuvre deviendra plus sensible aux taux d'imposition marginaux – notamment les travailleurs ayant des connaissances et compétences précieuses. Les familles composées précédemment de deux époux travaillant à plein temps pourront facilement se relayer, l'un travaillant à plein temps tandis que l'autre restera à la maison ou travaillera à temps partiel. Ceux qui par millions travailleront à domicile comme employés, travailleurs indépendants et consultants pourront facilement ajuster leur nombre d'heures de travail annuelles pour éviter de se situer dans des tranches de revenu fortement imposées. La souplesse des horaires permettra à bon nombre de gens d'être en «retraite partielle» pendant un plus grand nombre d'années, en gardant toute leur vie un niveau de revenu égal à celui qu'ils

auraient perçu s'ils s'étaient trouvés dans des tranches d'imposition élevées, passé un certain seuil de revenu.

Si les seuils auxquels sont appliqués des taux d'imposition élevés ne sont pas relevés à mesure que les familles seront de plus en plus nombreuses à pouvoir disposer de revenus considérables, ou si les taux sont ramenés à des niveaux compétitifs, d'autres pays (et États) utiliseront comme appât leur taux d'imposition modéré pour attirer le capital humain, tout comme l'ont fait certains au moyen de refuges fiscaux et d'exonérations d'impôts, lorsque les capitaux physiques paraissaient plus valorisés. Il sera impossible d'éviter cette concurrence fiscale internationale en constituant des cartels fiscaux (voir par exemple la TVA minimum dans la CE) ou en passant d'un type d'impôt à un autre (parce que tous les impôts incombent à ceux qui sont disposés à fournir des capitaux humains et physiques à la face visible de l'économie). Les pays limitant le plus possible leurs taux d'imposition marginaux sur le capital humain et physique, continueront à prospérer au détriment des autres<sup>14</sup>.

Les gouvernements ne peuvent guère aider à la création d'emplois gratifiants. Même lorsqu'ils développent l'emploi dans le secteur public ou subventionnent l'emploi privé, l'augmentation apparente du nombre d'emplois doit être financée par des impôts, des emprunts ou la planche à billets, ce qui ne manque pas de réduire l'emploi et les gains réels dans une économie de marché. Les efforts visant à «étaler le travail» par une réduction de la durée de travail, les départs anticipés à la retraite ou une faible croissance de la productivité sont tous voués à l'échec, en ce sens que tous limitent inévitablement la croissance économique. Les pouvoirs publics ont cependant une grande latitude pour réduire les dépenses fiscales et lever les obstacles réglementaires de nature à dissuader les investisseurs d'investir, les travailleurs de travailler et les employeurs d'embaucher.

## Notes

1. « Avant le siècle prochain, les Afro-américains, les Latino-américains et les immigrants représenteront environ 57 pour cent de la nouvelle main-d'œuvre, laquelle était autrefois composée pour l'essentiel de Blancs américains de souche » (Pilenzo, 1990, pp. 49-50). Les immigrants noirs et latino-américains sont ainsi comptés deux fois et la « nouvelle » main-d'œuvre est confondue avec ceux qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre totale.
2. De même, « les aptitudes scientifiques moyennes des individus âgés de 17 ans, tous groupes raciaux et ethniques confondus, se sont améliorées entre 1982 et 1990 » (US Department of Education, 1992, p. 48).
3. Au troisième trimestre 1993, le taux de chômage des individus de sexe masculin âgés de 20 ans ou plus était 5.1 pour cent pour les Blancs, 11.3 pour cent pour les Noirs, 8.2 pour cent pour les Mexicains, 12 pour cent pour les Portoricains, et 7.3 pour cent pour les Cubains (dont les revenus moyens sont également supérieurs à ceux des Latino-américains du Mexique ou de Porto Rico). De même, 43 000 Latino-américains se déclaraient découragés de chercher du travail « faute d'un niveau d'instruction et de formation suffisant », par rapport aux 33 000 Noirs et aux 124 000 Blancs. Sur les 3.9 millions d'hommes et les 13.7 millions de femmes qui « n'ont pas l'intention de chercher du travail », la proportion de ceux qui faisaient valoir l'argument ci-dessus était donc très limitée. (US Bureau of Labor Statistics, 1993, tableaux A-56-59, pp. 59-62).
4. Selon les auteurs, « certaines nations corporatistes, notamment la Suède et la Finlande, ont réussi à restructurer leur économie et le compromis social y sera vraisemblablement préservé ». La réalité devait leur donner tort.
5. Chez les femmes noires âgées de 25 à 34 ans, par exemple, le rapport des revenus médians de ceux ayant respectivement suivi une scolarité de 16 ans ou plus et de 12 ans, est passé de 1.24 en 1978 à 1.8 en 1990. Le nombre des nouveaux diplômés du secondaire (qui ont été plus nombreux à poursuivre leurs études à l'université et sont donc restés hors du marché du travail) est passé de quelque 3.5 millions par an en 1975-83 à moins de 3.1 millions depuis lors (US Department of Education, 1992, tableaux 31-2 et 66-1). Comme le font remarquer Kevin Murphy et Finis Welch (1993, p. 122), « l'augmentation considérable de l'offre de main-d'œuvre ayant un meilleur niveau d'instruction sans diminution correspondante du salaire relatif montre à l'évidence une très forte augmentation de la demande de formation ».
6. Au troisième trimestre 1993, on recensait 15.2 millions d'employés travaillant de leur plein gré à temps partiel, par rapport aux moins de 3 millions qui travaillent eux à temps partiel « faute de mieux ». Sur ceux qui, âgés de 16 à 24 ans, ont repris l'école en septembre 1993, 4.9 millions avaient un emploi à temps partiel, 831 000 étaient à la recherche de ce type d'emplois alors que 1.2 million avait un emploi à plein temps et 120 000 seulement étaient à la recherche d'un emploi de ce type (US Bureau of Labor Statistics, 1993, tableaux A-46 et A-7, pp. 51 et 15).

7. «La récente accentuation des inégalités globales de salaires en Australie, au Canada, en Allemagne occidentale et au Royaume-Uni semble comparable, par son ampleur, à celle, si importante et qui a fait couler tant d'encre, observée aux États-Unis» (Davis, 1992).
8. «L'augmentation significative des inégalités de revenus entre postes d'encadrement et fonctions commerciales pour les hommes et fonctions commerciales pour les femmes est ici digne d'intérêt» (Ryscavage et Henle, 1990, p. 14).
9. Un ouvrage récent publié par la Brooking Institution commence comme suit : «L'économie des États-Unis souffre depuis bientôt deux décennies... d'une anémie de la productivité». Beaucoup plus loin, le lecteur apprend pour finir que «la croissance de la productivité a commencé à ralentir à la fin des années 60... pour atteindre son stade le plus critique entre 1973 et 1979» (Baily, Burtless et Litan, 1993, pp. 1 et 48). Les mauvais résultats économiques des années 68 à 80 sont, fait notable, désormais attribués de façon quasi systématique aux «années 80» ou aux «deux décennies».
10. On notera également le point suivant cité dans *The Wall Street Journal* du 16 novembre 1993 (p. A8) : «Le groupe de pression des milieux d'affaires, Nikkeiren, indique que les entreprises agricoles et de services japonaises sont moitié moins productives que celles des États-Unis. Pour rattraper la productivité des États-Unis, il faudrait que le nombre de chômeurs au Japon s'élève à 5.8 millions de personnes en l'an 2003, soit un taux de chômage de 8.6 pour cent. Maintenir le taux de chômage actuel de 2 ou 3 pour cent impliquerait d'adopter des mesures de partage de l'emploi et d'importantes réductions des horaires de travail». Ce type de raisonnement statique, à somme nulle, que tient le Japon, est très proche des idées actuellement répandues en Europe occidentale et qui sont analysées dans la dernière section de ce document.
11. Il est intéressant de noter que le même rapport mentionne à juste titre au sujet de la Belgique (p. 44) que «le déséquilibre du marché du travail est, dans une grande mesure, imputable au niveau élevé des coûts salariaux ainsi qu'à un coin fiscal important, ce qui décourage la création d'emplois». Il fait également remarquer, p. 141, que «la charge fiscale affecte de manière cruciale le revenu net attendu de l'activité économique...Les gouvernements sont...confrontés à une concurrence fiscale à laquelle ils devront réagir en évitant une charge excessive sur les facteurs de production qui peuvent échapper à une taxation élevée en raison de leur mobilité».
12. Cité dans «Progressive Taxes» de Joel B. Slemrod, dans David R. Henderson (dir. publ.), *The Fortune Encyclopedia of Economics*, Warner Books, 1993, p. 341.
13. «La redistribution de l'impôt... renforce l'intérêt des emplois peu rémunérés par rapport aux emplois bien rémunérés, et le glissement qui en résulte en matière d'offre relative de main-d'œuvre ne fait que renforcer le degré d'inégalité dû à la répartition initiale de revenus [avant l'impôt]» (Wagner, 1989, p. 85).
14. Il s'agit là d'un des thèmes principaux de *Quicksilver Capital* de McKenzie et Lee (1991), notamment le chapitre 6, qui cite gracieusement cet auteur en ces termes, «Les pays, tout comme les entreprises, doivent entrer en lice pour produire le plus de valeur possible au moindre coût. Les impôts représentent une fraction importante du coût de production, ainsi que du coût de la vie. Comme il faut produire plus pour gagner plus, une fiscalité qui pénalise les revenus supplémentaires pénalise par là-même la production supplémentaire... Tout pays où le coût marginal du gouvernement n'est pas compétitif est appelé à enregistrer une perte en termes tant de capital réel (flux de capitaux sortants) que de capital humain (fuite des cerveaux)».

## Bibliographie

- AHLBURG, D.A. (1993), *Population and Development Review*, mars.
- BAILY, Martin Neal, BATOR, Francis, SOLOW, Robert *et al.* (1992), *Service Sector Productivity*, McKinsey Global Institute, Washington D.C., octobre.
- BAILY, Martin Neal, BURTLESS, Gary et LITAN, Robert E. (1993), *Growth with Equity*, Brookings Institution.
- BORJAS, George J. (1993a), «Immigration» in Henderson, David R. (dir. publ.), *The Fortune Encyclopedia of Economics*, Warner Books.
- BORJAS, George J. (1993b), «Immigration and Ethnicity», *NBER Reporter*, National Bureau of Economic Research, automne.
- BOUND, John et JOHNSON, George (1992), «Changes in the Structure of Wages in the 1980s : An Evaluation of Alternative Explanations», *American Economic Review*, juin.
- BUREAU OF THE CENSUS (1975), *Historical Statistics of the United States*, US Department of Commerce, vol. 1.
- BUREAU OF THE CENSUS (1993), *Statistical Abstract of the United States 1993*, US Department of Commerce, 113<sup>e</sup> édition.
- BURTLESS, Gary *et al.* (1990), *A Future of Lousy Jobs?*, Brookings Institution.
- CATTAN, Peter (1993), *Monthly Labor Review*, août.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1993), *Économie Européenne : Rapport économique annuel pour 1993*, Bruxelles.
- CREEDY, John et DISNEY, Richard (1989), «Can We Afford to Grow Older?», *European Economic Review* 33.
- DANZIGER, Sheldon et GOTTSCHALK, Peter, dirs. publ. (1993), *Uneven Tides : Rising Inequality in America*, Russel Sage Foundation, New York.
- DAVIS, Steven J. (1992), «Cross Country Patterns of Change in Relative Wages», Document de travail n° 4085, National Bureau of Economic Research, juin.
- DOLLAR, David et WOLFF, Edward N. (1990), *Competitiveness, Convergence and International Specialization*, MIT Press, Cambridge, MA.
- DRUCKER, Peter F. (1992), «Beyond the Blue Collar Worker», *Modern Office Technology*, décembre.
- EASTERLY, William et REBELO, Sergio (1993), «Fiscal Policy and Economic Growth : An Empirical Investigation», document présenté lors d'une conférence de la Banque Mondiale à Washington D.C., 8-9 février.



- ENGEN, Eric M. et SKINNER, Johnathon (1992), «Fiscal Policy and Economic Growth», Document de travail n° 4223, National Bureau of Economic Research, décembre.
- FLYNN, Pádraig (1993), «Growth Is Not Enough», *International Economy*, novembre/décembre.
- FREEMAN, Richard (1988), «Evaluating the European View that the United States Has No Unemployment Problem», *American Economic Review*, mai.
- FREEMAN, Richard (1993), «Working Under Different Rules», *NBER Reporter*, National Bureau of Economic Research, été.
- GLYN, Andrew et ROWTHORN, Bob (1988), «Western European Unemployment : Corporatism and Structural Change», *American Economic Review*, mai.
- GOLINI, A., RIGHI, A. et BONIFAZI, C. (1991), «Population Vitality and Decline : The North-South Contrast», Rapport préliminaire de la Conférence internationale sur les migrations (Rome, 1991), OCDE.
- GRUBB, W. Norton et WILSON, Robert H. (1992), «Trends in Wage and Salary Inequality, 1967-88», *Monthly Labor Review*, juin.
- HILL, John K. (1989), «Demographics and the Trade Balance», Federal Reserve Bank of Dallas *Economic Review*, septembre.
- HURD, Michael D. (1990), «Research on the Elderly : Economic Status, Retirement, Consumption and Saving», *Journal of Economic Literature*, juin.
- JOHNSTON, William R. et PACKER, Arnold H. (1987), *Workforce 2000*, Hudson Institute, Indianapolis.
- JUSTER, F. Thomas et STAFFORD, Frank P. (1991), «The Allocation of Time : Empirical Findings, Behavioral Models, and Problems of Measurement», *Journal of Economic Literature*, juin.
- KIECHEL, Walter III (1993), «How We Will Work in the Year 2000», *Fortune*, 17 mai.
- KUTSCHER, Robert W. (1989), «Projections Summary and Emerging Issues», *Monthly Labor Review*, novembre.
- LUCAS, Robert E. Jr. (1992), «Making A Miracle», *Econometrica*, vol. 6.
- MASSON, Paul R. et TRYON, Ralph W. (1990), «Macroeconomic Effects of Projected Population Aging in Industrial Countries», *IMF Staff Papers*, septembre.
- McKENZIE, Richard B. (1988), *The American Job Machine*, Universe Books, New York.
- McKENZIE, Richard et LEE, Dwight (1991), *Quicksilver Capital*, Free Press, New York.
- MURPHY, Kevin et WELCH, Finis (1993), «Occupational Change and the Demand for Skill», *American Economic Review*, mai.
- L'Observateur de l'OCDE* (1993), «Croissance et emploi», octobre/novembre.
- OCDE (1985), «Le rôle du secteur public», *Études économiques de l'OCDE*, printemps.
- PERLMAN, Lew (1992), *School's Out*, William Morrow, New York.
- PILENZO, Ronald C. (1990), «Preparing for the Work Force of Tomorrow», *Modern Office Technology*, août.
- QUINN, James Bryan (1992), *Intelligent Enterprise*, Free Press, New York.
- REYNOLDS, Alan (1993), *The Impact of NAFTA on U.S. Jobs and Wages : A Critique of the Critics*, Fraser Institute/Hudson Institute.
- RYSKAVAGE, Paul (1991), «Recent Data on Job Prospects of College-educated Youth», *Monthly Labor Review*, août.

- RYSCAVAGE, Paul *et al.* (1992), *Studies in the Distribution of Income*, US Bureau of the Census, octobre.
- RYSCAVAGE, Paul et HENLE, Peter (1990), «Earnings Inequality Accelerates in the 1980s», *Monthly Labor Review*, décembre.
- SAUNDERS, Norman C. (1992), «BLS Employment Projections of 1990 : An Evaluation», *Monthly Labor Review*, août.
- SECCO, Samuel R. (1992), «Is Temporary Help An Economic Barometer?», *Office*, août.
- SHELLY, Kristina J. (1992), «The Future of Jobs for College Graduates», *Monthly Labor Review*, juillet.
- SILVESTRI, G.T. (1993), «Occupational Employment», *Monthly Labor Review*, novembre.
- The Economist* (1993), «Doleful», 9 décembre.
- The Futurist* (1993), «Too Many Graduates, Too Few Jobs», mars/avril.
- TROSTEL, Philip A. (1993), «The Effects of Taxation on Human Capital», *Journal of Political Economy*, avril.
- US BUREAU OF LABOR STATISTICS (1992), *Employment and Earnings*, novembre, Washington, D.C.
- US BUREAU OF LABOR STATISTICS (1993), *Employment and Earnings*, octobre, Washington, D.C.
- US COUNCIL OF ECONOMIC ADVISERS (1993), *Economic Indicators*, octobre, Washington, D.C.
- US DEPARTMENT OF EDUCATION (1992), *The Condition of Education, 1992*, National Center for Education Statistics, Washington, D.C.
- US DEPARTMENT OF LABOR (1992), *Employment Cost Indexes and Levels, 1975-92*, novembre, Washington, D.C.
- WAGNER, Richard E. (1989), *To Promote the General Welfare*, Pacific Research Institute, San Francisco.

# **Nouvelles valeurs et notion d'accomplissement dans la perspective de la philosophie sociale**

*par*

**Hans Lenk**

Professor of Philosophy, University of Karlsruhe  
Allemagne

## **1. Introduction**

Il est largement admis aujourd'hui que le chômage, le sous-emploi ou d'autres formes d'inactivité involontaire vont s'accroître au cours des prochaines années. Doit-on en déduire que, dans nos sociétés traditionnellement régies par le travail, où les individus se définissent en grande partie par leur métier et leur situation professionnelle, les hommes et les femmes qui en seront victimes vont perdre confiance en eux, la reconnaissance de leurs pairs et, par là même, un volet essentiel du sens qu'ils donnent à leur vie ? C'est à la philosophie sociale qu'il appartient de réfléchir à l'évolution future des attitudes morales et sociales. L'exposé qui suit place donc la réflexion dans la perspective de la philosophie sociale pour aborder la question des nouvelles conceptions du travail et de divers faits de société qui y sont apparentés.

## **2. Nouvelles valeurs et attitudes à l'égard du travail**

Les attitudes à l'égard de travail, des conditions de travail et du mode de vie en général, sont en pleine mutation, mutation qui se manifeste par une accentuation des différences de comportement selon les couches sociales. On peut globalement décrire ce processus comme un « effet de ciseaux » dans le développement de la société.

La question « Qu'est-ce qui compte le plus dans la vie : le travail ou le plaisir ? » a été posée à un échantillon représentatif de la population allemande par l'Institut de sondage d'opinion Allensbach à plusieurs années d'intervalle. Les résultats du sondage (voir tableau 1), dont la dernière édition remonte à 1990, montre que selon la cohorte retenue, on tendait de moins en moins à concevoir la vie comme un devoir ou une obligation sociale depuis une quarantaine d'années et qu'on privilégiait très nettement une conception plus hédoniste de la vie. Le phénomène observé le plus intéressant est un

Tableau 1. **Vivre pour le travail ou pour le plaisir**

Deux personnes échangent leur point de vue sur la vie. La première dit : «J'estime avoir une mission à remplir et mobilise toutes mes ressources en ce sens. Je veux faire quelque chose de ma vie, même s'il arrive souvent que ce soit difficile et pesant.»

La seconde dit : «Je veux mener une vie agréable. Je ne veux pas me battre plus qu'il ne le faut. Après tout, on ne vit qu'une fois, et le plus important c'est d'en profiter.»

	Pourcentage de la population totale						
	1960	1964	1973	1977	1980	1982	1990
Priorité au travail	60	59	48	48	51	43	62 (RDA) 18 (RFA)
Priorité au plaisir	29	29	35	38	29	36	18 (RDA) 39 (RFA)

Source : Kistler et Strech, 1992; Noelle-Neumann et Strümpel, 1984.

« effet de ciseaux » marqué entre les moins de 30 ans et les tranches d'âge supérieures. Il semble en quelque sorte qu'un fossé ne cesse de se creuser entre les générations quant à leur conception de la vie.

L'Institut Allensbach a mené une étude comparative entre divers pays sur l'éthique du travail, avec les mêmes résultats. Il était demandé aux personnes interrogées si elles s'investissaient à fond dans leur vie professionnelle ou faisaient juste le minimum nécessaire au quotidien. En Allemagne, la réponse «Je fais mon maximum, mon travail passe avant tout» était choisie par 50 pour cent de la population en 1967, alors que dans les années 80, seuls 42 pour cent considéraient leur travail comme une composante importante et obligatoire de leur comportement individuel. En revanche, aux États-Unis, le pourcentage des personnes interrogées ayant choisi cette réponse est resté inchangé, à 68 pour cent. Là encore, la comparaison par tranches d'âge est très révélatrice : les plus âgés continuent à valoriser très fortement l'activité professionnelle, alors que les jeunes sont plus nombreux à préférer « profiter de la vie » et « faire ce qu'il faut, sans plus ». On constate de nouveau une nette différence par rapport aux États-Unis, où la proportion des premiers est deux fois supérieure. Il y a donc là un « effet de ciseaux » international, que l'existence de divergences méthodologiques, notamment dans la formulation des questions selon les langues amène à nuancer.

Un clivage apparaît aussi lorsqu'on en vient aux comparaisons par catégories professionnelles. Plus la qualification est élevée, plus la personne est prête à produire un réel effort personnel pour satisfaire aux exigences de son travail et plus elle s'y identifie. Aux grades les plus élevés, les employés, fonctionnaires et cadres de direction sont plus des deux tiers à s'identifier à tel point à leur travail qu'ils s'y consacrent totalement. Dans la catégorie des travailleurs indépendants et des professions libérales, la proportion est encore plus élevée puisqu'elle atteint les quatre cinquièmes. Chez les chefs d'entreprise et les cadres supérieurs de l'industrie (étude EMNID de 1984, tableau 2), cette tendance est

Tableau 2. **Éthique du travail**  
(IFD Allensbach, 1982, en pourcentage)

	Travailleurs non qualifiés	Travailleurs qualifiés	Employés (non cadres)	Employés (cadres)	Cadres moyens, travailleurs indépendants, professions libérales	Chefs d'entreprise, cadres supérieurs <sup>1</sup>
«Mon travail représente tout pour moi et souvent, je fais plus que ce qui m'est demandé. Mon travail a une telle importance pour moi que j'y sacrifierais tout.»	28	35	34	61	80	90
«Au travail, je ne fais pas plus que ce qui m'est demandé. Personne n'a rien à redire à mon travail, mais je ne vois pas pourquoi je devrais en faire plus. Mon travail n'est pas si important que ça pour moi.»	61	49	47	19	8	8

1. Les pourcentages correspondant aux chefs d'entreprise et aux cadres supérieurs ont été fournis par IWG (1984).  
Source : *Frankfurter Rundschau*, n° 116, 21 mai 1985, p. 10.

encore plus marquée : les neuf dixièmes s'identifient totalement à leur travail. Autrement dit, l'effet de ciseaux s'accroît à mesure que s'élève le statut professionnel. Cadres supérieurs et élites, quelle que soit la branche d'activité, s'identifient notamment bien plus à leur travail que les autres. Cette constatation vaut tout autant aujourd'hui qu'au milieu des années 80. Moins haut dans l'échelle sociale, au contraire, l'insatisfaction est sensible et de plus en plus manifeste : la charge de travail est jugée trop lourde, les critiques proférées à l'encontre des travailleurs, notamment en public, sont souvent évoquées. Il semble que beaucoup de personnes aient le sentiment d'une perte de liberté de décision et d'organisation et ce pour les travailleurs manuels comme pour les employés de bureau.

On peut se demander, d'une manière plus générale, s'il ne s'agit pas là d'un clivage plus marqué encore entre passivité et activité, et si la société n'est pas en train d'évoluer vers une stratification opposant les « hédonistes » aux « battants ».

Elisabeth Noelle-Neumann (1984) en arrive à la conclusion que l'identification au travail, et le plaisir qui en découle, est appelée à une « dégradation » dans les années à venir, avec pour corollaire une attitude négative face au travail faisant de nous tous des prolétaires. Elle constate l'existence d'une « atmosphère empoisonnée » sur le lieu de travail et un sentiment de lassitude chez les « héros », qu'elle attribue à l'influence des médias, à un enseignement scolaire trop axé sur la critique et à l'héritage d'une hiérarchie de type autoritaire dans l'industrie. Le co-auteur de l'ouvrage, Burkhard Strümpel, se demande au contraire s'il ne faut pas plutôt y voir le signe d'une adaptation positive de la population active à un contexte professionnel en profonde évolution.

Les opinions exprimées à l'occasion des sondages de l'Institut Allensbach et de l'EMNID ont été comparées aux données rassemblées par Schmidtchen dans l'industrie de la métallurgie au cours des années 80 (voir tableau 3). Schmidtchen a réalisé deux études très complètes (1984, 1986) sur la base d'indicateurs de satisfaction procurée par le travail (les résultats sont généralement représentatifs d'autres branches d'activité). Les travailleurs qui avaient le sentiment d'occuper un poste correspondant à leur profil jugeaient en général leur travail intéressant et satisfaisant.

Schmidtchen a formulé la thèse des « ressources » ou de la « gratification » pour étayer ses conclusions : plus un individu dispose de moyens ou d'occasions de « gratification » (sur le plan psychologique, physique, organisationnel ou financier), plus il fait preuve d'autonomie de décision et d'action, et plus il est satisfait de son travail. (Ce résultat n'a rien à voir avec l'appréciation, positive, négative ou neutre, portée par l'individu au progrès technique). Ceux qui disposent du plus de ressources sur leur lieu de travail sont ceux qui supportent le mieux la pression et les difficultés, la fatigue ou le stress.

Face à une charge de travail jugée lourde, les ressources personnelles comme la compétence, les valeurs auxquelles on tient et la formation se répercutent plus fortement sur la satisfaction professionnelle que les ressources liées à l'organisation du travail (poste d'encadrement ou poste subalterne). Les quatre cinquièmes (79 pour cent) des personnes soumises à une lourde charge de travail considéraient leur activité professionnelle et l'organisation des tâches comme « très bonne ou bonne » si leurs ressources personnelles étaient suffisantes pour y faire face (contre, respectivement, 59 et 66 pour

**Tableau 3. Répercussions des divers types de ressources sur la satisfaction procurée par le travail : travailleurs de la métallurgie**

(en pourcentage)

	Charge de travail				Total
	Élevée		Faible		
	Ressources				
	Faibles	Fortes	Faibles	Fortes	
Appréciation du travail très bonne ou bonne					78
Ressources personnelles (compétence)	15	79	52	94	
Capacité d'organisation (compétence)	26	66	78	91	
Ressources financières (salaire satisfaisant)	36	59	81	94	

Source : Schmidtchen, 1986.

cent pour ce qui est des ressources financières ou relatives à l'organisation). Les ressources personnelles jouent donc à l'évidence un rôle déterminant. L'échelle de valeurs, l'engagement individuel, la motivation, mais aussi l'éducation et, notamment, le sens des responsabilités et de l'autonomie, déterminent en grande part le degré de satisfaction procuré par le travail. L'adaptation parfois difficile aux nouvelles technologies a donné des résultats comparables.

### 3. Passage au post-matérialisme

On peut être tenté de se demander si l'évolution des attitudes face au travail traduit aussi fortement que nombre d'auteurs le laissent penser, celle des valeurs dont il est tant question depuis une dizaine d'années. Ce bouleversement, ce revirement détournant l'individu du travail et des valeurs de la réussite, du dévouement et du sentiment du devoir que mettent en relief de nombreux sociologues se sont-ils réellement produits ? A l'inverse, cette réorientation des valeurs vers la recherche du bien-être, de la réalisation de soi et de l'épanouissement de la personnalité est-elle aussi prononcée qu'on l'affirme ? Jusqu'à quel point les différences entre générations pour ce qui est des attitudes individuelles résultent-elles d'une évolution structurelle ?

L'étude la plus intéressante consacrée à cette question a été menée par Ronald Inglehart (1977). En 1989, une mise à jour de ces travaux a été publiée, qui traite plus particulièrement de la situation dans cinq pays de la CE et aux États-Unis (voir tableau 4).

Tableau 4. Échelles de valeurs matérialiste et post-matérialiste selon la profession et l'âge, Communauté européenne 1980-86  
(en pourcentage)

	Âge								
	Moins de 35 ans			35-49			50 et plus		
	Mat.	Post-mat.	N	Mat.	Post-mat.	N	Mat.	Post-mat.	N
Cadres de direction, fonction publique, administration	19	27	(1 150)	23	25	(1 415)	24	15	(902)
Étudiants	20	24	(11 677)	-	-	-	-	-	-
Travailleurs indépendants	20	21	(869)	20	22	(608)	29	15	(505)
Employés	25	20	(11 623)	31	14	(7 166)	36	11	(3 871)
Chômeurs	28	17	(4 958)	33	11	(1 218)	37	8	(1 565)
Chefs d'entreprise	31	12	(2 257)	40	9	(2 797)	41	7	(2 104)
Travailleurs manuels	30	13	(10 926)	36	9	(6 904)	41	8	(4 817)
Ménagères	36	10	(7 787)	43	8	(7 192)	46	6	(9 824)
Agriculteurs	38	11	(401)	45	8	(706)	46	6	(1 111)
Retraités	-	-	-	37	11	(412)	46	6	(19 526)

Source : Inglehart, 1989.



Inglehart établit une distinction peut-être trop simpliste entre deux démarches bien distinctes, l'une dite matérialiste, qui vise à satisfaire des besoins physiques (besoin de sécurité, prévoyance et soins) et l'autre, post-matérialiste, davantage axée sur des objectifs ou valeurs d'ordre esthétique et intellectuel ainsi que sur la valorisation du partage et de la solidarité, de la beauté de villes ou de sites, de la nature, ou la conviction que « les idées valent plus que l'argent », l'importance accordée à la liberté de la presse, au respect, à la cohésion sociale et au sentiment d'appartenance à un corps social. Ainsi, les valeurs qui vont dans le sens de la réalisation ou de l'épanouissement de la personnalité dans la vie privée et, de plus en plus, dans le milieu professionnel, coexistent avec les valeurs traditionnelles de dévouement et de devoir.

Inglehart tente d'expliquer cette évolution à partir de deux hypothèses. La première, celle de la rareté, postule que les priorités de l'individu reflètent son environnement socio-économique. On apprécie avant tout ce qui est relativement rare. Les besoins physiologiques, les besoins fondamentaux de sécurité, etc., – les tendances qu'Inglehart qualifie de matérialistes – l'emportent en période de pénurie et de rareté, et sont reléguées au second rang dans les périodes d'abondance et de prospérité. A l'inverse, l'importance accordée à des besoins sociaux plus différenciés, notamment à l'accomplissement et à l'épanouissement de la personnalité, évolue avec le niveau de vie et la certitude de voir ses besoins physiques essentiels satisfaits. (Enfin, Inglehart ajoute la notion implicite d'urgence de la satisfaction des besoins essentiels. Les hommes qui ont faim diffèrent la satisfaction de besoins moins immédiats ou s'en dispensent, selon le choix qui s'offre à eux.)

La deuxième hypothèse est dite de socialisation : l'adaptation des valeurs se fait avec un retard considérable car les valeurs fondamentales de l'individu sont conditionnées par ce qu'il a connu dans sa jeunesse.

Inglehart a mené des travaux empiriques à partir des années 70 dans diverses sociétés : États-Unis, Allemagne (République fédérale d'Allemagne avant l'unification), Royaume-Uni, Autriche et Pays-Bas. Dans tous ces pays, conclut-il, que ce soit en termes relatifs ou absolus, les valeurs post-matérialistes gagnent du terrain sur celles, matérialistes, de sécurité économique ou matérielle. Il ressort très nettement que les jeunes sont plus inclinés au post-matérialisme que leurs aînés. Il ne s'agit pas, pour Inglehart, d'un phénomène cyclique à court terme mais plus probablement d'une réaction, après la période de rationnement et de reconstruction qui a suivi la Seconde guerre mondiale. Chez les jeunes « technologues », patrons, jeunes cadres, hommes politiques et étudiants en particulier, ces comportements post-matérialistes ont largement supplanté les valeurs matérialistes, tendance qui semble représentative de tous les pays de la Communauté européenne. Seuls les travailleurs indépendants, agriculteurs et travailleurs manuels sont encore garants des valeurs matérialistes traditionnelles.

Ce passage au post-matérialisme va se poursuivre, notamment dans les milieux industriels, ce qui influera sans doute considérablement sur la motivation au travail qui ne sera plus vécu comme une obligation, la formation personnelle et la volonté de poursuivre une carrière.

#### 4. Loisirs, technologie, choix et dangers pour le développement de la société

Le progrès technologique conjugué au renforcement de la concurrence internationale et, dans certains pays, à des salaires élevés, allant de pair avec l'adoption de valeurs post-matérialistes, laisse se dessiner un nouvel équilibre entre temps de travail et de loisirs. Comment la transition va-t-elle s'opérer ?

Certains philosophes, dont Byrne, recommandent une adaptation et une automatisation progressive, la mise en place de programmes de recyclage, etc. Selon d'autres, comme Adam Schaff, la formation permanente, prise comme forme d'activité universelle, résoudra le problème de l'emploi tout en permettant de concrétiser le vieil idéal de l'homme « ayant des clartés de tout », érudit en même temps qu'harmonieusement développé, au sens du *kalosk'agathós* platonicien, l'homme beau et bon. Le caractère utopique de cet idéal est évident. L'alliance de l'*homo studiosus* et de l'*homo ludens*, venant remplacer l'*homo laborans*, ne vaudra que pour une poignée d'élus. Nombre de personnes, voire la majorité, ne souhaitent pas étudier leur vie durant. Cela étant, comme le fait observer Albert Borgmann, comment utiliser son temps libre de façon constructive ? Pour lui, la qualité générale des activités de loisirs est médiocre, indépendamment des critères d'excellence retenus. L'impression que nous ne consacrons qu'une très faible partie de notre temps libre aux activités sportives, au théâtre, à la visite de musées, à la musique, la correspondance ou la lecture est corroborée par les conclusions de la recherche en sociologie. Le temps total consacré à ces activités correspond en moyenne au cinquième du temps passé à regarder la télévision.

Borgmann en conclut que la grande promesse de la technologie n'a pas été tenue, que ce soit dans le travail ou dans les loisirs. Elle nous a certes permis de nous libérer du stress et de l'ennui de la vie quotidienne mais avec pour effet secondaire de plus en plus net une distanciation par rapport à la réalité. Dans nos loisirs, notre rapport au monde se borne de plus en plus à une pure consommation, à une « ingestion » effrénée de biens qui n'exige aucune préparation, n'apporte ni ne laisse rien. Ce type de divertissement ne mène qu'à la distraction, à l'éclatement de notre faculté d'attention et à une atrophie de notre capacité de penser. Il est déjà patent que la plupart des gens n'exploitent pas la nouvelle technologie de la vidéo comme un outil essentiel qui pourrait les aider à devenir les historiens, critiques, musiciens, sculpteurs ou athlètes qu'ils ont toujours rêvé d'être.

Borgmann poursuit en prônant une réforme de « la dimension ludique de la technologie ». Il souhaite que les bienfaits de la micro-électronique et d'autres technologies avancées soient mises au profit d'activités créatives et récréatives qui nous impliquent en tant qu'êtres humains à part entière, et nous impliquent pleinement.

La « révolution micro-électronique » parviendra peut-être, de fait, à « nous débarrasser “des risques, de la saleté ou de la monotonie du travail” » – liste à laquelle on pourrait ajouter l'aliénation – « et elle peut contribuer à une plus grande efficacité et fiabilité de l'infrastructure technologique indispensable de notre existence ». Borgmann estime que « les outils micro-électroniques peuvent être utiles à cet égard, mais qu'ils ne sont pas déterminants ». Il est plus vraisemblable d'en reconnaître l'importance effective, qui ne fera que s'accroître, mais seulement en tant que garants des conditions nécessaires et non suffisantes de l'épanouissement d'une vie active. Borgmann souligne, on ne

manquera pas de le noter, que « les éléments et pratiques... de nature à nous guider, à nous impliquer et à nous servir de point d'appui ont tous une origine fondamentalement pré-technologique, même s'ils se parent d'une splendeur et d'un rayonnement nouveaux lorsqu'ils s'exercent dans un contexte technologique ».

Qu'en est-il de la médiation qu'exerce le monde technologique moderne, d'un monde tout entier sous la coupe de l'administration, avec tous les phénomènes connus de la bureaucratie, du cloisonnement, de la déshumanisation, de la manipulation et de l'aliénation, des effets paralysants du monde codé des images et des films, la représentation d'une vie préfabriquée vécue par procuration, telle que la montrent les écrans de télévision et de cinéma, qui donnent l'illusion d'une activité et engendrent une pseudo-excitation sans réel engagement personnel? La « télécratie », et plus généralement, l'emprise des média, est un danger. On ne saurait sous-estimer son pouvoir de médiateur puissant, apte à nous distraire et nous abstraire de la « réalité ». La vie même n'a pas le même parfum d'authenticité qu'un téléfilm. La « médiacratie » est vouée à la médiocrité – ou du moins elle y incite. La quasi-homonymie revêt souvent l'apparence de la synonymie.

De fait, se dessine à l'horizon une variante informatique du monde bureaucratique, dans une version idéale où l'efficacité serait totale, qui atteindra son apogée avec la micro-électronique. Gardons-nous d'oublier que la modélisation permise par les ordinateurs n'est rien d'autre qu'abstraite. Les modèles semblent se substituer à la réalité – et l'imprégner ou la façonner dans des proportions encore jamais atteintes. Or, les modèles ne sont pas la réalité. Ils n'en sont qu'une maquette qui porte en germe ses propres maladies. La forme nouvelle de « l'informatite », décrite de longue date par J. Weizenbaum, semble avoir engendré sa propre névrose, qui n'est pas sans rappeler le phénomène « rat de bibliothèque » d'antan. Le public ne peut qu'être au fait de cette forme de manie informatique par des films de fiction comme *War Games* et les manchettes de journaux. Les ordinateurs semblent exercer un pouvoir de séduction qui peut mener à l'obsession, voire, dans les cas extrêmes, revêtir un caractère pathologique. Les activités informatiques de loisir détournent en effet les utilisateurs de leur relation à autrui et créent une nouvelle forme d'aliénation.

## 5. Le culte de l'accomplissement

Hommes et femmes, en tant qu'êtres actifs, ont besoin d'activités créatives pour développer leur personnalité. Ils ne peuvent y parvenir que par leurs actions axées soit sur la créativité, soit sur l'amélioration de leurs résultats. Il existe, de fait, une forte corrélation entre activités créatives et récréatives. La motivation, pour les sports ou les arts, n'est pas sans rapport avec celle qui guide les activités créatrices. Ce type d'activités épanouissantes sont l'occasion de faire preuve d'excellence, même relative – personnelle – au regard des critères de talent ou d'aptitudes personnelles, et impliquent l'individu. Ce point n'est pas sans importance dans une société plutôt conformiste qui, néanmoins, fait une large place à l'individualisme et aux valeurs individuelles. Indépendamment des besoins matériels, l'être humain a besoin de tâches et d'objectifs qui donnent sens à sa vie. Tous les domaines de la création peuvent y prétendre. C'est particulièrement vrai

pour les arts, y compris les arts scéniques et le sport, qui sont des domaines types offrant une possibilité d'accomplissement personnel accessible à la jeunesse.

On se gardera néanmoins d'interpréter, à tort, le plaidoyer pour l'application généralisée du principe d'un véritable accomplissement personnel comme une tentative de l'imposer à tous en tout domaine, avec pour corollaire une sorte de dictature de la réussite, au sens de la méritocratie de Young. On se gardera également de pousser ces idées et principes à des extrêmes utopiques. Interpréter cette recherche d'accomplissement comme seul et unique principe social serait tout aussi injuste et inique que celui d'un individualisme forcené dans une société libre. Il importe de tempérer les extrêmes par la sagesse et la raison alliées au sens de la proportion et de la modération. Ainsi, ce principe ne peut ni ne saurait s'appliquer en toute rigueur aux faibles, aux malades ou aux vieillards. En outre, le principe de l'accomplissement obligatoire pour tous et dans tous les domaines de la vie serait certainement en contradiction avec l'idée évoquée précédemment de la recherche délibérée d'un réel épanouissement. Les entraves de la sinistrose généralisée et bornée ne pourrait qu'être contreproductives dans le contexte d'une réalisation de soi au plus haut degré. Si par ailleurs ce réel accomplissement se fait dans un contexte éducatif ouvert et non obligatoire, il peut être réalisé plus pleinement, dans l'enthousiasme et avec une forte motivation personnelle tout en respectant certains critères.

Toutefois, s'il prend forme et se nourrit dans la modération et le respect des valeurs humaines, le principe d'un réel accomplissement personnel peut revêtir une importance considérable pour la formation, notamment dans une société comme la nôtre qui semble reposer si fortement sur un consumérisme passif fait de produits préfabriqués, d'administrations et d'institutions qui tendent à étouffer toute initiative individuelle, dans un monde où les média nous bombardent à longueur de temps et nous incitent à dévorer des images, à sombrer dans la passivité et la paresse.

Il est de plus en plus manifeste, dans une société de loisirs, que le paradis tant désiré ne saurait se caractériser ni par la passivité, ni par l'hédonisme ni la vicariance. Il devrait au contraire être l'occasion d'agir, de s'engager à titre personnel dans des activités de communication et de coopération dans tout domaine créatif de nature à favoriser la vie active avec autrui.

## **6. Adoption de valeurs culturelles positives**

Il semble qu'il serait particulièrement important, dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir du travail effectuée dans la perspective de la philosophie sociale de faire valoir l'idée d'une répartition large et juste du travail, en d'autres termes, de donner à tous ceux qui le souhaitent au moins une chance d'obtenir un emploi. Cela pourrait se traduire par une réduction des heures supplémentaires, un allègement du temps de travail, et, notamment, par un encouragement au partage du travail.

Il ne suffit plus de se borner à recommander la formation permanente, dans le sillage du philosophe polonais Adam Schaff et de son rapport au Club de Rome intitulé *For Better or for Worse*, consacré à la révolution micro-électronique. C'est une idée intéres-

sante qu'il ne faut pas négliger, mais qui ne saurait résoudre en soi les problèmes des sociétés de demain. La philosophie sociale est là pour dire qu'il est essentiel de ne pas tomber dans le dilemme classique travail ou indigence. Dans une société industrielle prospère, nous devrions être capables de garantir à tous, travailleurs ou chômeurs, un niveau de vie élémentaire, sous la forme d'une rente minimale ou d'une allocation de subsistance dont le montant devrait, selon la performance du système économique et social, dépasser de loin le minimum vital. La stratégie sociale du «satisfecit», terme emprunté au lauréat du Prix Nobel d'économie, Herbert A. Simon, pour désigner la garantie d'une satisfaction élémentaire des besoins, semble sage et avisée, du moins dans les sociétés très productives.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille totalement écarter le principe de l'accomplissement. Par-delà l'allocation de la subsistance minimale garantie, l'accomplissement personnel et la réalisation de soi pourraient constituer un outil de promotion sociale, relativement «équitable», permettant de redistribuer le revenu ordinaire ou excédentaire ainsi que d'autres avantages sociaux. Toutefois, une société prospère et axée sur le bien-être devrait pouvoir s'affranchir du lien classique entre travail et subsistance. Pareille évolution offrirait de nouvelles possibilités d'activité bénévole, notamment le travail social non rémunéré, et contribuerait à leur valorisation dans la société.

De fait, il y a pléthore d'activités productives, socialement justifiées et créatives qui sortent du cadre traditionnel des valeurs associées au statut professionnel et à sa contrepartie financière. Le système de production post-industriel semble prêt à inciter les sociétés prospères à suivre cette voie, ce qui remet en question l'éthique classique du travail, au profit de domaines qui permettent un engagement personnel et social délibéré, en élargissant les possibilités de réévaluation et de recentrage de la notion d'accomplissement. Le travail rémunéré et le revenu du travail professionnel ne sont pas les seuls éléments qui donnent sens à la vie. Il y a bien d'autres activités présentant un intérêt social, donnant un sentiment d'humanité particulièrement gratifiant, comme prendre soin d'autrui, jeune, âgé ou handicapé, prendre part à des activités culturelles bénévoles, etc. Si nous laissons de côté le rapport classique entre travail et subsistance – et la révolution micro-électronique, avec les autres grands courants de l'ère postindustrielle et surindustrialisée, pourrait bien nous y mener – les perspectives d'activité personnelle librement choisie et de l'engagement social vont-elles prendre de l'ampleur et de l'importance? Cet aspect devient un enjeu considérable dès lors qu'il s'agit d'activités de formation, création et loisir qui toutes auraient besoin de gagner une reconnaissance sociale proportionnelle à leur degré de créativité.

Nous sommes et nous resterons des êtres actifs. Certaines personnes s'identifient d'ores et déjà et continueront de le faire, à leur travail rémunéré au point de friser un véritable alcoolisme du travail, variante possible de la plaisanterie : «je me suis inscrit à "l'Association des mordus du travail", mais je n'ai vraiment pas le temps d'assister aux réunions!». Le modèle général de gratification sociale et le degré de prestige qui y est associé doivent être reconsidérés. Pour ce qui est des activités non rémunérées, il reste encore beaucoup de chemin à faire. Nous serons contraints de modifier, voire de rejeter totalement certains aspects de l'éthique du travail selon la conception occidentale classique. Nous avons encore la possibilité et le devoir de défendre le droit à l'activisme, même à l'excès de travail, pour ceux qui souhaitent aller au bout de leurs capacités, mais il

importe de dédramatiser les vieilles notions rigides du travail et de sa rémunération. Les activités bénévoles et librement consenties, réalisées en soi et pour soi, ou à des fins socialement créatives ou récréatives, doivent bénéficier d'une revalorisation sociale.

L'antinomie entre travail et loisirs est appelée à s'atténuer. Une nouvelle culture « positive » de l'activité librement consentie, qui engage personnellement l'individu, d'une activité non aliénatrice et, partant, la possibilité d'un réel accomplissement doivent prendre forme. (On pourrait même la considérer comme un droit de l'homme.) Cette culture rendrait moins pesante la concurrence pour une gratification personnelle supplémentaire ou un avancement, sans éliminer totalement l'idée d'une concurrence modérée comme gage de progrès et de développement en tant que tels, en sus des garanties de « satisfecit ». La concurrence, au lieu d'être acharnée, deviendrait symbolique, une forme de sport et un moyen de se dépasser.

Les activités de loisir joueront certainement un rôle décisif dans le modèle global de cette future société de loisirs, de façon à offrir des possibilités de satisfaction, « élémentaire » ou plus recherchée, dans l'activité et l'engagement de l'individu. Une étude récente sur la jeunesse allemande a mis en évidence que jamais les jeunes n'avaient été si nombreux à écrire leur journal, jouer d'un instrument, pratiquer un sport ou créer une œuvre d'art.

Il faut mener une vie active. On ne peut se façonner, se développer ou se connaître que par l'action ou la réalisation de soi. On pourrait même céder à la tentation de faire du « Cogito, ergo sum » de Descartes un « Ago, ergo sum » (« J'agis, donc je suis »). Ce n'est que par l'action et l'accomplissement de soi qu'on acquiert une personnalité individuelle. L'activité de la pensée n'en est qu'une variante, insuffisante en soi. On pense ici à la légende de l'affiche représentant un gorille rêveur : « Je pense, donc je suis ... perplexe ».

Tout programme de formation devrait avoir pour principal objectif de donner aux gens les moyens de cet engagement individuel, de cet accomplissement réel et personnel ainsi que d'une pensée originale et individuelle. Une activité qui vient d'elle-même, créative et récréative, à laquelle l'étudiant puisse réellement s'identifier – et productive en soi – doit être le principal objectif. La motivation première par soi-même doit être plus valorisée que la motivation secondaire induite par autrui. Les programmes éducatifs, de même que les pratiques et institutions dans ce domaine, n'ont pas suffisamment pris en compte jusqu'ici la différence essentielle qui existe entre ces deux types de motivation, entre une activité créatrice et le fait de seulement répondre à une norme routinière, entre une formation digne de ce nom et de simples exercices ou une manipulation, ou entre une productivité active et l'imitation. Exercices et dressage se contentent de perpétuer les tendances technocratiques du monde bureaucratique, informatisé et codifié des institutions et organisations officielles.

Comment mettre en place cette culture « positive » de l'accomplissement ? A l'évidence, le système éducatif doit, à long terme, jouer un rôle décisif. Il importe de suivre simultanément plusieurs orientations. Pour commencer, comme les institutions pédagogiques ne peuvent pas imposer ni faire naître de toutes pièces l'engagement personnel, il leur faudrait offrir une palette de solutions correspondant à différents degrés de participation à des activités sociales, culturelles ou professionnelles. Il faudrait cultiver un esprit de concurrence entre individus, mais seulement comme un outil, un moyen parmi

d'autres. Il faudrait y adjoindre des formes d'accomplissement à vocation collective et un travail en équipe pour prendre en compte l'évolution de l'organisation de la production et de la structure industrielle, pour tendre, plus globalement, à la maîtrise des groupes, des systèmes et à la responsabilité de configurations humaines et matérielles complexes. Ainsi, la société de demain exigera probablement des individus une aptitude marquée, non seulement à l'accomplissement, mais également à la coopération.

Il importe de ne pas décourager les jeunes générations. Il faut veiller à ce que ceux entre les mains desquels repose l'avenir de notre société aient la possibilité de faire preuve de leur motivation à l'action et à la réalisation.

## 7. Résumé des idées-forces

- i) L'action individuelle et la réalisation de soi sont des marques de l'individualité, composantes indispensables de la vie personnelle, un noyau d'identification caractéristique.
- ii) Il existe un principe créatif d'accomplissement de soi. Cet accomplissement est déterminant pour l'image que l'on a de soi. Il confère un sens à la vie et procure une réelle gratification intérieure.
- iii) Le principe classique de l'accomplissement n'est certainement ni caduque, ni insensé, ni inutile, contrairement à ce que bien des sociologues ont pu écrire. Sous une forme créative, l'accomplissement peut avoir un rôle formateur non négligeable lorsque l'individu s'y identifie réellement.
- iv) Il faut distinguer clairement l'accomplissement répondant à une motivation personnelle et la motivation secondaire. Seule l'activité choisie est créative, productive ou récréative.
- v) Il faut absolument encourager, stimuler et multiplier les possibilités d'activité personnelle et d'accomplissement dans toutes les sphères de la société.
- vi) Il faudrait développer toute forme d'accomplissement créatif et de participation active facilement accessible aux jeunes et en reconnaître l'importance tant éducative que sociale. Cela vaut pour toutes les formes d'activités créatives.
- vii) Des expériences «naturelles» et des formes d'action multiples peuvent et doivent trouver leur expression dans des programmes de loisirs destinés aux enfants et aux adolescents.
- viii) Il faudrait encourager les possibilités d'activité et de réalisation personnelle créatives davantage que par le passé, notamment dans le système éducatif européen, mais aussi dans le domaine extra-scolaire. Les écoles devraient éviter de trop se cantonner à la routine officielle, l'égalitarisme structuré, l'adaptation à un moule et à la normalisation, la motivation secondaire et le contrôle formaliste.
- ix) En dépit de la spécialisation indispensable, il ne s'agit pas de produire des «spécialistes bornés» (*Fachidioten* en allemand) très spécialisés et étroits d'esprit.

- x) La concurrence n'est qu'un outil, un moyen parmi d'autres. La concurrence entre individus est certes nécessaire et importante, mais elle n'est pas tout. Elle doit être complétée par des formes de réalisation à vocation collective, par le travail d'équipe et la coopération.
- xi) Les institutions pédagogiques doivent offrir une palette de solutions permettant un engagement à des degrés divers.
- xii) Les réalisations notoires devraient être considérées comme une manifestation de la créativité de l'individu. Elles ne naissent jamais de la répétition ni de la compulsion.
- xiii) L'accomplissement réel est et demeure une expression de la liberté d'action individuelle.
- xiv) L'épanouissement créatif ne peut reposer que sur l'action, les réalisations ou les travaux personnels.
- xv) L'accomplissement n'est pas un simple phénomène naturel, il a aussi une dimension psychique, physique, socio-culturelle et intellectuelle.
- xvi) Nous avons besoin d'une nouvelle «culture» positive de la réalisation de soi et d'un principe d'accomplissement créatif à dimension humaine.
- xvii) Une plus grande justice dans l'évaluation des réalisations pourrait faire progresser cette culture positive de l'accomplissement et se justifierait.
- xviii) L'accomplissement est plus important que la compétition.



## Bibliographie

### En anglais

- BORGMANN, A. (1986), «Philosophical Reflections on the Microelectronic Revolution» dans Mitcham, C. et Huning, A. (dirs. publ.), *Philosophy and Technology. vol. II : Information, Technology and Computers in Theory and Practice*, Dordrecht – Boston – Lancaster – Tokyo, pp. 189-203.
- INGLEHART, R. (1977), *The Silent Revolution : Changing Values and Political Style Among Western Publics*, Princeton.
- SCHAFF, A. et FRIEDRICHS, G. (1982), *For Better or for Worse*.

### En allemand

- INGLEHART, R. (1989), *Kultureller Umbruch*, Francfort/M.
- KISTLER, E. et STRECH, K.-D. (1992), «Die Sonne der Arbeit : Arbeitseinstellungen als Forschungsgegenstand im Transformationsprozess» dans Jaufmann, D., Kistler, E., Meier, K. et Strech, K.-D. (dirs. publ.), *Empirische Sozialforschung im vereinten Deutschland*, Francfort/M. – New York, pp. 155-189.
- LENK, H. (1976), *Sozialphilosophie des Leistungshandelns*, Stuttgart.
- LENK, H. (1982), *Zur Sozialphilosophie der Technik*, Francfort/M.
- LENK, H. (1983), *Eigenleistung*, Zürich – Osnabrück.
- LENK, H. (1987a), «Verfall der Arbeitsethik? Umfrageergebnisse, Gründe, Interdependenzen zum Wertewandel» dans Lenk, H. (dir. publ.), *Zwischen Sozialpsychologie und Sozialphilosophie*, Francfort/M., pp. 275-298.
- LENK, H. (1987b), «Werte als Interpretationskonstrukte» dans Lenk, H. (dir. publ.), *Zwischen Sozialpsychologie und Sozialphilosophie*, Francfort/M., pp. 227-237.
- LENK, H. (1992), *Zwischen Wissenschaft und Ethik*, Francfort/M.
- LENK, H. (1994), *Macht und Machbarkeit der Technik*, Stuttgart.
- LENK, H. et MARING, M. (dirs. publ. (1992), *Wirtschaft und Ethik*, Stuttgart.
- LENK, H. et ROPOHL, G. (dirs. publ. (1994), *Technik und Ethik*, Stuttgart.
- NOELLE-NEUMANN, E. (1979), *Werden wir alle Proletarier? Wertewandel in unserer Gesellschaft*, Zürich – Osnabrück.
- NOELLE-NEUMANN, E. et STRÜMPPEL, B. (1984), *Macht Arbeit krank? Macht Arbeit glücklich?*, Munich.
- SCHAFF, A. et FRIEDRICHS, G. (1982), *Auf Gedeih und Verderb*, Vienne.
- SCHMIDTCHEN, G. (1984), *Neue Technik : Neue Arbeitsmoral*, Cologne.
- SCHMIDTCHEN, G. (1986), *Menschen im Wandel der Technik*, Cologne.



# Avenir de la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE

*par*

**Christian Lutz**

Managing Director,

Gottlieb Duttweiler Institute for Social and Economic Studies  
Suisse

## 1. Introduction

La cohésion sociale dans les pays de l'OCDE pose-t-elle un problème et si tel est le cas, pour quelles raisons ? Cette question apparemment anodine recouvre en fait au moins deux types de problèmes. On constate d'une part qu'au sein de la société, l'écart se creuse entre ceux qui sont à même de s'adapter à l'évolution de leur environnement et d'en tirer parti, et ceux qui en sont incapables, ce qui bien sûr menace de plus en plus la cohésion sociale. D'autre part, dans la société toute entière et même à l'échelle mondiale, on observe un parallélisme troublant entre l'adoption progressive de grandes structures uniformes et une tendance inverse allant, elle, dans le sens d'une différenciation croissante à tous les niveaux, tant régional qu'individuel, ou même dans la conscience de chacun. Si ce phénomène apparaît comme un problème aux yeux de nombreux observateurs, d'autres tendent à le considérer comme une ébauche de solution.

C'est pourquoi nous commencerons par décrire plus précisément le type de phénomènes qui nous préoccupent avant de nous interroger sur les mesures à adopter à leur sujet.

## 2. Grandes tendances

Dans le choix des principaux axes ici décrits, il s'agit d'étudier dans une perspective à long terme les changements qui susceptibles de conserver ou gagner de l'importance au cours des dix ou vingt prochaines années.

## *Un monde en proie à des turbulences*

Le phénomène de la mondialisation ne date pas de 1989, mais l'effondrement de l'Empire soviétique a été le dernier grand événement en ce sens, puisqu'à la structure bipolaire régissant non seulement le monde industriel mais aussi le tiers monde, a succédé brusquement une structure unipolaire. La planète est devenue simultanément un espace stratégique et un marché de référence, tant au regard des ventes que des ressources et des investisseurs. Les réseaux financiers de même que les réseaux d'information et de communication ont été les précurseurs de cette évolution. Les rudiments d'une sorte de gouvernement mondial reposant sur un réseau informel de hauts responsables économiques et politiques, ralliés à une vision commune des problèmes mondiaux et des règles à appliquer à l'échelle planétaire, ont commencé à prendre forme. On observe à nouveau la forte progression d'une sorte de culture mondiale régie par les principes des droits de l'homme, de l'économie de marché et de la démocratie ainsi que par le modèle occidental de la production industrielle en série et de la société de l'information. Il semblerait que la culture européenne, dans une forme d'américanisation simplifiée, ait fini par conquérir le monde. Fin de l'histoire ?

Certes non. La mondialisation ne représente qu'un aspect des processus fondamentaux fortement accélérés par l'effondrement de l'Empire soviétique. L'attention, jusque là accaparée par la guerre froide, se porte à présent sur d'autres conflits : l'écart de plus en plus marqué entre la minorité de riches et la majorité de pauvres que compte le monde, et la concurrence accrue pour accéder aux ressources limitées de notre planète, qui confère au conflit Nord-Sud une nouvelle dimension et crée des conflits d'un type nouveau. Le problème majeur auquel se trouveront confrontés les pays de l'OCDE tient aux implications qu'aura le transfert de ces problèmes sur la cohésion sociale.

La mondialisation accentue par ailleurs ce qu'il est convenu d'appeler la poursuite de la guerre mondiale avec des armes économiques. Les marchés étant de plus en plus accessibles aux acheteurs, aux vendeurs et aux investisseurs, la concurrence que se livrent les régions et pays du monde pour attirer des industries n'en est que plus acharnée. Les restructurations qui en découlent au niveau micro-économique s'intensifient, l'homogénéisation à l'échelle mondiale des modes de production et de commercialisation ne limite plus en effet la concurrence au monde occidental mais gagne désormais des régions où les salaires sont faibles, telles que l'Europe orientale et l'Asie du Sud-Est. Le nombre d'emplois transférés des régions où les salaires sont élevés vers l'Europe orientale, l'Asie du Sud-Est, l'Extrême-Orient et l'Amérique latine est donc en augmentation.

Cette tendance ira en s'intensifiant lorsque les dirigeants de petites et moyennes entreprises commenceront eux aussi à raisonner en termes mondiaux. Elle touchera toutes les catégories de main-d'œuvre ayant un faible niveau d'instruction. Ce sont les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés qui seront les premiers affectés, mais le niveau de qualification est déjà élevé dans bien des secteurs en Europe orientale et progresse rapidement dans de nombreux pays en développement. Une part croissante des emplois même hautement qualifiés des pays de l'OCDE s'en ressentira, comme le montre l'exemple du développement de logiciels en Inde. Cette évolution se traduit par différents phénomènes : chômage, crainte du lendemain, absence de perspectives, tendances protectionnistes et affaiblissement des syndicats qui peuvent déboucher sur une défense achar-

née des intérêts particuliers des travailleurs dans certains secteurs d'activité ou la recherche de nouvelles formes de partenariat social et de conventions collectives ainsi que la définition de règles applicables au marché du travail (comme on a pu le voir dans le cas de Volkswagen que M. Koerber, Directeur général d'ABB-Europe, a comparé à la chute du mur de Berlin).

La mondialisation a des répercussions profondes, durables et de plus en plus marquées sur la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE. Elle restera l'une des principales raisons de la progression du chômage structurel et de tous les troubles sociaux qui peuvent en découler, tout en intensifiant les pressions à l'innovation sociale et technique.

Paradoxalement, la mondialisation renforce également la régionalisation : en brisant les chaînes qui contraignaient les pays et les régions à respecter la discipline du camp oriental ou occidental auquel ils appartenaient, le phénomène nouveau de la mondialisation lève la chape qui étouffait tant de revendications d'identité nationale ou régionale. Si la régionalisation a fait disparaître les structures nationales existantes pour en raviver d'anciennes, la situation tient essentiellement à un contexte historique particulier, comme c'est le cas pour la Tchécoslovaquie, les pays baltes, la Yougoslavie, les anciens pays membres de l'Union soviétique et les guerres civiles qui ravagent actuellement certains d'entre eux.

Or, la régionalisation qui progresse parallèlement à la mondialisation, est également très sensible dans les pays de l'OCDE. L'Europe des régions est d'ores et déjà dynamique, multiforme et de moins en moins compatible avec les frontières nationales traditionnelles. Sans doute est-il prudent de dire que pour cette raison – parmi tant d'autres – l'Union européenne ne deviendra jamais un État fédéral de type traditionnel, mais plutôt un réseau complexe et dynamique d'entités continentales, nationales, régionales et locales nouant de fait une multitude de relations horizontales et verticales particulières. La régionalisation dans son ensemble menace-t-elle la cohésion sociale ? Pour répondre à cette question, encore faut-il en examiner de plus près les tenants et aboutissants :

1. Cette tendance mondiale à la régionalisation entraîne une progression géométrique des risques de conflits. Parallèlement, les armes de toutes sortes, y compris les armes nouvelles qui consistent par exemple à perturber les réseaux informatiques, consommer du plutonium, etc., sont de plus en plus accessibles, économiques et efficaces. En outre, la mondialisation n'a pas seulement accru l'efficacité des entreprises mondiales mais aussi celle des diverses mafias et les conflits culturels et sociaux décrits dans le présent rapport fournissent « l'armée de réserve prolétarienne » dont les frustrations culturelles ou sociales viennent alimenter les conflits. Si le risque immédiat d'une auto-destruction nucléaire est écarté, le monde est devenu beaucoup plus dangereux à l'échelle régionale.

La cohésion sociale des pays de l'OCDE se trouve en fait menacée, les pays de l'OCDE se trouvent en fait en situation d'importer les conflits régionaux qui éclatent ici et là dans le monde, ainsi que leurs conséquences, et les victimes de ces disparités économiques qui se traduisent par une immigration en provenance de régions en proie à des troubles et dont les valeurs culturelles sont souvent fort éloignées de celles des pays d'accueil. Il peut s'agir d'extrémistes, de membres d'organisations criminelles, de trafiquants et de terroristes, ou tout simplement de

gens qui n'ont ni les moyens ni les qualifications nécessaires pour survivre. Dans une situation qui se caractérise par la crainte du déclassement social, la jalousie et les restrictions budgétaires qui entravent déjà les réseaux sociaux, il ne peut en résulter que xénophobie, extrémisme politique, troubles sociaux et augmentation de la délinquance chez les pauvres.

2. Il n'y a pas que des inconvénients à cet état de fait, en ce sens qu'une connaissance approfondie des autres cultures et des problèmes des autres groupes, ainsi que de l'évolution des modes d'organisation qui seront abordées ultérieurement, facilitent le dialogue interculturel, dans les pays de l'OCDE, entre les différents groupes sociaux et les régions, de même qu'à l'échelle internationale où ce dialogue devient tout aussi nécessaire que précieux pour résoudre les problèmes politiques et économiques. Dans cette perspective, si la régionalisation menace la cohésion sociale, elle n'en indique pas moins comment y remédier.
3. En Europe occidentale et peut-être même aux États-Unis, la régionalisation ne coïncide pas avec la fin du totalitarisme soviétique et n'est que partiellement liée aux perturbations mondiales. Elle répond en fait, de toute évidence, à un certain nombre d'impératifs et d'aspirations et se trouve grandement facilitée par un éventail de possibilités nouvelles.

En ce qui concerne les impératifs, il est tout à fait évident que le système de division mondiale et continentale du travail, intensif en termes de transport et d'énergie, n'est ni durable ni même rentable à court terme, si l'on tient compte des coûts réels qui en résultent pour la société. Nous apprendrons ainsi à nous orienter vers des circuits plutôt régionaux et locaux, tendance que la hausse inexorable des coûts de l'énergie et des transports ne fera que renforcer. Compte tenu de la complexité croissante des problèmes et de la rapidité de l'évolution, il devient plus que jamais nécessaire d'associer le plus possible la base aux processus de décision, aussi bien dans le domaine politique que dans les entreprises. Les pressions exercées pour assouplir le marché du travail constituent un impératif supplémentaire auquel nous serons mieux à même de répondre à l'échelle régionale ou locale.

Quant aux aspirations, la complexité et la rapidité croissantes avec lesquelles évolue notre perception des réalités, notre conscience de plus en plus aiguë des problèmes écologiques et la conception dorénavant plus qualitative – et non plus purement quantitative – du succès économique, ont modifié les priorités des individus qui souhaitent de moins en moins dissocier travail et vie privée en les rapprochant dans l'espace tout en les inscrivant dans un réseau social de relations personnelles, proches de leurs racines culturelles et dans un milieu sur lequel ils peuvent influencer et que caractérise la qualité de l'air, de l'eau, du paysage et du logement.

L'ubiquité des réseaux informatiques interactifs, l'avènement d'unités multimédias qui supplantent la voiture comme technologie clé modelant nos structures et nos habitudes ainsi que la mise en place de réseaux virtuels de petites unités décentralisées, autonomes et aux liens souples, permettront une organisation dictée par les besoins et les aspirations.

Nous sommes sans aucun doute appelés à connaître ce qu'on pourrait qualifier de « néopoles », petites communautés relativement autonomes gérées démocratiquement par leurs habitants et qui feront partie intégrante de réseaux mondiaux différenciés dont le développement sera sans doute plus spontané que planifié. Peut-être s'agit-il là de la réponse ultime aux problèmes de cohésion sociale. Ces petites communautés se regrouperont en organisations à petite échelle opérant dans le cadre de réseaux internationaux et offrant des emplois sur mesure aux habitants des quartiers qui, de leur côté, mettront en place des réseaux bien adaptés de responsabilités civiles et sociales.

### *Des possibilités innombrables*

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le citoyen moyen a vu se multiplier les possibilités qui s'offrent à lui tout au long de sa vie. Depuis la seconde guerre mondiale, le pouvoir d'achat n'a cessé d'augmenter, de même que le temps de loisirs, notamment en pourcentage de la durée de vie totale. On a également assisté à une progression du niveau d'instruction, des qualifications professionnelles et de l'information en général, ainsi qu'à une multiplication des choix en matière de biens et de services, d'activités professionnelles, de vacances, de journaux, d'émissions de télévision, de films, de distractions, etc. à la disposition de chacun. La multitude de possibilités offertes a mis un terme à l'acceptation générale des comportements prescrits par les conventions, églises, enseignants, etc.

L'explosion à laquelle nous avons assisté ne se borne pas au nombre de possibilités offertes, mais tient aussi à la rapidité du changement. Le seul fait que nous soyons exposés à une quantité sans cesse croissante d'informations par unité de temps nous donne l'impression d'une accélération de l'évolution de la réalité extérieure. La croissance exponentielle de nos connaissances les condamne de plus en plus vite à être périmées. Ces deux facteurs conjugués à l'intensité de la concurrence mondiale nous poussent progressivement à adapter nos structures et comportements à un changement toujours plus rapide, ce qui ne fait qu'accélérer encore davantage le rythme du changement auquel nous adapter.

La complexité croissante et l'accélération du changement multiplient les problèmes de synchronisation dans la société et les organisations, ce qui réduit notre degré de liberté à terme et par là même l'éventail de nos possibilités.

Bien sûr, les technologies de l'information et de la communication nous aident à faire face à ces problèmes mais seulement une fois qu'elles existent, car la multiplication des solutions offertes est essentiellement due, notamment depuis un quart de siècle environ, aux effets des technologies de l'information sur la productivité du travail et sur la production médiatique. En nous permettant de faire plus en moins de temps et en renforçant ainsi l'importance du temps, les technologies de l'information ne font qu'accélérer le changement et rendent plus tyranniques encore nos systèmes de gestion du temps.

Nul doute, dès lors, que l'évolution technique et économique de la seconde moitié de ce siècle, considérée comme une progression vers l'émancipation de l'humanité due à une plus grande liberté de choix individuel ne pose à présent problème : la multiplication des possibilités s'est transformée en l'obligation de plus en plus impérieuse de choisir.

Ce problème menace-t-il la cohésion sociale des pays de l'OCDE et si oui, dans quelle mesure ? Pour répondre à cette question, peut-être n'est-il pas inutile d'examiner les stratégies de choix envisageables :

1. Il existe un schéma propre aux intégristes. Ils ont pour point de départ une image absolue et fixe de la réalité et un ensemble de valeurs à partir desquelles filtrer leurs perceptions. Ces valeurs, postulats imperméables à toute remise en question, ne sont soumises à aucun examen. Les éléments qui ne « cadrent » pas sont soit évacués, soit attribués au monde du mal et de l'ennemi. Selon cette définition, l'intégrisme ne se cantonne pas au domaine religieux et fasciste, mais englobe grand nombre de petits bourgeois, technocrates et partisans de tout acabit des différentes mouvances qui ont eux aussi pu élaborer des stratégies de choix ressortissant de l'intégrisme. Il semble que dans la plupart des pays de l'OCDE, on puisse évaluer à non moins de 20 à 30 pour cent la part de la population qui entre dans cette catégorie, si l'on prend en compte l'ensemble des sondages et des analyses de grappes. Cette stratégie est un moyen d'orientation et de sécurisation à court terme très efficace dans un environnement instable, tout en suscitant des problèmes croissants chez les intégristes eux-mêmes et dans l'ensemble de la société.

Face au flux croissant d'informations qui nous assaillent en permanence, il faut sans cesse redoubler d'efforts pour s'en protéger, d'où la perte progressive de réalités susceptibles, elles, de présenter un intérêt. Non seulement les groupes intégristes durcissent leurs positions par nécessité et perdent progressivement leur aptitude à communiquer avec leur milieu social mais en outre, ils ne parviennent pas à acquérir les qualifications qui leur seraient nécessaires pour s'adapter à l'évolution des conditions de vie. Cette attitude menace donc la cohésion sociale, en ce sens qu'elle débouche sur des conflits de plus en plus aigus avec le monde extérieur, notamment avec d'autres groupes intégristes, et que cette inadaptation est source de chômage, de pauvreté et de problèmes de famille et de santé. Les intégristes sont facilement manipulables et séduits par des démagogues, gourous, chefs d'organisations criminelles, trafiquants de drogue, etc. Une fois que leur système de défense devient inefficace et que les intéressés découvrent avoir été induits en erreur, ils risquent d'éprouver un sentiment de colère et de frustration générateur de tensions et de problèmes sociaux supplémentaires.

2. Il existe une stratégie de choix totalement différente de type individualiste. Les individualistes s'efforcent de créer leur modèle de réalité et de comportement ainsi que leurs valeurs et priorités en fonction de leur expérience, dans un dialogue permanent avec le monde extérieur tel qu'ils le perçoivent. Selon une définition du « sens de la vie » donnée par Niklas Luhmann, ils sont « en quête de sens » (*sinnorientiert*) dans la mesure où parmi plusieurs possibilités, ils choisissent celle qui correspond le mieux à leurs propres normes. Selon cette définition, l'individualisme est non seulement une stratégie de choix bien adaptée à l'intéressé et à son environnement à court terme mais en outre, faisant usage d'informations nouvelles pour préciser la représentation de la réalité et le sens du comportement, des valeurs et de priorités appropriées, il offre la souplesse nécessaire pour faire face à un monde en pleine évolution.



L'individualisme ne compromet-il pas lui aussi la cohésion sociale ? Tel est l'avis de nombreux conservateurs convaincus qu'une société sans valeurs ni règles valables généralement reconnues est menacée, par son atomisation, dans sa survie même. Ils estiment par ailleurs qu'une certaine forme d'autorité est nécessaire pour préserver et diffuser largement cet ensemble de valeurs et de règles.

S'il est certainement très utile de disposer de valeurs et de règles faisant l'unanimité et d'institutions qui veillent à leur respect et leur diffusion – tel est le cas de notre système juridique par exemple – le fait pour une société ou une organisation de ne plus pouvoir s'adapter à un environnement évolutif la menace de mort. Par ailleurs, si une société s'efforce de s'adapter à un environnement de plus en plus complexe et en évolution rapide au moyen, principalement, de règles définies à un échelon central, elle ne tardera pas à être étouffée par sa propre complexité. Il est donc indispensable d'être à la fois capable d'agir et bien adapté à un environnement complexe, conformément à la définition qui en a été donnée, et de faire en sorte que le plus grand pourcentage possible de la population soit capable de cette adaptation.

Dans une société de type individualiste, si chacun s'adapte bien à l'évolution rapide de son environnement et peut donc y faire face, cela n'implique en rien une absence de coordination. Les individus évoluant dans un même milieu auront la même représentation de la réalité et les mêmes règles. Au fil de son évolution culturelle, la société a conçu des langages et d'autres conventions qui l'aident, sinon à assurer une compréhension mutuelle, du moins à élaborer des hypothèses relativement efficaces sur la signification éventuelle des messages des autres. Au fil de son évolution biologique, l'humanité s'est dotée de moyens lui permettant une certaine compréhension, à savoir des organes de perception et des instincts relevant de mécanismes d'activation propres. Aussi n'avons nous peut-être pas besoin d'un renforcement de la centralisation pour nous imposer des règles générales, hormis celles qui sont couramment admises par les intéressés. Une société de type individualiste peut dès lors définir un jeu très souple de règles différenciées, en ce sens qu'au stade le plus général, elle peut convenir de principes tels que la tolérance, l'empathie, etc., tandis qu'une famille ou une entreprise peuvent aspirer à des règles plus précises. Dans une société de ce type, le processus restera ouvert, permettant l'élaboration plus précise de tout un ensemble de règles dans le cadre d'un dialogue entre intéressés. En ce sens, l'individualisation, comme la régionalisation, ne nuit pas à la cohésion mais permet au contraire d'atteindre le degré de cohésion nécessaire sans porter atteinte ni à la différenciation ni à la souplesse qu'exige un environnement complexe et dynamique.

3. Il existe une troisième stratégie de choix, le comportement qui s'inscrit dans un « réseau de multi-intelligences ». On peut au premier abord douter qu'il s'agisse d'une stratégie de choix : indifférence et arbitraire semblent s'y mêler tandis qu'événements complexes, styles et scénarios de vie y paraissent réduits à de simples formules de calcul informatique : synthétiser toute une biographie en un clip vidéo, zapper d'un monde à l'autre en quelques secondes, regarder plusieurs films à la fois, sauter sans la moindre hésitation de Wall Street à Baghwan, tout

cela dans un contexte particulier perçu en une fraction de seconde paraît équivalent, avoir la même valeur (en allemand, *gleich-gültig, gleich-wertig*). C'est à cette attitude que semble se rallier la frange de la jeune génération qui n'appartient pas à la classe attirée par l'intégrisme.

On serait tenté de dire qu'on a surmonté la difficulté à s'orienter dans une pléthore de solutions en renonçant à tout choix et en se laissant porter par le flot. N'est-ce pas envisager une distanciation par rapport à l'individualisme traditionnel qui exige, lui, un ensemble clair et cohérent de valeurs et de règles ? En fait, cette perspective relève d'une certaine représentation de l'homme qui tend à disparaître dans la psychologie de la « multi-intelligence » (Robert Ornstein, Kenneth J. Gergen). A la notion freudienne d'un « moi » hiérarchisant de façon plus ou moins rationnelle les besoins divers et l'échange avec le milieu, orchestré par le « Soi » hyper-rationnel de C.G. Jung, se substitue un réseau dynamique d'intelligences multiples régi par des mécanismes initiateurs, modes de fonctionnement, valeurs et images de la réalité qui leur sont propres. Il n'existe pas une intelligence seule et unique qui supervise le jeu, mais au cours des interactions de diverses intelligences entre elles et avec le monde extérieur, l'attention passe constamment d'une intelligence à une autre.

Cette représentation de l'intelligence n'est pas sans parenté avec un schéma d'ores et déjà observable dans les organisations de l'avenir, celui d'un réseau de relations qui se développent spontanément entre petites unités autonomes. Les multi-intelligences sont donc particulièrement bien adaptées à un environnement qui redouble de complexité et évolue de plus en plus rapidement. On leur doit également d'avoir surmonté les limites imposées par l'individualisme traditionnel à l'utilisation de notre potentiel cérébral, en éliminant autant que faire se peut tout acte incompatible avec la rationalité traditionnelle. Elles ont à leur disposition des filtres de perception beaucoup plus larges et des modes de traitement de l'information beaucoup plus rapides et immédiats qui ne surchargent pas le système, en ce sens qu'ils se concentrent sur un seul aspect de la réalité à un moment donné et qu'ils peuvent s'adapter très rapidement aux fluctuations de l'environnement.

Quant à la cohésion sociale, il en va de même que pour les individualistes : l'organisation en réseau de multi-intelligences pose un problème redoutable aux yeux de ceux pour qui maintenir la cohésion présuppose un ensemble de valeurs et de règles bien définies et faisant l'unanimité. Si l'on envisage la société comme un réseau d'interrelations qui s'organisent spontanément en unités dotées d'un grand degré d'autonomie, les multi-intelligences ne sont plus un problème mais une solution.

4. Bien sûr, les catégories répertoriées jusqu'à présent sont des modèles mentaux considérablement simplifiés, difficiles à trouver en l'état dans la société réelle. Nous ignorons le pourcentage d'individualistes et de multi-intelligences existant réellement dans les pays de l'OCDE, les sondages ne posant pas cette question et les analyses de grappe mettant clairement en évidence la constitution de « grappes » de comportements ou d'attitudes. Environ 10 à 20 pour cent de la

population urbaine d'Europe et d'Amérique du Nord correspond en gros à l'un ou l'autre de ces modèles, et les individualistes sont plus nombreux chez les personnes âgées de plus de 40 ans, alors que les multi-intelligences prédominent chez les moins de 30 ans. Qu'en est-il des autres ? Ils se contentent d'être des « émules » oscillant entre plusieurs modes de développement de leur personnalité. Ce qui menace le plus la cohésion sociale, ce sont les fluctuations que connaissent les « émules » et qui leur donnent le sentiment d'être désorientés ou de ne pas pouvoir faire face aux impératifs professionnels, et les fait dériver vers l'intégrisme.

### *Tendances démographiques et avenir de la famille*

Les deux grandes tendances démographiques fondamentales des pays de l'OCDE sont bien connues : des taux de natalité très inférieurs au niveau stabilisé de 2.1 et en conséquence une baisse des effectifs de la population et une augmentation rapide du pourcentage de personnes âgées, phénomène qui tient à la fois aux faibles taux de natalité et à l'élévation du niveau de vie, lequel permet à une frange plus importante de la population d'atteindre un âge avancé. Une troisième tendance ne manquera sans doute pas d'influer de plus en plus sur les structures démographiques futures : l'immigration, notamment en provenance de pays non membres de l'OCDE, qui compense ainsi partiellement les deux tendances locales.

Les tendances démographiques sont à la fois la cause et l'effet de changements sociaux et économiques qui se répercutent de plusieurs façons sur la cohésion sociale.

Considérons tout d'abord les naissances : les pays en voie d'industrialisation connaissent en général un bouleversement : ils passent d'un modèle démographique « dispendieux » à un modèle « économe » (Mackenroth), d'une situation où les taux de natalité et de mortalité sont l'un et l'autre élevés à une autre situation qui présente les caractéristiques inverses. Hormis les progrès de la médecine, cette situation tient essentiellement à ce qu'en termes économiques, les enfants cessent d'être un actif productif pour devenir une charge. Ils entrent alors en concurrence avec les « autres » biens et services auxquels un pouvoir d'achat limité donne accès. La multiplication des possibilités effectives accentue non seulement cette concurrence, mais incite en outre de plus en plus de femmes à entrer dans la vie active pour accroître leur pouvoir d'achat et mettre à profit les possibilités croissantes d'activité professionnelle et donc d'épanouissement personnel qu'offre la civilisation moderne. La procréation ainsi mise en concurrence avec d'autres opportunités revêt de ce fait une dimension nouvelle et place les femmes face au choix fondamental entre s'occuper de leurs enfants et avoir d'autres activités.

Il ne manque pas d'exemples illustrant bien ce type d'interactions :

- l'effondrement du taux de natalité dans des pays catholiques comme l'Italie et plus encore, récemment, en Espagne, une fois entamée l'émancipation concrète des femmes liée à la demande croissante de main-d'œuvre elle-même imputable au dynamisme économique;
- la « grève des berceaux » véritablement dramatique que connaît l'Allemagne orientale depuis 1990, après le démantèlement des services publics de la RDA qui

permettaient de concilier très efficacement les activités familiales et professionnelles des mères de famille, et la dégradation de plus en plus sensible des perspectives professionnelles ;

- le cas de la Suède où l'on observe depuis 1980 un net relèvement des taux de natalité s'expliquant par le fait que les services sociaux semblent permettre aux femmes de concilier vie familiale et activités professionnelles.

Nous pouvons déjà, à ce stade, identifier un problème que posent les tendances démographiques à la cohésion sociale. Le fait qu'un nombre de plus en plus restreint de personnes actives doive faire vivre un nombre croissant de retraités soumet les structures sociales existantes à des pressions de plus en plus fortes et compromet de ce fait la solidarité entre groupes d'âge. Il ne s'agit là que d'un facteur parmi d'autres – les chômeurs, un pourcentage croissant d'immigrants et d'autres groupes encore viennent s'ajouter à la proportion croissante de la population que fait vivre une minorité allant, elle, en s'amenuisant – la solidarité entre la frange active minoritaire et le reste de la population sera de plus en plus problématique, ce dont pâtira la cohésion sociale.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler pourquoi ce problème de solidarité prend à présent une telle envergure : avant la révolution industrielle, la famille sur trois générations était l'« unité de subsistance » pratiquement à tous égards, mais par la suite, cette fonction a progressivement disparu. Ce phénomène a été accéléré par la mobilité croissante des jeunes et même, depuis quelque temps, des personnes âgées. On quitte son foyer pour saisir une opportunité professionnelle et, au troisième âge, au profit d'un environnement plus agréable. L'immigration est manifestement un autre aspect de la mobilité. Ces deux types de mobilité ont tendance à perturber les petits réseaux de solidarité mutuelle que constituent la famille et le quartier et qui tendent à être remplacés par des systèmes publics anonymes. Une fois que ces systèmes, aussi peu satisfaisants qu'ils soient, s'effondrent sous les pressions auxquelles ils sont soumis, il ne reste rien. La minorité de moins en moins nombreuse qui leur permet d'exister cherche de moins en moins à en empêcher l'effondrement, puisqu'elle se voit soumise à une charge de plus en plus lourde et ne comprend plus pourquoi il lui faudrait subvenir aux besoins de personnes qu'elle ne connaît même pas et dont certaines sont venues d'autres parties du monde pour profiter de la richesse du pays d'accueil.

Ce processus d'érosion n'a pas, on le sait, touché que la famille à trois générations. Aujourd'hui, même la famille « classique » à deux générations comprenant les parents et les enfants (au nombre de 1 à 3) est en régression. Considérons le cas de la Suisse : dès 1980, les célibataires représentaient 29 pour cent de l'ensemble des ménages dont 30 autres pour cent comprenaient deux personnes (souvent la mère et son enfant). Les ménages d'une ou deux personnes constituaient 35 pour cent de cette même population, voire un pourcentage très supérieur dans les agglomérations urbaines. Si nous y ajoutons la dimension temporelle – les personnes vivant en ménage sont de moins en moins souvent mariées et un tiers des ménages finissant par divorcer, dans la plupart des cas à la demande de la femme – il n'est donc nullement exagéré de parler d'une érosion de la famille.

On constate par ailleurs un processus classique que l'individualisation contribue à renforcer. D'une part, la multiplication des possibilités et l'érosion des modèles de règles

et de comportements fixes atténuent la pression qui incitait les gens à se marier et à rester ensemble par pure obligation morale. D'autre part, les enfants élevés par leur mère ou, dans certains cas, par leur père seul ou vivant avec plusieurs partenaires, parfois avec des frères et sœurs de parents différents, hors de toute famille élargie composée de tantes, oncles ou cousins, sont nettement prédisposés à l'individualisme et au rejet de tout modèle stéréotypé de comportement familial tant masculin que féminin. Ces enfants sont souvent seuls et doivent devenir «autonomes» plus tôt, ce qui peut les aider à acquérir des comportements d'adultes mais aussi leur créer des difficultés supplémentaires. En même temps, la lignée maternelle prend de l'importance, de même que les «modèles féminins» tant dans les attitudes que les comportements et les valeurs.

Quels sont les problèmes posés par l'érosion de la famille traditionnelle au regard de la cohésion sociale ? Les tensions imposées au système par l'évolution de la pyramide des âges ont déjà été évoquées. Il en existe une autre qui tient au risque pour les parents célibataires de figurer parmi les nouveaux pauvres. Les mères, même avec un bon niveau d'instruction, sont en général les premières à être licenciées en cas de compression de personnel parce qu'on les juge, à tort ou à raison, incapables d'investir toute leur énergie dans le travail. Le pourcentage de mères célibataires, dont le niveau d'instruction et d'expérience professionnelle est inférieur à la moyenne, est particulièrement élevé puisque le conflit entre l'éducation des enfants et l'activité professionnelle n'est pas résolu pour elles. Ce groupe est donc particulièrement touché par le chômage.

Le nombre de ménages et de mètres carrés par habitant a constamment augmenté au cours des dernières décennies du fait de la multiplication des ménages composés d'une à deux personnes et de l'augmentation du pouvoir d'achat. Dans les agglomérations urbaines en particulier, il en résulte une pression continue sur l'offre de logements et une forte hausse des prix des appartements, même dans les quartiers à prix modérés. Cette situation affecte précisément les jeunes mères – sans compter les parents – qui doivent venir gagner leur vie en ville. Et ce n'est là qu'un des différents exemples expliquant pourquoi, en particulier dans le cas des mères et parents jeunes vivant en milieu urbain, le revenu correspondant au seuil de pauvreté est élevé et continue à augmenter sans pratiquement de souplesse à la baisse, comme cela peut être le cas dans certains types d'habitat rural. Le risque d'appauvrissement se généralise.

Les problèmes de ce type tendront certainement à se transmettre de génération en génération, les enfants de ménages pauvres ayant en moyenne un niveau d'instruction plus faible, vivant dans des quartiers moins prospères et se livrant parfois à des activités illicites, au trafic de drogue et à la prostitution. Ils risquent par la suite d'être au chômage faute de qualification suffisante et désorientés faute d'instruction. Le danger qui les guette est celui de se trouver perdus dans la foule «solitaire», qui fait d'eux une proie facile pour les chefs intégristes de tous bords.

Il faut là encore bien se garder de ne voir que l'aspect négatif de la situation. Les futurs «nouveaux pauvres» ne sont qu'une minorité. Nous pouvons déjà constater une élévation du niveau moyen d'instruction et de qualification professionnelle des femmes. La récente récession a par ailleurs accéléré la tendance à l'assouplissement des horaires de travail, tendance que les futurs modes d'organisation, l'individualisation des modes de vie et l'importance croissante des comportements de type féminin dans les organisations

et la vie privée ne feront que renforcer. Les évolutions précédemment évoquées, annonçant l'avènement d'une «néopole» favoriseront le «travail à distance», en partie à domicile, mais aussi dans des bureaux et usines situés à proximité.

On voit, dans ces conditions, que la disparition progressive de la famille traditionnelle ne se solde pas nécessairement par une atomisation de la société, bien au contraire. Elle est à la fois cause et effet d'une individualisation de la vie de famille dans son ensemble. Les formes de vie commune sont appelées à se diversifier, plusieurs parents s'occuperont ensemble de l'éducation de leurs enfants, partageront leur temps de travail entre leur domicile et le monde extérieur, ou parfois même ne travailleront pas du tout, créeront ensemble une petite entreprise, coopéreront dans le cadre d'un réseau de quartier, définiront de nouveaux services sociaux etc. Dans le cadre d'une multitude de réseaux de services et de systèmes familiaux, communautaires, amicaux, professionnels et publics, les femmes seront de plus en plus nombreuses à trouver la solution adaptée à leurs capacités et à leurs aspirations, ce qui pourrait même se traduire par une stabilisation de la démographie, comme semble l'indiquer l'exemple suédois.

De toute évidence, ce n'est une fois encore pas l'individualisation en tant que telle qui pose problème à l'échelle de la famille. En fait, à long terme il s'agirait même plutôt d'une solution. Le risque tient une fois de plus à l'écart qui se creuse entre une majorité capable de faire face aux réalités et une minorité toujours plus nombreuse qui n'en a pas les moyens.

Nous ferons ici une dernière observation sur les immigrants et en particulier sur ceux qui ont quitté leur pays pour échapper aux pressions politiques ou à la pauvreté absolue, sachant que les autres, notamment les cadres qui migrent à l'intérieur de la zone OCDE ne posent en général pas de problème particulier. Les immigrants démunis ne font bien sûr qu'aggraver les difficultés évoquées plus haut. Dans la plupart des cas, leur bagage culturel et professionnel ne leur donne ni l'instruction ni la compétence dont ils auraient besoin pour s'orienter dans cet environnement nouveau, complexe et tourmenté et y trouver un emploi, a fortiori pour faire une carrière digne de ce nom. En outre, ils sont en général confinés dans des ghettos sans guère avoir la possibilité de se familiariser avec leur nouvel environnement, ou s'installent dans des quartiers regroupant nouveaux pauvres, chômeurs, déboussolés et intégristes des classes défavorisées, qui voient en eux des rivaux et des ennemis, sont sensibles aux sentiments racistes et xénophobes et n'ont pas les capacités de communication voulues pour participer à un dialogue interculturel débouchant sur un apprentissage mutuel. En outre, les immigrants font très souvent appel à des organisations criminelles pour parvenir à leurs fins et compte tenu du dénuement culturel humain et économique dans lequel ils se trouvent, sont très enclins à se livrer à de nouvelles activités illégales. Tout porte à croire qu'il ne s'agit là que de l'amorce d'une tendance qui menace indiscutablement la cohésion sociale.

### *Le crépuscule des dinosaures*

L'effondrement de l'Empire soviétique n'est, on l'a vu, que l'échec le plus manifeste d'un type d'organisation adopté par l'Occident lui-même, et caractérisé par de gigantesques mécanismes hiérarchiques de planification centrale tels que nous avons pu les

observer dans les administrations publiques, les armées, les églises et les entreprises privées. L'organisation interne de ces différentes instances n'évoquait en aucune façon, jusqu'à une date récente, la « main invisible » d'une économie de marché. Rien d'étonnant à cela en ce sens qu'il s'agissait d'une conséquence immédiate du « paradigme » scientifique, autrement dit du modèle de réalité qui avait prévalu durant plusieurs siècles d'industrialisation : un monde newtonien régi par un esprit indépendant, donc souverain au sens cartésien du terme. Comme dans le domaine scientifique, ce modèle a également donné des résultats extrêmement satisfaisants dans l'organisation de notre économie et, comme tout modèle pertinent, il a dépassé ses propres limites, devenant ainsi victime de son propre succès. Ce phénomène présente plusieurs caractéristiques dans la situation économique actuelle :

- a) De gigantesques mécanismes produisent eux-mêmes leur propre logique partielle : l'économie a tendance à « externaliser » les coûts imposés à l'environnement et aux générations futures. Ces externalités n'ont pas un caractère exclusivement écologique. La structure mécaniste tend à masquer le fait que les êtres humains qui en sont tributaires ne sont pas maîtres mais, pour reprendre Karl Marx, « aliénés ». Le succès même de ces dispositifs organisationnels, à l'origine de ce qu'il convient d'appeler une « multiplication des possibilités offertes » et d'un individualisme croissant, se solde par la définition d'un travailleur, consommateur et citoyen types auxquels ce modèle d'organisation ne correspond plus, ce qui pose pour corollaire un problème de légitimation.

Il en va de même en politique : les principes y tendent en partie à « externaliser » les problèmes face auxquels les institutions politiques et notamment les organisations gouvernementales fortement structurées sont mal adaptées, plus particulièrement les problèmes à long terme qui dépassent la compétence de tel ou tel service. Sachant, comme l'a démontré Mancur Olson dans *The Rise and Fall of Nations* (« Essor et déclin des nations »), il existe tant en politique que dans l'administration publique, une loi de spécialisation croissante : une part croissante des problèmes de plus en plus réels n'est pas prise en compte par les structures politiques, ce qui continue de poser un problème de légitimation et rend la situation incontrôlable et anarchique.

L'externalisation des coûts écologiques et des problèmes auxquels ne peuvent répondre les structures politiques sape non seulement le consensus fondamental nécessaire au maintien du contrat social, mais multiplie aussi les problèmes non résolus et aggrave ainsi les difficultés budgétaires d'ordre structurel et les problèmes sociaux dont la « solution » implique de plus en plus le recours à des organisations criminelles et terroristes. Répartir les fruits de la croissance ne suffit plus à résoudre les conflits sociaux, de sorte que chaque groupe défend son bien avec acharnement.

- b) Nos dispositifs organisationnels fortement structurés ont, là encore par leur succès même, complexifié l'environnement décrit plus haut. Pour rester en phase avec son environnement, une organisation doit parvenir au même degré de complexité, il en résulte une « course à la complexité » que l'organisation la moins efficace, l'Empire soviétique, n'a pu que perdre là où les économies

planifiées « occidentales », autrement dit les grandes entreprises, ont bénéficié de l'aide des technologies de l'information et du marché extérieur, ce qui ne les a pas empêchées d'atteindre une complexité telle qu'il ne leur était plus possible ni de décider ni d'agir, ou qu'elles ont perdu contact avec leur environnement, ou même, que ces deux phénomènes se sont conjugués. Cette situation étant allée de pair avec la quasi-totalité des autres problèmes évoqués dans la présente étude, beaucoup de ces entreprises ont dû licencier des dizaines de milliers de collaborateurs, et ce processus est loin d'avoir atteint son terme. Comme pour la plupart des évolutions ici décrites, ce phénomène n'en a pas moins d'ores et déjà suscité une « réaction », un nouveau type d'organisation comme c'est le cas d'ABB, dont il sera question à la section 3.

- c) Les organisations de type mécaniste impliquent que fonctions et éléments constitutifs soient définis avec précision, de même que les emplois. Toutefois mieux ces derniers sont définis, plus il est facile de remplacer les travailleurs par des machines ou par d'autres êtres humains. Les performances de la technologie de l'information doublant tous les 18 mois, on assiste entre travailleurs et technologie, à une course permanente que même les personnes les plus qualifiées finissent par perdre. Elles sont évincées du marché du travail et laissent derrière elles un pourcentage croissant d'emplois « indéfinissables », faisant appel à un certain nombre de compétences (esprit d'entreprise, créativité, communication, etc.) et qui sont de ce fait complémentaires de la technologie et échappent à la course homme-machine. De toute évidence, l'organisation relève de moins en moins d'un modèle mécaniste. A cette évolution vient s'ajouter la mondialisation, les emplois aux caractéristiques bien définies sont en effet faciles à transférer dans les pays à bas salaires (alors que les usines automatisées en grande part, où s'inscrit entre main-d'œuvre et technologie une relation de complémentarité, sont de plus en plus « rapatriées »).

Des personnes hautement qualifiées occupant des postes bien définis dans les pays de l'OCDE sont de ce fait de plus en plus nombreuses à être licenciées et sont souvent vouées à un chômage permanent, faute de préparation suffisante à des emplois de plus en plus demandés parce qu'ils s'élaborent d'eux-mêmes au lieu d'être définis de l'extérieur.

### ***Résumé et conclusion : Une « société à deux vitesses »***

Nous pourrions récapituler la situation en ces termes :

- a) En abaissant le seuil de tolérance à l'égard des disparités économiques, en accentuant la mobilité globale de la population, des délinquants et des capitaux, en multipliant les risques de conflits régionaux et en mettant en évidence les limites de l'écologie mondiale, la mondialisation tend à transférer le conflit Nord-Sud dans les pays de l'OCDE (« Tiers-mondisation ») et à en faire pour eux un jeu à somme négative en ce sens qu'ils importent les problèmes tout en exportant les possibilités d'emploi.



- b) Ainsi ne cesse de se creuser l'écart existant dans les pays de l'OCDE, entre une majorité de moins en moins nombreuse, capable de relever les nouveaux défis liés à l'individualisation en matière d'emploi, de style de vie et de sens de la communauté, et une minorité quant à elle toujours plus nombreuse, qui ne dispose ni des connaissances ni des compétences voulues pour opérer une sélection face à la multitude de solutions et d'informations, exercer des emplois «non définis» et faire valoir ses intérêts dans une société pluraliste. Hormis la tendance manifeste au déclassement constaté sur les franges de la majorité, des cercles vertueux et vicieux coexistent qui font se séparer les deux groupes et les font s'enfermer dans des ghettos.

La majorité vivra de préférence à la campagne, dans les «néopoles», gèrera elle-même ses affaires dans des petites villes et des villages non coupés du monde, ainsi que dans les quartiers privilégiés et le centre historique des agglomérations urbaines, tandis que la minorité défavorisée sera condamnée à vivre confinée dans les quartiers déshérités des villes, en proie aux organisations criminelles, avec une dégradation de services publics, où la sécurité et la santé seront de plus en plus menacées par la délinquance, la violence dans la rue et les privations et devra, en dernière analyse, s'attendre à une baisse de l'espérance de vie moyenne. Les ghettos des riches et des pauvres ne communiqueront que par le biais des personnes se livrant à diverses activités illicites et du personnel de maison, dont les services se monnayeront à bas prix.

- c) L'un de ces cercles vicieux s'explique par l'inadéquation croissante des systèmes sociaux. Ceux-ci sont mis à rude épreuve, ne serait-ce, en premier lieu, que par le nombre de problèmes qui se posent, ce qui alourdit la charge imposée aux groupes favorisés pour le financement des ghettos de pauvres. Les personnes aisées étant convaincues qu'il est possible de résoudre ses propres problèmes à condition d'être prêt à s'assumer soi-même et que les ghettos de pauvres représentent à leurs yeux un monde qui n'a ni l'espoir ni la volonté de s'en sortir, nul doute que la solidarité ne cesse progressivement de jouer. Ces différents problèmes conjugués au manque de moyens financiers créera non seulement un cercle vicieux, mais en outre, il sera tout aussi impossible de consacrer à la restructuration qualitative des systèmes sociaux, les investissements qui s'imposent pour leur permettre de ne plus jouer comme mécanismes de redistribution voués à l'échec mais de devenir des services de nature à résoudre des problèmes.
- d) Il y a tout lieu de lire dans cette évolution une menace croissante qui risque de rendre ingouvernables les pays de l'OCDE. Si les États-nations sont menacés dans leurs fondements mêmes par la mondialisation, la constitution de blocs à l'échelle de continents et la régionalisation, les groupes les plus favorisés se gouvernent eux-mêmes au sein de communautés de plus en plus autonomes tandis que les pauvres sont la proie des organisations criminelles dans leurs ghettos. Pour préserver un semblant de légitimité malgré la diminution des moyens financiers à leur disposition, les gouvernements tenteront désespérément de maîtriser les problèmes exacerbés de sécurité tant internes qu'externes, ajoutant ainsi des problèmes de réglementation au volume croissant de problèmes

non résolu. Un nouveau cercle vicieux verra le jour, pris entre le glissement vers un État policier, l'extrémisme politique et l'anarchie.

- e) Chacun de ces problèmes s'explique, à la base, par le fait que les modèles de représentation de la réalité, de solution des problèmes et d'organisation qui ont donné de si bons résultats sur plusieurs siècles d'industrialisation, ont aujourd'hui manifestement atteint voire dépassé leurs limites et que plus nous nous efforcerons de nous en tenir à ces modèles, plus leur obsolescence s'imposera à nous. Nous avons par ailleurs constaté à plusieurs reprises que les grandes tendances observées font déjà apparaître de nouveaux schémas susceptibles de déboucher sur de nouvelles solutions. Il semble donc évident que la majorité privilégiée des pays de l'OCDE est en train de définir un nouveau paradigme qu'il convient d'examiner de plus près. On trouve de l'autre côté de la barrière ceux qui sont incapables de s'en sortir, et parmi eux non seulement les pauvres mais aussi les dirigeants politiques, économiques et culturels traditionnels qui continuent à considérer la société et ses organisations comme un mécanisme qu'il est impératif de «tenir en main». Tant qu'ils craindront de perdre la maîtrise des systèmes, il leur sera impossible de comprendre que ce qu'il leur faut inéluctablement se résoudre à perdre, ce n'est pas la maîtrise de la situation, mais l'illusion même de cette maîtrise.

Nous pourrions pour conclure dire que Ralf Dahrendorf était, lui, bien au fait de la question en évoquant une évolution vers une société à «deux vitesses» où une majorité (en régression) sera plus ou moins en mesure de faire face aux situations futures et d'en tirer parti alors qu'une minorité (toujours plus nombreuse) végétera sans véritables perspectives. Il faut donc s'attendre à un nouveau type de société de classes où deux cultures iront en se coupant de plus en plus l'une de l'autre.

Cette nouvelle société de classes aura peut-être pour seules caractéristiques positives d'inverser la pyramide sociale et de définir, à l'initiative de la majorité favorisée, des modèles susceptibles, à long terme, de résoudre les problèmes.

### **3. Repenser la cohésion sociale**

En passant en revue les évolutions qui menacent la cohésion sociale dans les pays de l'OCDE, nous avons, à certains moments, entreperçu les nouveaux comportements dont les évolutions en question sont peut-être être porteuses, et c'est à eux que nous prêterons attention dans la seconde partie de la présente étude.

#### ***Nouveau paradigme***

Nous avons constaté à plusieurs reprises que le mode traditionnel de résolution des problèmes n'était plus adapté aux réalités qu'il a façonnées. On ne saurait plus aujourd'hui considérer le monde, la société et les organisations comme les éléments d'une mécanique pouvant être réadaptés et restructurés depuis leur sommet dès lors qu'elles posent problème. On cerne par ailleurs mal les problèmes en question, qui

exigent que soient clairement définies des solutions devant être adoptées au sommet des systèmes (aussi légitimes soient-elles du point de vue démocratique), avant d'être mises en œuvre selon des critères eux aussi bien définis, par une organisation déterminée que régissent des mécanismes de contrôle précis.

Dès lors, quelle attitude adopter ? Comme l'exigent les sciences naturelles et sociales d'aujourd'hui, il importe de considérer le monde, la société et ses organisations comme des organismes vivants plutôt que des mécanismes, organismes qui se développent (ce qui nous renvoie au modèle de perception et de traitement de l'information qui reflète leur «identité»), dans un échange constant avec l'environnement. Il s'agit manifestement là d'un processus d'apprentissage permanent qui donne à l'adage banal «vivre, c'est apprendre» un sens plus profond. Nous sommes appelés à vivre dans une société où organisations et citoyens se consacreront à cette activité d'apprentissage.

Le modèle d'organisation qui se dessine en général dans le monde dynamique et sans cesse plus complexe d'aujourd'hui revêt la forme de petites unités autonomes regroupées de façon souple en réseaux d'interrelations dynamiques. Nous avons vu ce schéma se développer dans des entreprises comme ABB, dans les réseaux de commercialisation et de logistique créés par un grand nombre de petites entreprises familiales dans les secteurs du textile et du cuir en Italie, dans la «néopole» mais aussi dans les cerveaux des «réseaux multi-intelligences». C'est un moyen de sortir du dilemme qui oppose complexité et capacité de décider et d'agir, dilemme dont, selon nous, ont souffert les «dinosaures» de la fin de l'ère industrielle. Ce schéma général a épargné au capitalisme le destin du communisme, en assurant la coordination de l'échange d'informations, plutôt que de laisser les décisions se prendre au sommet, comme l'illustrent depuis des siècles ce qu'il est convenu d'appeler les mécanismes du marché.

L'adaptation de ce modèle aux mécanismes d'organisation traditionnels n'est pas chose aisée. Elle présuppose de la part des décideurs, tant en politique que dans les entreprises, un changement total, ceux-ci devant jouer un rôle de catalyseur et dialoguer pour préserver un type d'organisation autonome et dynamique qui doit en outre, comme on l'a déjà signalé, perdre l'illusion de maîtriser la situation. Cela implique à son tour que main-d'œuvre, consommateurs et citoyens soient disposés à se prendre en charge et à assumer la responsabilité des conséquences de leurs propres actes sur leur environnement.

Il faut se résoudre à changer de paradigme, l'ancien ayant atteint ses limites, ce qui ne l'invalide pas totalement, tout comme la physique newtonienne n'en reste pas moins utile dans des limites circonscrites. Ainsi, chaque fois qu'il nous faut accomplir ou résoudre à l'avance un grand nombre de tâches et de problèmes du même ordre, bien définis, (qu'ils se manifestent toujours de la même façon ou que nous n'ayons pas le temps de leur trouver une solution lorsqu'ils se présentent), le modèle d'organisation mécaniste garde sa prééminence. Toutefois, la diversité et l'instabilité croissantes de l'environnement rendent moins réaliste l'application éventuelle de cette situation, aussi le nouveau modèle ne peut-il que se propager et accélérer cette évolution, laissant en général à l'ancien modèle sa supériorité dans le domaine de l'automatisation.

Si, bien sûr, il n'y a pas lieu de renoncer aux avantages considérables qu'offrent les modes d'organisation traditionnels, il est tout aussi vrai que la dynamique de l'avenir se manifesterait ailleurs et que ce sont les pays de l'OCDE qui apprendront le plus rapidement

à devenir des « sociétés d'apprentissage », à libérer la dynamique du développement autonome et seront les premiers à trouver des modèles de développement économique appropriés et à atteindre le niveau de compétitivité internationale nouvellement défini.

Il suffit de quelques mesures concrètes pour aller en ce sens, car il s'agit plus d'un processus culturel que d'une stratégie bien déterminée. Il importe donc d'en souligner le rôle décisif face aux problèmes qui menacent la cohésion sociale dans nos sociétés, les processus culturels étant à la fois cause et effet de ce que les gens disent et des convictions que traduisent leurs actes.

### *Démocratie et subsidiarité*

Si l'on considère non seulement la démocratie de principe mais aussi toutes les formes que revêt la participation des citoyens à la gestion de leur propre environnement, on constate une corrélation manifeste entre démocratie et subsidiarité. Subsidiarité renvoie ici à la fois au principe selon lequel les décisions sont prises au niveau le plus bas possible (dans les organismes publics et privés) et les autorités sont chargées exclusivement des tâches qui ne peuvent pas être exécutées plus efficacement par des organismes privés. Plus les décisions sont prises à bas niveau, plus on confie de responsabilités à des organes non officiels, et plus les possibilités de participation des citoyens concernés sont grandes.

Si l'on considère les nouveaux modes d'organisation ainsi que les processus d'individualisation et de régionalisation, on constate, on l'a vu, une tendance forte à la décentralisation tant géographique que fonctionnelle dans les institutions publiques et privées et par conséquent, un transfert de responsabilités et de compétences à des petites équipes et à des communautés unies par des relations personnelles (y compris les communautés mondiales virtuelles). Cette tendance est renforcée par la diffusion des multimédia et des réseaux interactifs, technologies de base façonnant notre société.

Tout dans notre diagnostic semble jusqu'à présent indiquer qu'il importe d'affirmer cette tendance chaque fois que possible. Renforcer le degré d'autonomie régionale et communale et créer des réseaux entre régions et communautés, recourir à la déréglementation, à la privatisation et à des services payés ponctuellement par les usagers au lieu de services publics financés par l'impôt, doter d'une certaine autonomie de petits centres de profit internes aux entreprises, transformer certains services internes en petites entreprises et les syndicats ou associations professionnelles en services assurés à leur membres, créer de petites équipes d'administrateurs, de producteurs ou de vendeurs implantées à proximité de leur domicile ou de leur clientèle, et mettre en place des organisations virtuelles faisant de plus en plus intervenir le travail à distance, seraient autant d'éléments permettant de développer de nouvelles structures et de nouveaux processus adaptés à la dynamique et à la complexité de notre environnement.

Le « nouvel artisanat » illustre bien un certain schéma particulièrement adapté aux besoins et aux possibilités de demain. Le terme « artisanat » évoquant la façon traditionnelle de mettre au point un produit (ou un service) par un dialogue individuel avec le client, et le terme « nouveau » renvoyant aux nouvelles possibilités offertes en ce sens par la technologie moderne, notamment la souplesse d'automatisation, la CAO et les télé-

communications interactives. On observe d'ores et déjà une diffusion progressive de ce schéma dans le secteur des biens de consommation et des services aux consommateurs et notamment des investissements dans ce domaine.

De petites équipes s'occupent ainsi de petits groupes de clients qu'elles connaissent souvent personnellement, la vente et la fabrication des produits ne sont plus séparées, les services centraux ou extérieurs complétant les compétences de base de l'équipe prennent de l'importance et chaque élément de la chaîne de la valeur ajoutée donne lieu à des dialogues qui permettent de définir les mesures très ponctuelles à adopter ultérieurement.

On imagine aisément, dans ce schéma qui pourrait également s'appliquer aux services publics, que le degré de participation individuelle augmente parallèlement au degré de différenciation qui en résulte et que ce type d'activité convient bien à la plupart des futurs pays de l'OCDE, tandis qu'un petit nombre d'entre eux devra apprendre à se familiariser avec ces modèles au niveau tant de l'offre que de la demande.

Enfin, pour en revenir à la subsidiarité, il ne faut pas oublier que le problème de légitimité des autorités publiques et ses conséquences s'explique en partie par la conviction et l'affirmation qu'il appartient à l'État-providence de faire face à tous les problèmes menaçant la cohésion sociale et à ses défaillances. Peut-être n'est-il donc pas inutile de redéfinir les prérogatives et obligations des autorités et ce qui relève de la responsabilité des particuliers, des petits réseaux, des ONG et du secteur privé.

La déréglementation et la décentralisation ne sauraient pour autant constituer des réponses suffisantes à tous les problèmes de légitimation des institutions politiques. Il nous faut trouver les moyens d'empêcher ces dernières de n'être plus que les défenseurs exclusifs de petits groupes d'intérêts particuliers visant le court terme dans des jeux à somme nulle, au lieu de définir des concepts globaux à long terme ou même des visions fondées sur ce qui pourrait unir des citoyens motivés. Il reste à préciser comment y parvenir. Peut-être y aurait-il lieu d'organiser à cette fin des dialogues démocratiques sur les scénarios plus ou moins souhaitables pour l'avenir d'un pays, d'un continent, d'une région ou d'une communauté. Tant que le système politique traditionnel n'apporte pas de solution, il n'est pas étonnant que d'autres secteurs de la société s'attaquent aux problèmes réels, avec une efficacité parfois incertaine.

### *Dématérialisation et économie mondiale*

Le chômage généralisé que connaissent les pays de l'OCDE figure maintenant en tête de liste des problèmes de ces pays, succédant ainsi aux préoccupations qu'inspirent l'écologie mondiale et la viabilité de la croissance économique. Il importe de redonner à ces préoccupations la priorité qui leur revient, car elles représentent un élément essentiel du problème de la cohésion sociale.

En premier lieu, la croissance restant un moyen de créer des emplois, il lui faut par définition être durable. Deuxièmement, cette constitution impliquant d'accorder la priorité non plus à la productivité du travail mais à celle des ressources naturelles, essentiellement en modifiant les signaux donnés par les prix, il pourrait en résulter une augmentation du nombre d'emplois allant de pair avec une croissance moins forte. Troisièmement, le problème des pays de l'OCDE tenant pour partie au fait qu'ils importent les disparités

mondiales, ils ont tout intérêt à l'accroissement de la capacité de l'écologie mondiale, de façon à permettre au tiers-monde de poursuivre son développement économique. Enfin, les pays de l'OCDE ont également tout intérêt à pratiquer un type de coopération pour le développement qui évite de gaspiller les ressources dans les pays en développement et vise à instituer une division internationale du travail permettant aux pays de l'OCDE de préserver les emplois garants de salaires élevés dans le cadre de la mondialisation de l'économie.

Dans cette situation, on peut se féliciter qu'un certain nombre des évolutions ici décrites traduisent déjà une «dématérialisation» progressive de l'économie à plusieurs égards et, sachant que les intérêts et tendances à long terme vont dans la même direction, il devrait être facile d'obtenir l'appui des milieux politiques, des syndicats et des industriels, ce à quoi les défenseurs du statu quo s'opposent en bloc. Il peut donc être utile de prendre une part active à la recherche de visions réalistes montrant qu'il existe bel et bien des moyens de sortir des jeux à somme nulle actuels.

Le terme «dématérialisation» implique tout d'abord un véritable saut quantitatif de la productivité des ressources naturelles et de la main-d'œuvre effectuant des tâches de routine, saut qui consiste à faire dorénavant appel au traitement de l'information, en mettant au point des matériaux, procédés, structures et produits «intelligents». Nous sommes certes déjà bien engagés sur cette voie, avec l'aide en particulier des technologies de l'information ou des matériaux et du génie biologique de demain, mais nous sommes encore loin du saut nécessaire, notamment en matière de rendements énergétiques, les prix relatifs n'étant pas à même, tant s'en faut, de susciter les incitations suffisantes à cette fin.

C'est probablement là une condition nécessaire mais non suffisante de viabilité. Un phénomène assimilable à une «acculturation» de l'économie nous sera par ailleurs nécessaire, en ce sens que :

- a) Consommateurs, travailleurs et citoyens devront fixer eux-mêmes leurs objectifs au lieu d'être au service d'une économie posant la croissance pour fin en soi. L'amélioration de la qualité de la vie d'une part croissante de la population des pays de l'OCDE se traduit aujourd'hui non seulement par une augmentation de son pouvoir d'achat, mais par l'offre de moyens nouveaux lui permettant de modeler son mode de vie et son environnement selon ses propres aspirations. Les vraies questions pourraient s'énoncer en termes de «comment» et de «quoi» plutôt que de «combien», ces questions relevant par définition du registre culturel. Qu'il s'agisse des biens ou des services, la variété et la différenciation ne sont plus ni suffisantes ni rentables, la demande se porte plus en plus sur des produits sur mesure, définis au moins partiellement par un dialogue individuel avec le client. C'est ici qu'intervient le «nouvel artisanat». La valeur ajoutée tient ici moins à un accroissement de la production qu'à un ajustement à des besoins et aspirations spécifiques. Cette nouvelle attitude vaut non seulement pour les produits mais aussi pour les conditions de travail. On attend de ce dernier qu'il ait un sens, qu'il contribue à l'épanouissement personnel, soit intéressant, permette de nouer des relations sociales enrichissantes, etc. En outre, les technologies et projets d'investissement nouveaux doivent avoir des réper-

cussions favorables sur le milieu social et naturel de ceux qui y prennent part, à quelque titre que ce soit. Faute de s'élaborer dans le cadre d'un dialogue permanent, ces technologies et projets sont irrévocables et par conséquent non viables.

- b) La tendance à la mise en place de réseaux souples de relations dynamiques entre petites unités au développement autonome implique un travail « d'acculturation » : l'art de communiquer, de concevoir des relations, des bâtiments, des produits et des messages, d'innover, de créer et de conceptualiser devient en effet la clef de voûte de tout le processus de création de valeur ajoutée. Cette remarque vaut notamment pour le stade final du processus où biens et services aident de plus en plus les consommateurs à définir et réinventer leur mode de vie.
- c) Dans cette perspective, le secteur culturel au sens traditionnel d'art, médias, création industrielle, formation et science devient bien évidemment un secteur déterminant pour la croissance. Ces produits absorbent non seulement une part croissante du budget des consommateurs mais fournissent en outre les moyens de production qui sont la clé de l'avenir : langues, médias, connaissances, qualifications, styles de vie, création industrielle, moyens d'interpréter et de jauger l'environnement contemporain, de s'initier aux différentes cultures, etc.
- d) Moins nos organisations deviennent mécanistes et plus leur capacité d'organisation autonome se renforce, plus la « culture » dont elles sont porteuses prend de l'importance, au sens d'un code commun où l'organisation prend elle-même forme dans l'esprit des personnes intéressées et fait office d'instrument centralisé de coordination. Pour ne pas se laisser dépasser par les événements, la culture dans laquelle s'inscrit une organisation doit faire l'objet d'un dialogue continu dans ce réseau.
- e) Sachant l'importance d'une division internationale du travail qui tienne compte des avantages comparatifs (on parlerait aujourd'hui de « compétences de base ») des différentes régions et par ailleurs que le problème du sous-développement est dû le plus souvent non à une absence de ressources naturelles et de capital mais à des groupes de pression politiques et à des conseils qui empêchent de tirer parti des ressources naturelles et culturelles locales, le dialogue interculturel est de plus en plus appelé à devenir le principal instrument d'une division rationnelle du travail qui permette aux deux parties, dans un apprentissage mutuel et une définition commune des projets, de découvrir ses atouts particuliers et de les valoriser. Cette observation vaut bien sûr non seulement pour les relations Nord-Sud mais de façon plus immédiate encore, pour les rapports Est-Ouest, l'Europe orientale étant à bien des égards une région fortement développée où la synergie peut jouer pleinement sous réserve de ne pas être étouffée par une tendance atavique au protectionnisme.

Le dernier point à aborder dans cette section consacrée à la « dématérialisation » sera le libre-échange de biens et de services : tout réflexe de type protectionniste ou autarcique empêche de tirer parti des « compétences fondamentales » garantes de l'efficacité d'une économie mondiale de plus en plus économe en ressources, car le puissant mouvement de restructuration de l'industrie privée auquel on assiste aujourd'hui en dépend.

## *Repenser la science et l'enseignement*

Le nouveau modèle de société et d'économie qui se profile actuellement implique des changements fondamentaux dans la politique scientifique et plus encore dans celle de l'enseignement. Si c'est aux scientifiques qu'on doit l'avènement du « nouveau paradigme », les sciences ont paradoxalement été beaucoup plus lentes que le secteur privé à y adapter leur culture et leur mode d'organisation. Sans entrer dans le détail, on peut décrire comme suit les principaux changements qu'il est grand temps d'apporter aux choix scientifiques au vu des tendances et impératifs actuels :

- décloisonner les disciplines scientifiques ;
- élaborer questions et réponses dans un dialogue avec les utilisateurs en matière politique, économique, culturelle, etc. ;
- accorder davantage d'attention que par le passé aux innovations sociales plutôt qu'aux sciences naturelles et à la technologie.

La réforme de l'enseignement est cependant beaucoup plus importante pour la société qu'une réforme scientifique. Si l'on considère les changements que nous venons d'analyser, c'est sans doute le domaine où il faut agir en priorité car nous vivons l'avènement d'une société de l'apprentissage permanent.

Comment, dans ces conditions, un système éducatif devrait-il se définir ?

- a) Il nous faut modifier profondément la nature même des programmes, ne plus nous borner aux disciplines de l'enseignement général, mais chercher à développer la capacité d'apprentissage, conjuguer connaissances générales et connaissances spécifiques acquises dans le cadre de projets divers, ainsi que les compétences personnelles et sociales et enfin les aspects non cognitifs de l'apprentissage sur le tas.
- b) Ce profond remaniement devrait en principe être accessible à tous, sachant que la seule façon de sortir d'une société à deux vitesses consiste à donner à la population les moyens de faire face à un environnement de plus en plus complexe et dynamique. Il faudra à cette fin consentir un effort particulier dans les quartiers pauvres et s'occuper tout particulièrement des personnes ayant un faible niveau d'instruction et de cultures très différentes. Des expériences réalisées sur des médias interactifs ont montré qu'il était possible d'inciter des jeunes pratiquement dépourvus de tout bagage scolaire à s'engager dans des projets d'apprentissage et dans un processus de formation autonome qui contribuent largement à leur émancipation. Il peut en aller de même pour les chômeurs, une fois que nous aurons défini des programmes d'apprentissage pratiques et attrayants, avec une finalité précise.
- c) L'apprentissage devient à tous égards un processus permanent qui doit être organisé en conséquence. Les examens et la formation professionnelle initiale atteignent au mieux le stade de produits semi-finis. Le temps où il y avait un âge pour apprendre, suivi de la vie professionnelle puis du troisième âge est à présent révolu. Le processus d'apprentissage s'étalera sur toute la durée de vie, y compris le troisième âge et aura pour objet tant l'épanouissement personnel que les compétences professionnelles et sociales ou les loisirs.



- d) L'apprentissage ne se limitera pas à l'enseignement de type traditionnel. L'apprentissage autonome puisant à des sources de connaissances et médias différents, télévision scolaire et universitaire, consultations et conseils, activités en équipe, sur le lieu de travail et par des exercices aussi bien physiques qu'intellectuels, etc. accompagnera les modes d'apprentissage traditionnels, il ira de pair avec plaisir, divertissement, expérience concrète de la vie et réalisation d'aspirations personnelles.
- e) Cette multiplicité de formes et de situations implique une multiplicité des institutions : écoles publiques et privées, universités, médias, bureaux d'étude, développement personnel et directeurs de projet devront se conjuguer dans un cadre de transparence et de concurrence.

Imaginer qu'une décision courageuse prise en commun par des ministres de l'enseignement puisse contribuer à l'institution d'une société d'apprentissage traduit sans doute un manque de réalisme. Il importe toutefois que tout un tissu de responsables politiques, gestionnaires et professionnels de l'enseignement en prenne conscience par l'expérimentation, l'observation, l'échange d'expériences et le partage des innovations, systèmes et compétences, pour que cet objectif puisse se concrétiser.

### *Comment contribuer au bon fonctionnement du marché du travail*

L'enjeu fondamental pour une société à deux vitesses consiste à éviter le chômage de longue durée et la marginalisation des chômeurs et des personnes inaptes au travail. Toute tentative de résoudre ce problème par une réduction globale des coûts de main-d'œuvre n'est ni socialement ni économiquement fondée, sachant que dans bien des cas, ces coûts correspondent à des gains sur un marché mondial concurrentiel et que les efforts déployés pour gagner davantage et financer des systèmes sociaux plus efficaces sont une source d'innovation importante et permettent une meilleure utilisation des ressources.

Le problème tient en fait à la rigidité de la structure de l'offre imputable au code juridique et aux conventions collectives. Elle impose un cadre rigide à la grille des salaires, aux horaires et autres conditions de travail qui, le plus souvent ne correspondent pas aux conditions de bon fonctionnement du marché.

Les raisons historiques de ce phénomène ont progressivement perdu de leur importance :

- Dans les organisations actuelles, les collaborateurs savent de mieux en mieux ce qu'ils veulent et connaissent leurs possibilités, ce qui leur permet de négocier sur un pied d'égalité avec leur employeur.
- Les deux parties ont de plus en plus intérêt à négocier des accords très personnalisés quant au lieu de travail (à domicile, dans des bureaux décentralisés, au siège, de façon itinérante, etc.), aux horaires de travail (nombre d'heures par semaine ou par jour, rythme, heures de pointe pour les ventes ou l'exploitation des machines, saisons et périodes de la vie), au type de contrat (salaire horaire, paiement au forfait ou en pourcentage des bénéfices, sous-traitance, etc.).

- Ceux qui ont encore besoin d'une protection syndicale sont en réalité ceux dont les compétences et le niveau d'instruction sont insuffisants et qui représentent de ce fait le « gros » des chômeurs. Ils ne sont pas protégés, mais évincés du marché par les conventions salariales et autres règlements qui protègent en réalité les travailleurs titulaires d'un emploi et placent haut la barre d'accès au marché.
- Il en va de même pour un grand nombre de règlements, censés notamment protéger les travailleuses.

Selon un principe admis, élaboré dans le cadre du débat sur l'écologie, les marchés ne fonctionnent dans l'intérêt général que si, entre autres conditions, les agents assument les conséquences de leurs actes. Les syndicats ont actuellement une forte influence sur la structure de l'offre de main-d'œuvre alors que ce sont les sociétés et la main-d'œuvre qui en assument les conséquences.

Il semble donc nécessaire de réexaminer en détail la fonction des syndicats. Ils pourraient par exemple faire office d'organismes de services aidant leurs membres à perfectionner les compétences et connaissances dont ils ont besoin pour négocier sur un pied d'égalité avec les employeurs et veillant à empêcher, au besoin par la contrainte, les employeurs de commettre à l'encontre de leurs « clients » de nouvelles formes d'abus que risque de favoriser un nouveau cadre particulièrement souple. Les syndicats pourraient également œuvrer en grande part à la mise en place de nouveaux réseaux permettant aux travailleurs d'acquérir des compétences professionnelles appropriées au cours de leur apprentissage permanent et du processus d'ajustement que traversera la quasi-totalité de la population.

La mise en place du réseau souple et très différencié d'apprentissage permanent dont il est question ici constitue bien sûr le pilier d'une stratégie débouchant sur le bon fonctionnement du marché du travail.

Même si rien ne permet d'affirmer que cette stratégie soit politiquement envisageable, une fois ses principes établis, elle peut être appliquée progressivement. Ce serait marquer un pas extrêmement important en ce sens que de limiter les conventions collectives aux emplois qui ne sont pas encore totalement individualisés, de différencier les contrats en fonction de la productivité du travail selon les secteurs d'activité ou même des différentes entreprises, et de les faire porter exclusivement sur la part des gains de productivité qu'il convient d'attribuer aux employés, en tenant compte de l'évolution des termes de l'échange, en laissant aux négociations individuelles le soin de décider quelle part monnayer et quelle part transformer en une réduction de la durée du travail ou éventuellement en parts de capital.

Pour éliminer les rigidités côté offre, il faudra non seulement faire évoluer le rôle des syndicats mais aussi réexaminer le cadre juridique. Des restrictions de toutes sortes, durée du travail, vacances, devront être étudiées avec la plus grande attention et seuls les jours de congé réellement nécessaires pour des raisons de santé et de sécurité devront être maintenus.

Les rigidités côté demande ne manquent pas non plus, mais à l'exception des administrations publiques et des professions protégées par la loi – domaine où il faudrait étudier attentivement les possibilités d'assouplissement – ces rigidités tiennent essentiellement à une forme de paresse ou de manque d'imagination de la part des employeurs. Il

suffirait là aussi de définir une stratégie globale de déréglementation systématique et de lever tous les obstacles à la concurrence, procédure indispensable pour assurer aux marchés du travail toute la souplesse voulue. La concurrence éliminera aussi de plus en plus les employeurs non équipés de la logistique administrative moderne qui jugent les horaires souples trop difficiles à gérer.

Cette stratégie d'assouplissement des contraintes juridiques et de déréglementation aurait en réalité pour effet d'éliminer à elle seule une partie des problèmes qui menacent la cohésion sociale identifiés jusqu'à présent. Améliorer l'efficacité des marchés a, ne l'oublions pas, des effets non pas défavorables mais favorables à la cohésion sociale :

1. accroissement de la productivité et du pouvoir d'achat globaux ;
2. offre d'une gamme élargie d'opportunités, même aux travailleurs peu qualifiés ;
3. élimination des barrières protectionnistes entravant l'accès au marché.

Ces points se vérifient notamment si cette stratégie est conjuguée à une réforme de l'enseignement qui permette à un pourcentage croissant de la population d'offrir en son nom ses services sur le marché du travail.

Les mesures évoquées jusqu'à maintenant n'élimineraient pas pour autant toute forme de démantèlement de la société. Comme il n'y a par ailleurs aucune raison de s'attendre à une gigantesque révolution culturelle touchant l'ensemble des pays de l'OCDE, la société à deux vitesses est appelée à perdurer pendant les prochaines décennies. Nous aurons donc besoin de formes appropriées de solidarité sociale. L'État-providence n'est pas près de disparaître mais des réformes profondes seront nécessaires pour bien l'adapter aux problèmes qui se posent.

### *Perspectives offertes aux personnes marginalisées*

Comment aménager les systèmes de sécurité sociale et les services sociaux pour :

1. assurer une vie décente à ceux qui ne sont pas armés pour faire face aux problèmes que pose notre civilisation complexe ?
2. faire le maximum d'efforts pour réintégrer le pourcentage le plus élevé possible de personnes en difficulté ?
3. ne pas entraver le fonctionnement du marché du travail ?
4. aider chacun à être le plus possible maître de son destin ?

Cette question appelle plusieurs réponses :

1. Il nous faut éliminer le caractère binaire de nos systèmes sociaux, en d'autres termes, le fait d'être considéré soit comme actif, soit comme inactif (chômeur, retraité, handicapé, etc.), du moins officiellement.
2. Chacun doit bénéficier d'un appui minimum garantissant des moyens de subsistance décents, sans perdre la motivation nécessaire à l'exécution d'un travail faiblement rémunéré ou limité à quelques heures.
3. L'intégration n'est pas seulement une question d'appui financier mais aussi de services sociaux et éducatifs.

4. Les transferts sociaux devraient se différencier des régimes d'assurance et de retraite offerts aux revenus élevés.

Les conséquences en sont assez évidentes :

1. Il nous faut un niveau plancher de sécurité sociale et financière conforme au principe de l'impôt négatif sur le revenu conçu par Milton Friedman. Les personnes sans aucun revenu percevraient une aide minimum qui diminuerait avec l'encaissement de recettes, pour cesser complètement à un niveau de revenu bas mais acceptable et qui serait financé par des impôts positifs progressifs payables à partir de ce moment. Ce système devrait en principe remplacer tous les autres paiements versés au titre de la sécurité sociale. Il éliminerait la « binarisation » mentionnée plus haut, préserverait l'incitation à gagner un peu – ou un peu plus – d'argent et assouplirait les dispositions relatives au travail tout au long de la vie. Ce système serait particulièrement intéressant pour les mères ou les pères qui assument des responsabilités à la fois professionnelles et parentales. Il sera bien sûr extrêmement difficile de remplacer les systèmes existants par cette formule, mais on pourrait procéder par étapes, en conjuguant par exemple dans un premier temps indemnités de chômage et salaires correspondant à un emploi à temps partiel.
2. Pour répondre à la demande de versements de sécurité sociale permettant de préserver le niveau de vie atteint par une personne à un moment donné de sa vie, des régimes d'assurance complémentaire seraient financés par ceux qui en bénéficieraient tant individuellement que collectivement ; ce système pourrait être confié au secteur privé et ouvert à la concurrence.
3. Les programmes financiers doivent aller de pair avec les services sociaux d'aide aux démunis et aux chômeurs leur permettant d'affronter la vie quotidienne, d'acquérir de nouvelles qualifications et de chercher un emploi si possible, fût-ce une petite activité à temps partiel. Il pourrait être utile d'inciter financièrement les intéressés à s'inscrire à des programmes de reconversion tels que les « *Beschäftigungsgesellschaften* » en Allemagne. Il faudrait concevoir ces services de réintégration avec le maximum de compétence et d'imagination : les méthodes d'apprentissage les plus adaptées, les médias les plus modernes et les aspects les plus divertissants possibles devraient les rendre attrayants et maintenir la motivation de ceux qui notamment n'ont jamais dans le passé eu de penchant pour les études.
4. Comme les services sociaux en tous genres feront l'objet d'une demande considérable, on pourrait envisager d'imposer à chaque citoyen une période de service civique de quelques mois. Le service militaire pourrait en faire partie, de même que l'éducation des enfants et les soins aux personnes âgées. Les capacités nécessaires seraient assurées, conférant une plus grande souplesse qui limiterait la discrimination à l'égard des parents et permettrait à chacun d'effectuer son service dès la première période de chômage.

### ***Rôle de la technologie***

La technologie est un élément déterminant de toutes les innovations sociales mentionnées ici :

- Des réseaux de télécommunication interactifs et des multimédias sont indispensables à la mise en place de nouvelles structures d'organisation décentralisées et souples dans les domaines de l'économie et de la politique, de la culture et du logement.
- Il est indispensable d'associer télécommunications interactives, CAO et automatisation souple pour diffuser de nouveaux produits et services adaptés de façon ponctuelle («nouvel artisanat») et instaurer de nouvelles conditions de travail.
- Les technologies de l'information, le génie biologique et les technologies d'optimisation des matériaux et des processus sont indispensables pour créer des matériaux, structures, processus et produits économiques plus intelligents et, de ce fait, «dématérialisants».
- En cumulant les résultats de ces applications et en automatisant les tâches répétitives, les pays de l'OCDE pourront rester axés sur leurs compétences fondamentales et préserver, sinon accroître, leur niveau de vie face à la concurrence mondiale.

Quel est, dès lors, le rôle imparti à l'État dans le domaine technologique ? Selon le principe de subsidiarité, à l'échelle européenne – sinon mondiale – les pouvoirs publics devraient :

- avoir une vision d'ensemble des infrastructures technologiques de l'avenir ;
- jouer, à partir de là, un rôle de catalyseur dans la mise au point des normes mondiales indispensables (télévision à haute définition par exemple) ;
- créer une «autoroute» de communications de base, à savoir un Réseau Numérique à Intégration de Services (RNIS) à l'échelle mondiale sans intervenir sur les réseaux locaux ni ceux des entreprises ;
- élaborer, par un dialogue avec les fournisseurs et les usagers, les normes et règles applicables aux services horizontaux à valeur ajoutée dont certains pourraient même être payés par les usagers ;
- assurer, dans le cadre d'organismes mixtes, la promotion, notamment locale, d'expériences et de projets pilotes débouchant sur des applications technologiques pouvant s'avérer socialement utiles sans être nécessairement rentables, du moins à court terme ;
- veiller à ce que le passage de l'ère de l'information à l'ère culturelle et à l'avènement des services publics correspondants soit en fait régi par les principes de subsidiarité, d'économie de marché et d'autonomie personnelle, et à ce que des monopoles privés ou publics ne viennent pas entraver la concurrence extérieure des services publics.

### ***Résumé et conclusions : Redéfinir le rôle de l'État***

Comme nous l'avons vu tout au long de cette étude, si l'État ne tient pas le rôle principal, ni comme source des problèmes ni du point de vue des solutions à y apporter, il n'en est pas moins un protagoniste important dont les prérogatives peuvent se résumer comme suit.

Les problèmes tiennent en partie à l'écart croissant entre la capacité réelle de l'État à résoudre des problèmes et celle qu'on lui attribue. Il s'agit donc de repenser les tâches qui lui sont confiées dans la perspective de la subsidiarité : quelles sont ses fonctions essentielles et quelles peuvent être en outre ses compétences de base justifiant de nouvelles activités ?

Réexaminer ainsi le rôle de l'État implique de faire entrer en ligne de compte la subsidiarité au sens géographique : si de nombreux problèmes exigent désormais une coopération des États à l'échelle continentale et mondiale et que l'on puisse même dépasser le principe de souveraineté des États, bon nombre d'entre eux pourraient être traités de façon plus efficace et démocratique à l'échelle régionale ou locale.

Repenser le rôle de l'État se répercute immédiatement sur la cohésion sociale. Les troubles sociaux ont pour principale origine, nous l'avons vu, l'incapacité de faire face à une diversification et à un changement accélérés, et ce non seulement pour les individus mais aussi les organismes publics et privés.

Plus concrètement et sans tenir compte d'une tendance générale à la déréglementation et à l'assouplissement du marché du travail et des autres marchés, la présente étude fait état d'un certain nombre d'activités du ressort des gouvernements, qui aideraient à surmonter le problème posé par le passage inéluctable à une société à deux vitesses, la plus importante de ces activités consistant à entamer une réforme systématique de l'enseignement et à repenser le rôle de l'État-providence.

Le train de mesures gouvernementales proposées tout au long de cette étude doit être envisagé en regard d'une réalité où plus la légitimité de l'État est remise en question, plus les défenseurs du statu quo s'enferment collectivement dans leur forteresse, qui demeure le fief de petits intérêts particuliers, et s'opposent à la diversification. Il s'agit donc essentiellement d'unir les forces qui tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État, considèrent que les perturbations et nouveaux modes de comportement et d'organisation en train d'apparaître sont une chance plus qu'une menace, dans un vaste dialogue démocratique visant à définir de nouvelles visions d'ensemble et de nouvelles conceptions de la société « occidentale », quelques années seulement après la chute de l'Empire soviétique à qui nous devons l'illusion de ne pas avoir à repenser notre société.

*Annexe*

**Forum de l'OCDE sur l'avenir  
«Les Sociétés de l'OCDE en transition : L'avenir du travail et des loisirs»**

**PARTICIPANTS**

**Koos ANDRIESEN**

Minister for Economic Affairs  
Pays-Bas

**Richard H. BLANDY**

Director  
Institute of Applied Economic and Social Research  
University of Melbourne  
Australie

**Friedrich BUTTLER**

Director, Institute of Employment Research  
Federal Employment Services  
Allemagne

**Fernando CLAVIJO**

Co-ordinator for Economic Affairs  
President's Office  
Mexique

**Guillermo DE LA DEHESA ROMERO**

Chief Executive Officer  
Banco Pastor  
President, Confederation of the Spanish Chambers of Commerce and Industry  
Espagne

**Frank DOYLE**

Executive Vice President  
General Electric Company  
États-Unis

**Pierre FONTAINE**

Sous-ministre adjoint  
Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu  
et de la Formation professionnelle, Québec  
Canada

**Emilio FONTELA**

Professor of Economics  
Universities of Madrid and Geneva  
Espagne/Suisse

**Robert GOEBBELS**

Ministre de l'Économie, des Travaux Publics et des Transports  
Luxembourg

**Gudmund HERNES**

Minister of Church, Education and Research  
Norvège

**Sumiko IWAO**

Professor for Social Psychology  
Keio University  
Japon

**Yuriko KAWAGUCHI**

Managing Director  
Suntori Limited  
Japon

**Hans LENK**

Professor of Philosophy  
University of Karlsruhe  
Allemagne

**Jacques LESOURNE**

Directeur  
Le Monde  
France

**Christian LUTZ**

Managing Director  
Gottlieb Duttweiler Institute for Social and Economic Studies  
Suisse

**Graham L. REID**

Deputy Secretary  
Department of Employment  
Royaume-Uni

**Alan REYNOLDS**

Director of Economic Research  
Hudson Institute  
États-Unis

**Jonathan M. SILVER**

Assistant Deputy Secretary  
Department of Commerce  
États-Unis

**Kari TAPIOLA**

International Secretary  
Central Organisation of Finnish Trade Unions (SAK)  
Finlande



**William WALLACE**

St. Antony's College  
University of Oxford  
Royaume-Uni

**Eric WANNER**

Président  
Russell Sage Foundation  
États-Unis

**Bengt WESTERBERG**

Deputy Prime Minister  
Minister of Social Affairs  
Suède

## **SECRÉTARIAT DE L'OCDE**

**Jean-Claude PAYE**

Secrétaire général

**Makoto TANIGUCHI**

Secrétaire général adjoint

**Wolfgang MICHALSKI**

Chef de l'Unité consultative auprès du Secrétaire général



**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS  
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**ARGENTINA – ARGENTINE**

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391  
Telefax: (1) 331.1787

**AUSTRALIA – AUSTRALIE**

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road, P.O.B 163  
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411  
Telefax: (03) 873.5679

**AUSTRIA – AUTRICHE**

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien I Tel. (0222) 533.50.14

**BELGIUM – BELGIQUE**

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41  
Telefax: (02) 538.08.41

**CANADA**

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333  
Telefax: (613) 741.5439

**Stores:**

61 Sparks Street  
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985  
211 Yonge Street  
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171  
Telefax: (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763  
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611  
Telefax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633  
Telefax: (514) 954.1635

**CHINA – CHINE**

China National Publications Import  
Export Corporation (CNPIEC)  
16 Gongti E. Road, Chaoyang District  
P.O. Box 88 or 50  
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688  
Telefax: (01) 506.3101

**DENMARK – DANEMARK**

Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70  
Telefax: (33) 12.93.87

**FINLAND – FINLANDE**

Akateminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Subscription Services/Agence d'abonnements :  
P.O. Box 23  
00371 Helsinki Tel. (358 0) 12141  
Telefax: (358 0) 121.4450

**FRANCE**

OECD/OCDE  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00  
Telefax: (33-1) 49.10.42.76  
Telex: 640048 OCDE

**OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :**

33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.67  
(33-1) 45.24.81.81

Documentation Française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75016 Paris Tel. (1) 44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien  
20, rue Soufflot  
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université  
12a, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54

**GERMANY – ALLEMAGNE**

OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120  
Telefax: (0228) 959.12.17

**GREECE – GRÈCE**

Librairie Kauffmann  
Mavrokordatou 9  
106 78 Athens Tel. (01) 32.55.321  
Telefax: (01) 36.33.967

**HONG-KONG**

Swindon Book Co. Ltd.  
13-15 Look Road  
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31  
Telefax: 739.49.75

**HUNGARY – HONGRIE**

Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest Tel. (1) 111.62.16  
Telefax: (1) 111.60.61

**ICELAND – ISLANDE**

Mál Mog Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavik Tel. 162.35.23

**INDIA – INDE**

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308  
Telefax: (11) 332.5993  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

**INDONESIA – INDONÉSIE**

Pdii-Lipi  
P.O. Box 269/IKSMG/88  
Jakarta 12790 Tel. 583467  
Telex: 62 875

**ISRAEL**

Praedicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jerusalem 91430 Tel. (2) 52.84.90/1/2  
Telefax: (2) 52.84.93

**R.O.Y.**

P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130 Tél. (3) 49.61.08  
Telefax (3) 544.60.39

**ITALY – ITALIE**

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15  
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.46.28  
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli  
Via Hoepli 5  
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46  
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio 'Aeiou'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52  
Telefax: (02) 48.95.45.48

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio 'Aeiou'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52  
Telefax: (02) 48.95.45.48

**JAPAN – JAPON**

OECD Publications and Information Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016  
Telefax: (81.3) 3584.7929

**KOREA – CORÉE**

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul Tel. 730.78.91  
Telefax: 735.00.30

**MALAYSIA – MALAISIE**

Co-operative Bookshop Ltd.  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 757.3661

Co-operative Bookshop Ltd.  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 757.3661

**MEXICO – MEXIQUE**

Revistas y Periodicos Internacionales S.A. de C.V.  
Florescia 57 - 1004  
Mexico, D.F. 06600 Tel. 207.81.00  
Telefax: 208.39.79

**NETHERLANDS – PAYS-BAS**

SDU Uitgeverij Plantijnstraat  
Externe Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage Tel. (070) 37.89.880  
Voor bestellingen: Telefax: (070) 34.75.778

**NEW ZEALAND  
NOUVELLE-ZÉLANDE**

Legislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington Tel. (04) 496.5652  
Telefax: (04) 496.5698

**NORWAY - NORVÈGE**

Narvesen Info Center - NIC  
 Bertrand Narvesens vei 2  
 P.O. Box 6125 Etenstad  
 0602 Oslo 6  
 Tel. (022) 57.33.00  
 Telefax: (022) 68.19.01

**PAKISTAN**

Mirza Book Agency  
 65 Shahrah Quaid-E-Azam  
 Lahore 54000  
 Tel. (42) 353.601  
 Telefax: (42) 231.730

**PHILIPPINE - PHILIPPINES**

International Book Center  
 5th Floor, Filipinas Life Bldg.  
 Ayala Avenue  
 Metro Manila  
 Tel. 81.96.76  
 Telefax: 23312 RHP PH

**PORTUGAL**

Livraria Portugal  
 Rua do Carmo 70-74  
 Apart. 2681  
 1200 Lisboa  
 Tel.: (01) 347.49.82/5  
 Telefax: (01) 347.02.64

**SINGAPORE - SINGAPOUR**

Gower Asia Pacific Pte Ltd.  
 Golden Wheel Building  
 41, Kallang Pudding Road, No. 04-03  
 Singapore 1334  
 Tel. 741.5166  
 Telefax: 742.9356

**SPAIN - ESPAGNE**

Mundi-Prensa Libros S.A.  
 Castell6 37, Apartado 1223  
 Madrid 28001  
 Tel. (91) 431.33.99  
 Telefax: (91) 575.39.98

**Libreria Internacional AEDOS**

Consejo de Ciento 391  
 08009 - Barcelona  
 Tel. (93) 488.30.09  
 Telefax: (93) 487.76.59

**Libreria de la Generalitat**

Palau Moja  
 Rambla dels Estudis, 118  
 08002 - Barcelona  
 (Subscripcions) Tel. (93) 318.80.12  
 (Publicacions) Tel. (93) 302.67.23  
 Telefax: (93) 412.18.54

**SRI LANKA**

Centre for Policy Research  
 c/o Colombo Agencies Ltd.  
 No. 300-304, Galle Road  
 Colombo 3  
 Tel. (1) 574240, 573551-2  
 Telefax: (1) 575394, 510711

**SWEDEN - SUÈDE**

Fritzes Information Center  
 Box 16356  
 Regeringsgatan 12  
 106 47 Stockholm  
 Tel. (08) 690.90.90  
 Telefax: (08) 20.50.21

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Wennergren-Williams Info AB  
 P.O. Box 1305  
 171 25 Solna  
 Tel. (08) 705.97.50  
 Telefax: (08) 27.00.71

**SWITZERLAND - SUISSE**

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres  
 et périodiques)  
 Chemin des Palettes 4  
 Case postale 266  
 1020 Renens  
 Tel. (021) 635.08.65  
 Telefax: (021) 635.07.80

**Librairie Payot S.A.**

4, place Pépinet  
 CP 3212  
 1002 Lausanne  
 Tel. (021) 341.33.48  
 Telefax: (021) 341.33.45

**Librairie Unilivres**

6, rue de Candolle  
 1205 Genève  
 Tel. (022) 320.26.23  
 Telefax: (022) 329.73.18

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Dynapresse Marketing S.A.  
 38 avenue Vibert  
 1227 Carouge  
 Tel.: (022) 308.07.89  
 Telefax: (022) 308.07.99

**See also - Voir aussi :**

OECD Publications and Information Centre  
 August-Bebel-Allee 6  
 D-53175 Bonn (Germany) Tel. (0228) 959.120  
 Telefax: (0228) 959.12.17

**TAIWAN - FORMOSE**

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
 9th Floor, No. 118, Sec. 2  
 Chung Hsiao E. Road  
 Taipei  
 Tel. (02) 391.7396/391.7397  
 Telefax: (02) 394.9176

**THAILAND - THAÏLANDE**

Suksit Siam Co. Ltd.  
 113, 115 Fuang Nakhon Rd.  
 Opp. Wat Rajbopith  
 Bangkok 10200  
 Tel. (662) 225.9531/2  
 Telefax: (662) 222.5188

**TURKEY - TURQUIE**

Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.  
 Atatürk Bulvari No. 191/Kat 13  
 Kavaklıdere/Ankara Tel. 428.11.40 Ext. 2458  
 Dolmabahçe Cad. No. 29  
 Beşiktaş/Istanbul  
 Tel. 260.71.88  
 Telefax: 43482B

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI**

HMSO  
 Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011

**Postal orders only:**

P.O. Box 276, London SW8 5DT  
 Personal Callers HMSO Bookshop  
 49 High Holborn, London WC1V 6HB  
 Tel. (071) 873 8200

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester

**UNITED STATES - ÉTATS-UNIS**

OECD Publications and Information Centre  
 2001 L Street N.W., Suite 700  
 Washington, D.C. 20036-4910 Tel. (202) 785.6323  
 Telefax: (202) 785.0350

**VENEZUELA**

Libreria del Este  
 Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337  
 Edificio Galipán  
 Caracas 106  
 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
 Telegram: Librestre Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

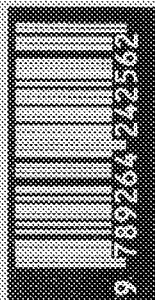
Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16  
IMPRIMÉ EN FRANCE  
(03 94 05 2) ISBN 92-64-24256-2 - n° 47162 1994

# LES SOCIÉTÉS DE L'OCDE EN TRANSITION

L'avenir du travail et des loisirs

A l'approche du *xxi*<sup>e</sup> siècle, les sociétés de l'OCDE semblent soumises à des difficultés croissantes. Cette situation ne tient pas seulement aux forts taux de chômage, qui, selon la plupart des experts, ne sont pas en passe de se résorber au cours de la prochaine décennie, mais aussi aux transformations enregistrées tant sur le lieu de travail que dans les activités de loisir, le niveau de vie ainsi que dans la vie familiale et communautaire. De quels atouts les sociétés de l'OCDE disposent-elles pour faire face à cette évolution ? Quelles seront les conséquences pour la cohésion sociale si elles n'ont pas la souplesse nécessaire ? Ce rapport étudie l'évolution à long terme de l'emploi et du chômage ainsi que les possibilités et les risques dont les transformations du travail et de la société seront peut-être porteurs pour les pays de l'OCDE dans les décennies à venir.



(03 94 05 2) UOX  
ISBN 92-64-24256-2